

LA LATINITÉ AUJOURD' HUI



LES AMIS DE SEVRES

*ET LES CHEVAUX TREMPAIENT LEUR COU DANS L'AVENIR
POUR DEMEURER VIVANTS ET TOUJOURS AVANCER.*

JULES SUPERVIELLE

ASSOCIATION DES AMIS DE SÈVRES

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES



FONDATRICE

Edmée HATINGUAIS

BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRÉSIDENT D'HONNEUR	:	Jean AUBA
PRÉSIDENT	:	Jeannine FENEUILLE
VICE-PRÉSIDENT	:	Pierre ALEXANDRE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	:	May COLLET
MEMBRES DU BUREAU	:	Paule ARMIER
Lucette CHAMBARD		Gabrielle LADONNE
Francis DOL		Jacqueline LEPEU
Micheline DUCRAY		Renée LESCALIÉ
Marcel HIGNETTE		Marie-Laure POLETTI

1, AVENUE LÉON - JOURNAULT 92310 SÈVRES - TÉL. 534. 75. 27

MEMBRES BIENFAITEURS 100 F - MEMBRES ADHÉRENTS 60 F
dont 20 F pour l'adhésion à l'Association et 40 F pour l'abonnement à la revue
(Prix de vente de la revue au numéro 16 F)
C.C.P. PARIS 6959-99 B - LES AMIS DE SÈVRES

LA LATINITE AUJOURD'HUI



AVANT - PROPOS	3
La latinité aujourd'hui : objectifs, définition, démarche par André REBOULLET, rapporteur général du Colloque.	5
Les frontières de la latinité par Paul TEYSSIER, Université Paris-Sorbonne.	8
LATINITE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES	19
Pour l'enseignement du latin dans les pays de la latinité, par Jean BEAUJEU, Université de Paris-Sorbonne.	21
Langues voisines... langues faciles ? par Louise DABENE, Université de Grenoble III.	27
Pour une didactique de l'intercompréhension des langues romanes, par Francis DEBY-SER, Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger.	30
A propos d'un noyau de résistance de l'espagnol à son apprentissage par les francophones, par Bernard PY, Université de Neuchâtel.	36
Latin et langue d'oc : affinités linguistiques, par Edouard CUQ, Inspecteur général honoraire de l'Education nationale.	40
LATINITE ET ENSEIGNEMENT DE LA CIVILISATION	47
Histoire de l'idée géo-politique de la latinité, par Pierre RIVAS, Université de Paris X Nanterre.	49
La femme dans la latinité hispanique, par Nelly CLÉMESSY - Université de Nice.	57
Latinité, culture et éducation en Amérique latine, par Angel MARQUEZ, UNESCO.	61
La latinité et les droits de l'homme, par Louis PETTITI, avocat à la cour d'appel de Paris.	64
PLURALISME CULTUREL DE LA LATINITE	69
Quelques remarques sur l'expérience sénégalaise, par Alassame N'DAW, Université de Beyrouth.	71
Le monde latin et le Proche-Orient arabe, par Sélim ABOU, Université Saint-Joseph de Beyrouth.	74
La romanité roumaine, une identité latine dans une pluralité de cultures, par Alexandre NICULESCU, Universités de Bucarest et de Paris-Sorbonne.	85
Un regard insolite sur la latinité, par Jacques POUJOL, C.I.E.P.	96

TEMOIGNAGES D'ECRIVAINS	97
Latinité et culture québécoise, par Jacques RANCOURT.	99
Fragments.	102
PROPOSITIONS formulées par les participants du Colloque.	105
Programme du Colloque «La latinité aujourd'hui», C.I.E.P. de Sèvres, 8-10 mars 1983.	107
LA VIE DE SEVRES	109

AVANT - P R O P O S

*

Astérix parlait-il latin ? Sans doute avec un accent..., mais il le comprenait très bien. C'est ainsi et pour bien d'autres raisons encore, proches du processus que les linguistes analysent sous le nom de « créolisation », que le latin est devenu dans la Gaule d'aujourd'hui une autre langue, le français. Des siècles plus tard, un voyageur français éprouve dans tous les pays de la latinité une impression de familiarité qui lui permet de s'y sentir moins dépaysé, moins étranger qu'ailleurs. Sans l'avoir apprise, il comprend la langue, au moins sous sa forme écrite ; il tente parfois, avec plus ou moins de bonheur, de s'exprimer, de communiquer avec les gens du pays - ses voisins, ses cousins.

Peut-on s'appuyer sur cette « familiarité » pour améliorer et enrichir l'enseignement d'une langue romane à des apprenants romanophones, pour développer éventuellement en eux l'aptitude à comprendre une troisième langue de la même famille ? Dans quelle mesure cette parenté des langues s'accompagne-t-elle d'une parenté des moeurs, des mentalités, des cultures ? Telles étaient quelques-unes des questions à l'ordre du jour du colloque « La latinité aujourd'hui » tenu au CIEP de Sèvres au mois de mars 1983.

Le présent numéro des Amis de Sèvres réunit la plupart des communications présentées lors de cette rencontre. Il apportera, nous l'espérons, des éléments de réflexion à tous ceux qui considèrent l'intercompréhension latine comme un facteur de solidarité entre des peuples partageant le sentiment d'appartenance à une civilisation, à une aire linguistique communes, comme l'un des moyens d'une meilleure communication entre des personnes à l'intérieur de nos sociétés caractérisées par le pluralisme culturel.

Jeannine Feneuille

LA LATINITE AUJOURD'HUI

(Objectifs, définition, démarche)

*

1. Un colloque sur «la latinité aujourd'hui», pourquoi ? Et pourquoi organisé par le Centre International d'Etudes pédagogiques de Sèvres dans ses locaux ? Ces questions et les réponses qui y seront faites sont étroitement liées.

. La latinité est aujourd'hui à la mode et devient, ou redevient, un enjeu politique. Des ministres de la Culture en parlent à Venise, à Hydra ou à Mexico. Le mot est prononcé parfois quand les Présidents Fanfani et Mitterand, et leurs collaborateurs, se rencontrent. A l'automne 1981, une association *Cultura latina* était créée et a donné naissance depuis à des associations-filles et à un instrument de communication, *Radio-Latina*, etc.

Ces propos ou ces réalisations ne sont pas dénués d'intérêt, mais elles ne sauraient faire oublier qu'il y a plusieurs accès possibles vers la latinité et que le plus efficace n'est peut-être pas le plus spectaculaire ou le plus rapide. Est instructive l'histoire d'un mouvement comparable, la francophonie. Certes les origines en furent marquées par des initiatives politiques : les déclarations des Présidents Senghor et Bourguiba, le discours de De Gaulle à Québec, le bruit des médias qui les ont accompagnés. Mais, aujourd'hui, le fait francophone et son avenir, c'est d'abord un petit nombre d'institutions tournées vers l'enseignement : notamment l'AUPELF (1), le Conseil international de la langue française, la Fédération internationale des professeurs de français (toutes trois internationales mais fondamentalement francophones) ; et c'est, lié à ces institutions, le développement des études francophones, aux niveaux secondaire et supérieur, par priorité dans les pays francophones et, progressivement, au delà. Tant il est vrai qu'un mouvement culturel trouve, à l'école et par l'école, ses meilleures conditions d'existence et de développement.

Aborder la latinité selon une «perspective pédagogique», ce n'était donc pas, pour les organisateurs du colloque (2), tous enseignants, suivre l'inévitable pente professionnelle mais aller à l'essentiel et considérer la latinité, avant même toute définition, comme :

. une réalité culturelle, un domaine à cerner qui méritait recherche et exploration ;

. un ensemble humain, les Latins du XX^e siècle, dont chaque individu a chance d'éprouver pour les autres ou pour tels autres un sentiment, confus ou précis, de familiarité ;

. une idée à construire, celle d'un monde culturel ayant sinon une cohérence malaisée à établir, au moins une originalité, une différence créatrice qui pourrait ne pas être obstacle mais source de dialogue et d'enrichissement ;

. en conclusion des points précédents, un projet : celui du développement de la communication interlatine, condition nécessaire de toute prise de conscience plus affinée de la latinité.

Pour en finir avec les pourquoi, débusquons ce qui pourrait paraître une arrière-pensée : faire de la latinité un atout pour la diffusion de la langue française.

(1) Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française.

(2) M. l'Inspecteur général Jean Auba, directeur du C.I.E.P. et ses collaborateurs : Mmes Baudet, Collet, Pavard, MM. Alexandre, Debyser, Greffet, Reboullet et Teyssier.

S'il est vrai que ce qui sert la latinité sert aussi la langue française, la réciproque est tout aussi exacte. Et ce qui est dit du français peut l'être de l'espagnol ou de toute autre langue latine. Il faut se déshabituer de penser la politique des langues en terme de concurrence et d'exclusion ; et rechercher plutôt ce qui peut aider l'apprenant à acquérir plusieurs langues. Ne rêvons pas : cette double ou multiple acquisition n'est pas facile, mais elle est moins malaisée lorsqu'il s'agit de langues d'une même famille, comme le sont les langues latines. Ce colloque a aussi pour objectif l'étude de ce problème.

2. On ne sera pas autrement surpris d'apprendre que la plupart des personnalités pressenties pour le colloque, avant même d'acquiescer, posaient une question, toujours la même : «Mais d'abord, qu'appellez-vous latinité ?» Le concept n'est ni évident, ni même approximatif.

On en peut faire la démonstration la plus courte, en ouvrant un dictionnaire, non des moindres, le «Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française», plus connu sous le nom de Grand Robert. «Latinité» dans son acception la plus récente, celle qui convient à ce colloque, est attestée pour la première fois en 1935 dans le «Dictionnaire de l'Académie française». Dans le Robert, comme d'ailleurs dans le «Grand Larousse de la langue française», cette acception est définie ainsi : le monde latin, la civilisation latine. Après quoi, le Robert donne, en exemple, l'expression : *l'esprit de la latinité*, puis une longue citation d'un ouvrage d'André Siegfried : *L'Ame des peuples*, citation qui mérite d'être reproduite :

«Le domaine géographique de la latinité est essentiellement celui de l'ancien Empire romain, pas intégralement toutefois : la Méditerranée orientale, notamment en Asie mineure, a été largement recouverte par l'invasion turque, comme la Méditerranée africaine par l'Islam. La Grèce a été pénétrée aussi d'influences turques et l'Espagne d'influences arabes. En revanche, la latinité s'étend aujourd'hui à l'Amérique dite latine, espagnole et portugaise qui possède de ce fait une incontestable unité de culture».

Si l'on ajoute que les différents chapitres de *L'Ame des peuples* ont pour titre : le «réalisme latin», le «mysticisme russe», la «discipline allemande», la «ténacité anglaise», etc., le lecteur peut deviner, comme nous, les embûches du mot «latinité». Allons-nous donner crédit à de tels stéréotypes ? Où trouver, dans cette Europe qui a connu, au long de son histoire, tant d'invasions et de mouvements de peuples, une nation vraiment latine ? Comment A. Siegfried peut-il parler de l'«incontestable unité de culture» de l'Amérique latine alors que, dans le même ouvrage, il déplore dans ce continent les «ferments inquiétants» (sic) de la présence indienne et de la présence noire ? Comment déjouer le piège d'un concept, latinité, dont l'extension est si vaste que la compréhension court le risque de se diluer dans l'ineffable ou d'être tout sottement contradictoire ?

Instruits et rendus prudents, nous en restons dans cette introduction, à la définition stricto sensu : la latinité, c'est d'abord un monde c'est-à-dire un domaine géographique et les gens ou les peuples qui vivent sur ce domaine ; c'est aussi une civilisation ou une culture.

3. Prudence toute provisoire. Les organisateurs pensaient que la démarche qu'ils proposaient pour les trois journées du colloque avait chance d'être heuristique et de permettre d'aller plus avant. Les pages qui suivent témoigneront que leur optimisme n'était pas imprudent.

D'entrée, avec un guide érudit, le professeur Paul Teyssier, le colloque s'ouvre sur l'exploration du monde (des mondes) latin(s), de la culture (des cultures) latine(s).

Le deuxième temps est consacré aux langues latines. Ce qu'ont indiscutablement en commun aujourd'hui les Latins, c'est l'usage des langues latines, de langues qui ont même origine et des parentés réelles.

Ce point posé, et c'est un point fort, la réalité reste : la majorité des Latins ne se comprennent pas entre eux ou ne se comprennent que partiellement quand leurs langues sont différentes. Comment peut-on favoriser une communication interlatine ? Problème urgent mais difficile sur lequel des linguistes et des enseignants peuvent esquisser des solutions.

Le troisième temps de la rencontre est centré sur les cultures latines avec, là encore en arrière-plan, l'intercommunication culturelle entre Latins. Méthodologiquement, il a paru souhaitable d'examiner :

a) ce que les cultures latines pouvaient avoir de commun entre elles et si, au terme d'une analyse réductrice, on pourrait parler d'une culture latine. La démarche envisagée est :

. soit *synchronique* : analyse des éléments constitutifs des cultures latines aujourd'hui : par exemple, la famille, le rôle de la femme, l'école, la religion, le droit, etc.

. soit *diachronique* : les forces de maintenance ou d'unification à travers l'histoire et leur résistance aux forces d'évolution et de dispersion, résistance par la fidélité aux modèles anciens (avec le danger d'immobilisme) ou, mieux, par une fidélité « novatrice » à ce que Paul Ricoeur appelle le « noyau créateur » des cultures qui ne veulent ni mourir, ni trahir.

b) Les contacts avec les autres groupes culturels, la latinité n'étant pas un isolat. Ces contacts ont été et restent constants : ainsi la culture ou les cultures latine(s) se trouve(nt)-elle(s) confrontée(s), en conflit ou en symbiose, avec d'autres cultures : africaine, arabe, indienne mais aussi musulmane ou protestante. Là encore, la dimension historique doit être prise en considération ainsi que le rôle de forces de dispersion et d'évolution.

Au terme de cette introduction, nous souhaiterions que le lecteur prît mieux conscience combien la réalisation de ce colloque par le Centre International d'Études Pédagogiques de Sèvres est dans la nature de l'institution. Pour deux raisons : un avantage et un risque.

L'avantage est que la latinité conçue comme un thème de réflexion, d'étude et d'enseignement peut d'entrée être abordée à plusieurs niveaux, concrètement au niveau des études universitaires comme à celui des études secondaires. Il n'y a pas lieu d'attendre - et les propositions finales en témoigneront - que les premiers aient défriché le terrain pour que les seconds puissent commencer à enseigner. Ainsi éviterons-nous les lenteurs d'une démarche descendante, voire condescendante, du supérieur vers le secondaire ou même le primaire ; et lui substituerons-nous un dialogue fructueux dont on a, à Sèvres, depuis longtemps l'habitude.

Le risque serait celui de l'enfermement des Latins dans la latinité, par réaction, éventuellement, à une culture dominante dont on connaît la présence et la prégnance. Le pire pouvant être cet enfermement au second degré que signifierait une latinité figée, ayant perdu ce feu créateur propre aux cultures vivantes. L'esprit d'ouverture internationale et l'esprit novateur de cette maison sont une garantie contre ce risque.

André Reboullet

LES FRONTIÈRES DE LA LATINITE

*

Qu'entend-on par *latinité* ? Pour les Romains, le mot *latinitas* désignait la langue latine correcte et, très subsidiairement, un des éléments de la civilisation véhiculée par cette langue, à savoir le droit «latial» ou «latin». En français, si l'on s'en rapporte à Littré, la *latinité* a été pendant très longtemps la «manière de parler ou d'écrire le latin», et rien de plus. C'est en ce sens qu'on louait la «belle latinité» d'un auteur. Inversement, on appelle «basse latinité» la période où la langue latine est entrée en décadence. Mais peu à peu le concept de latinité s'est étendu et enrichi. De nos jours il ne concerne plus seulement la langue et la littérature : il englobe toutes les valeurs de culture et de civilisation qui en sont sorties ou qui s'y rattachent. Il se chargera ainsi de résonances de plus en plus complexes, et sa définition deviendra de plus en plus malaisée.

L'un des buts du présent colloque est précisément de chercher ce que signifie exactement, en 1983, le mot de *latinité*. Je voudrais pour ma part contribuer au moins à poser le problème et à lancer le débat en énonçant quelques réflexions préliminaires sur ce que j'appellerai les «frontières de la latinité».

LE CENTRE DE LA LATINITE : LE «LATIUM VETUS»

L'idée qui me guidera, c'est que la latinité a un centre qu'il est relativement facile de définir et de situer dans le temps et dans l'espace, mais que ses limites sont au contraire incertaines et vagues. Partant d'un point bien précis, la latinité s'est propagée par une série d'ondes concentriques qui sont allées s'éteindre en des périphéries diverses, dessinant sur la carte du monde des territoires complexes qui se recouvrent en leur centre mais divergent sur leurs bords. C'est cette géographie culturelle que je vous invite à découvrir, en partant du centre et en parcourant jusqu'à leurs diverses frontières les multiples «latinités» qu'il est possible d'identifier.

Le centre de la latinité, c'est, dira-t-on, la ville de Rome. Certes, ou plus exactement le Latium. Remarquez qu'on dit *lingua latina*, et non *lingua romana*. Le latin, source et fondement de toute latinité, c'est la langue du Latium, c'est-à-dire du petit territoire primitif que délimitent le Tibre au nord, le Mont Circé au sud, à l'ouest la mer et à l'est les premiers contreforts de l'Apennin, et qui englobe la chaîne volcanique des Monts Albins. Tel est le premier Latium, - *Latium Vetus* -, dont Rome est sortie. Là est situé le terroir de la langue latine, le centre de la latinité.

Qu'il y ait effectivement un centre à la latinité, c'est ce que prouve, entre autres choses, le fait que la langue latine soit, dès son origine, remarquablement unifiée, qu'elle ignore les variations dialectales. Quelle différence avec le grec, ou même avec l'italien moderne !

Si je devais effectuer un pèlerinage aux sources de la latinité, j'évitais donc la ville de Rome. Je me rendrais au cœur du *Latium Vetus*, dans les Monts Albins, au-dessus de Rocca di Papa, tout près du site d'Albe la Longue. Je gravirais les pentes du Monte Cavo, en empruntant la voie romaine qui serpente au milieu des châtaigniers. C'est là qu'à chaque printemps les représentants des quarante-sept cités de la Confédération Latine allaient célébrer les *feriae latinae* au temple de Jupiter Latiale, leur protecteur. Arrivé lui-même sur le sommet, où toute trace de temple a

disparu, le pèlerin moderne embrasse d'un coup d'oeil le petit coin de terre d'où tout est sorti :

Genus unde latinum,
Albanique patres, atque altae moenia Romae (1).

Solidement installés en ce centre, nous pouvons maintenant nous transporter en esprit bien au-delà de la ville de Rome, des montagnes et de la mer, jusqu'aux diverses et successives frontières de la latinité.

PREMIERE FRONTIERE : LA LANGUE LATINE

La première frontière est d'une telle évidence que nous ne nous y attarderons pas. C'est celle qu'a atteinte la langue latine à la suite des conquêtes romaines. Nous portons tous dans un coin de notre mémoire la carte de l'Empire Romain au moment de sa plus grande extension, par exemple sous le règne d'Adrien (117-138). Il déborde bien au-delà du monde méditerranéen, qu'il englobe. Mais la latinisation n'a pas suivi partout la marche des armées romaines. Une limite coupe l'Empire du nord au sud. C'est seulement à l'ouest de cette ligne que la langue latine est dominante et prépondérante. Cet Occident latin comprend la Dacie et une partie des Balkans, mais à l'est c'est partout le grec qui est la langue de culture. Cette division du monde romain entre un ouest latinisé et un est hellénisé va, d'une certaine façon se perpétuer jusqu'à nos jours. A travers Byzance et les Eglises orthodoxes, c'est l'hellénisme, et non la latinité, qui va féconder une grande partie du monde slave, dont fait partie la Russie. La latinité est donc limitée à la partie occidentale du monde romain.

DEUXIEME FRONTIERE : LES LANGUES ROMANES EUROPEENNES

La deuxième frontière de la latinité, c'est celle que définissent les langues romanes européennes, c'est-à-dire les langues issues du latin, dans l'aire qu'elles occupaient avant l'expansion européenne de la Renaissance et des temps modernes. Cette nouvelle latinité correspond à l'Occident latin de l'Empire romain que nous venons d'évoquer, mais un Occident diminué et rétréci. L'Afrique du Nord n'en fait pas partie, toute entière vouée à l'Islam et à sa langue : l'arabe. En Europe même, la frontière linguistique s'est partout stabilisée au sud de la limite atteinte par l'Empire avant les invasions. Les Iles Britanniques en sont exclues. La ligne du Rhin et du Danube a été enfoncée. Seule la Roumanie maintiendra, face au monde slave, une présence latine dans l'ancienne Dacie.

Dans le territoire qui est resté à lui, le latin s'est lentement transformé dans l'usage parlé, donnant naissance aux langues romanes modernes.

Enumérons-les rapidement, en allant de l'ouest à l'est. Voici d'abord la Péninsule Ibérique où, seul de son espèce en Occident, le peuple basque a refusé la romanisation, conservant avec obstination sa vieille langue non indo-européenne. Mais tout le reste de la Péninsule a adopté le latin, qui à l'ouest est devenu le portugais et le galicien (à l'origine deux parlers presque identiques), au centre le castillan (c'est-à-dire l'espagnol) et à l'est le catalan. Le galicien-portugais, le castillan et le catalan ont recouvert avec la Reconquête, et ont éliminé, les parlers romans dits «mozara-

(1) «D'où vient la race latine, nos ancêtres les Albins, et les murailles de la haute Rome», Virgile, *Enéide* I, v. 6-7.

bes» qui avaient continué à être parlés dans l'Espagne du centre et du sud pendant la domination musulmane. Si nous passons les Pyrénées nous trouvons l'occitan et le français d'oïl, eux aussi attestés dans un grand nombre de dialectes divers, dont l'un deviendra le français moderne. Plus à l'est nous nous garderons d'oublier, entre les sources du Rhin et l'Adriatique, le romanche (dans les Grisons), le ladin (dans le Tyrol du sud) et le frioulan (dans la région d'Udine), trois îlots qui sont les restes d'un continent submergé. Puis voici l'italien, avec des dialectes d'une extrême vitalité, - piémontais, lombard, ligurien, vénitien, napolitain, sicilien etc., avec une mention spéciale pour le sarde, idiome archaïque à la personnalité bien marquée. Enfin, survolant la côte dalmate, où ont longtemps existé des parlers romans aujourd'hui disparus, nous atteignons le roumain, cette île de latinité au milieu d'un océan slave et hongrois, auquel se rattachent les dialectes aroumains de Macédoine et un petit îlot d'istroumain (à l'est de Trieste) en voie d'extinction. -Telle est la *Romania* européenne. C'est dans ce domaine qu'est le coeur de la latinité. C'est là que survit d'une certaine façon la vieille langue du Latium.

Du point de vue socio-culturel, cette *Romania* européenne présente une grande variété de situations. On y trouve cinq langues nationales (le portugais, l'espagnol, le français, l'italien et le roumain), la langue commune d'une région autonome (le catalan) et des dialectes très divers au statut extrêmement varié. On y voit, dans le cours de l'histoire, des langues communes se constituer, et à l'inverse des parlers disparaître. D'un point de vue strictement linguistique, la typologie des langues romanes suggère d'intéressantes observations. Trois des cinq langues nationales qui s'y sont constituées, - le portugais, l'espagnol et l'italien -, sont plus proches du latin primitif. Les deux autres au contraire, - le français et le roumain -, sont à bien des égards plus aberrantes, plus marquées par des influences non romanes.

Il est intéressant d'observer que, dans la terminologie traditionnelle, les langues issues du latin sont appelées «romanes» plutôt que «latines». Cette façon de dire privilégie le rattachement à Rome plutôt que la filiation purement linguistique à partir du latin. Sans doute faut-il voir là l'effet du prestige qu'a conservé la Rome impériale. Effectivement la racine de «Rome» a donné naissance à beaucoup plus de mots que celle de «latin». Pour nous en tenir au français, «Rome» est à l'origine d'un vocabulaire abondant et d'une grande richesse sémantique. Au Moyen Age on a appelé *roman* la langue vulgaire, par opposition au latin. Le mot «roman» a ainsi tout naturellement désigné certains genres littéraires qui utilisaient cette langue, et c'est en ce sens qu'on parle par exemple du *Roman de la Rose*. On en est ainsi venu à notre *roman* moderne, celui de Balzac ou de Zola, avec ses dérivés (*romancier*, *romanesque* etc.). Mais le «roman» primitif, c'est-à-dire la langue romane, a été appelé de noms divers selon les régions. La Suisse de langue française est la Suisse *Romande*, le parler des Grisons est le *Roumanche*, les descendants des Daces romanisés sont les *Roumains*, et leur langue le *roumain*. N'oublions pas, à ce propos, que l'Empire Byzantin a été, pendant tout le Moyen Age, la *Romania*, et que Constantinople était la nouvelle Rome. C'est pourquoi les Arabes ont désigné les chrétiens du nom de *Roumis*, où l'on peut voir aussi bien une référence à cette nouvelle Rome qu'à l'ancienne. Rappelons qu'en France on appelle souvent les Tziganes du terme de *Romanichels*. Ce jaillissement morphologique et sémantique s'est accéléré depuis la fin du XVIII^e siècle, avec l'architecture *romane* et, surtout, la littérature *romantique* et le *Romantisme* lui-même. La «romance» de chez nous a été rejointe par la «romance» venu d'Espagne, celui du *Romancero*. A côté de ce foisonnement, la famille des mots issus de *latin* est d'une désespérante pauvreté : on n'y trouve guère, à côté de deux ou trois dérivés savants, du type *latiniste*, *latiniser* etc., que le nom du *ladin*, ce parler roman du Tyrol du sud.

TROISIEME FRONTIERE : LA ROMANIA D'OUTRE-MER :

A la suite de l'expansion européenne à l'époque de la Renaissance une nouvelle Romania allait naître outre-mer. Et voilà créée une troisième frontière à la latinité. Cette Romania d'outre-mer concerne trois des cinq langues nationales de la Romania européenne : l'espagnol, le portugais et le français. Si l'on prend les pays où l'une de ces trois langues est aujourd'hui langue nationale ou officielle, on obtient une très longue liste. On entend parfois célébrer sur un ton triomphaliste le destin mondial de l'espagnol, du portugais et du français. Essayons de voir les choses avec objectivité. La réalité est complexe.

Il y a d'abord, dans cette Romania d'outre-mer, des situations de *monolinguisme*. C'est le cas pour plusieurs des pays de l'Amérique dite, précisément, latine : l'espagnol est la seule langue de Cuba et de la République Argentine ; le portugais est la seule langue du Brésil. Mais en devenant la langue unique de ces nouvelles nations, l'idiome européen transplanté s'est transformé. Il a été remanié et en quelque sorte digéré par de nouveaux locuteurs. Il s'est adapté à son nouveau terroir.

Dans beaucoup d'autres pays, on trouve des situations complexes de *multilinguisme*. Le français du Canada nous en fournit un exemple, puisque même au Québec, où il est nettement majoritaire, il doit d'une certaine façon compter avec l'anglais. Mais c'est surtout dans l'Amérique «de langue espagnole» que le multilinguisme est fréquent. Dans beaucoup de ces nouvelles nations les langues amérindiennes restent d'un large emploi à côté de l'espagnol. C'est le cas, en particulier, au Mexique, au Guatemala, au Honduras, en Colombie, en Equateur, au Pérou, en Bolivie et au Paraguay. Parmi les langues amérindiennes les plus parlées, il faut mentionner le *nahuatl* (au Mexique), le *quetchua* et l'*aymara* (au Pérou et en Bolivie), et le *guarani*, qui jouit au Paraguay, au même titre que l'espagnol, du statut de langue nationale. Ce multilinguisme crée, dans beaucoup de ces pays, un «problème de la langue», en raison des revendications que font valoir les usagers des parlers amérindiens longtemps marginalisés. Mais cette situation est précisément ce qui fait l'originalité de cette Romania d'outre-mer. Notre troisième frontière définit une latinité déjà largement ouverte sur la pluralité des cultures.

QUATRIEME FRONTIERE : LES CREOLES A BASE ROMANE

La quatrième de nos frontières est celle qui englobe les créoles à base lexicale romane. Cette affirmation paraîtra sans doute étonnante à plusieurs personnes. Le problème des créoles est assez important pour que nous nous y arrêtions un peu longuement.

Nos «créoles romans» sont issus du portugais, du français et de l'espagnol. Ils appartiennent, avec les créoles anglais et hollandais, au groupe des créoles résultant de la transformation et de la restructuration des langues transportées outre-mer à la suite de l'expansion européenne de la Renaissance. Ils sont aujourd'hui la langue maternelle de plusieurs millions de locuteurs.

Nous mentionnerons d'abord les créoles portugais, car ils sont les plus anciens. Ceux d'Afrique sont parlés dans les îles du Cap-Vert, en Guinée-Bissao, et dans les trois îles de São Tomé, Príncipe et Ano Bom, situées au fond du golfe de Guinée. Leur statut socio-culturel est très divers : dans les îles du Cap-Vert ainsi qu'à São Tomé, Príncipe et Ano Bom ils sont la langue de toute la population, alors qu'en Guinée-Bissao le créole, qui se développe rapidement, se superpose à plu-

sieurs langues africaines. En Asie des créoles portugais étaient parlés, à la fin du siècle dernier, sur la côte occidentale de l'Inde (Diu, Damão, Mangalore, Mahé, Cochin), à Ceylan, à Malacca, à Singapour, à Java et à Macao. Ils ne survivent que partiellement. Enfin il reste des traces de créoles portugais sur le continent américain, - en Guiana, au Surinam et en quelques points du Brésil.

Les créoles français occupent deux aires très éloignées l'une de l'autre. Il y a d'une part ceux d'Amérique, qu'on trouve à Haïti (c'est là la communauté créolophone la plus importante du monde, avec cinq millions de locuteurs), dans les Petites Antilles (Guadeloupe et ses dépendances, Martinique, Dominique, Sainte-Lucie, Grenade, Saint-Vincent et Trinité), dans la Guyane française et en Louisiane. Il y a d'autre part ceux de l'Océan Indien, parlés à la Réunion, à l'île Maurice, à Rodriguez et aux Seychelles.

Enfin les créoles espagnols se rencontrent en Amérique et dans les Philippines. Le *papiamentu* est l'instrument de communication de plus de 200 000 personnes dans les îles de Curaçao, Bonaire et Aruba (sur la côte du Vénézuëla) ; son vocabulaire est essentiellement espagnol, avec un fond portugais et des éléments hollandais. Le *Palenquero* de Colombie est également à base espagnole, ainsi que divers parlers qui survivent aux Philippines, et qui sont connus aujourd'hui sous le nom générique de *Chabacano*.

Les créoles soulèvent actuellement chez les linguistes un vif intérêt. Ils constituent en effet des sortes de laboratoires naturels qui permettent d'étudier sur le vif certains phénomènes et de mieux comprendre comment s'effectuent les changements de langues. Mais leur interprétation est loin de faire l'unanimité. On les a longtemps considérés comme des langues européennes abâtardies. En réalité, ce sont des langues nouvelles, où un vocabulaire presque entièrement européen, - donc roman pour les trois types de créoles qui nous intéressent ici -, a été refondu dans une structure originale sous l'effet d'un substrat complexe, en grande partie africain. Ce sont à la fois, suivant l'angle sous lequel on les regarde, des langues romanes ou des langues africaines. Nous pouvons donc les revendiquer comme membres de la latinité, dont ils occupent une zone marginale. Après tout le français est une sorte de créole latin, et le rapport du «haïtien» au français est de même nature que celui du français au latin. Les créoles portugais, français et espagnols ont été marqués par certains événements douloureux ou même tragiques, - l'esclavage qui est lié à leur naissance, la protestation anticoloniale qu'exprime leur affirmation actuelle -. Ils n'en appartiennent pas moins à la famille romane, dont ils constituent une nouvelle génération.

CINQUIEME FRONTIERE : LES LANGUES ROMANES EN SITUATION DE DIGLOSSIE

La cinquième frontière de la latinité intéresse les langues romanes qui ont été adoptées comme langues secondes dans des pays possédant leurs langues et leurs cultures propres. On retrouve dans ce groupe, une fois de plus, le portugais, le français et l'espagnol. Mais les situations concrètes sont extrêmement diverses.

Il y a d'abord les pays nouvellement indépendants qui ont conservé, comme langue officielle, celle de l'ancien colonisateur. Tel est le cas du portugais dans cinq pays d'Afrique (républiques du Cap-Vert, de Guinée-Bissao, de Sao-Tomé et Príncipe, d'Angola et de Mozambique), où il est la langue «officielle» et se superpose à des langues «nationales» (telle est la terminologie actuelle) qui sont soit des créoles

(Cap-Vert, Guinée-Bissao, Sao-Tomé et Príncipe) soit des langues africaines (Guinée-Bissao, Angola et Mozambique). Le portugais sert dans l'enseignement public, dans l'administration, dans la presse, et pour tous les rapports avec le monde extérieur. Les statistiques montrent, d'autre part, que seule une petite partie des habitants a accès au portugais. Pour cette minorité, la situation normale est donc celle de *diglossie*, avec une langue de statut socio-culturel «supérieur» (le portugais) et une langue de statut «inférieur» (le créole ou la langue africaine). Cette situation est aussi celle du français à Haïti (où il se superpose au créole) et dans les pays «francophones» d'Afrique Noire (où subsistent partout les langues africaines). C'est aussi celle de l'espagnol dans la république de Guinée Equatoriale. Et, dans le fond, la diglossie que nous décrivons ici n'est pas tellement différente de celle que nous avons mentionnée plus haut à propos du Paraguay, un pays où existent conjointement l'espagnol et le guarani.

Il faudrait évidemment nuancer ce tableau, et montrer la diversité qui existe dans le groupe des «pays de diglossie». Dans certains d'entre eux, par exemple le Sénégal, la langue officielle (le français) est assumée sans réticence. Dans d'autres, elle jouit d'une situation de fait présentée comme non définitive (c'est le cas au Maghreb, en particulier en Algérie). Dans d'autres enfin elle n'intéresse qu'une partie de la population (le Liban).

Mais dans tous les cas la langue européenne, qu'elle soit franchement revendiquée ou simplement tolérée, cohabite avec des langues locales très différentes d'elle, qui véhiculent des cultures originales. Nous avons donc là, en fin de compte, une situation de *pluralisme culturel*. Quelle différence avec les pays monolingues de la Romania d'outre-mer, comme Cuba ou le Brésil, où l'idiome européen est la langue maternelle des habitants ! Dans les pays de diglossie son rôle est plus complexe, et forcément plus précaire. Dans la partie du monde ici évoquée, le portugais, le français et l'espagnol sont dans le même cas que l'anglais en Inde ou dans les pays «anglophones» d'Afrique. Ils peuvent continuer longtemps encore à jouer leur rôle dans le pluralisme culturel de ces nations. Mais ils peuvent aussi, en fonction du jeu des forces économiques, démographiques et politiques en présence, être un jour éliminés.

De toutes façons, cette Romania marginale ne peut espérer survivre que dans le respect de la diversité des cultures. L'idiome européen doit être librement accepté, et sa présence doit être perçue comme bénéfique. Dans la réalité, les situations socio-culturelles provoquées par la diglossie sont complexes. Les rapports qu'un Africain «francophone», par exemple, entretient avec la langue française, et à travers elle avec la latinité, ne peuvent manquer d'être ambigus. D'un côté, le français apparaît comme lié à l'ancien colonisateur, ce qui peut le faire percevoir comme un instrument d'assujettissement. Mais de l'autre c'est un outil de promotion, de culture, de perfectionnement technique ; c'est un moyen d'accéder à l'universel ; c'est donc une force de libération. Dans cette dialectique complexe seul l'avenir dira de quel côté aura penché le destin.

SIXIEME FRONTIERE : L'EGLISE CATHOLIQUE LATINE

La sixième frontière de la latinité est celle de l'Eglise Catholique Latine. Cette église se distingue d'abord des Eglises Orthodoxes et des diverses confessions protestantes. Mais elle ne se confond pas avec l'Eglise Catholique Romaine, qui comprend les Eglises Orientales Catholiques (de rite maronite, byzantin, arménien, syrien etc.). L'Eglise Catholique Latine est celle qui a utilisé le latin comme langue du culte jusqu'au Concile Vatican II. Sa capitale est Rome, et le Pape en est le chef en

tant que patriarche d'Occident. On imagine l'impact énorme que cette situation a eue sur la latinité. Ce n'est pas en vain que tout ce qui s'est écrit pendant de longs siècles dans le cadre de l'Eglise, et une bonne partie de ce qui s'y est dit, l'a été en latin. La trace en est partout bien visible, même depuis Vatican II.

En épousant le monde d'expression latine, l'Eglise Catholique s'identifiait avec l'Occident européen, c'est-à-dire avec cette région de la terre qui, à partir des Découvertes, allait se faire conquérante et dominatrice. Elle se faisait l'alliée, certains diront la complice, d'une partie de l'humanité contre les autres. De là une terrible ambiguïté. En principe le Christianisme est par essence universel, ce qui l'oblige à s'incarner dans toutes les langues et toutes les cultures. Mais en pratique il avait partie liée avec l'Europe, et très précisément l'Europe latine. Certes beaucoup de pages de son histoire démentent cette compromission : le dominicain Bartolomé de las Casas a défendu au XVI^e siècle les Indiens contre les Espagnols, et un peu plus tard les Jésuites se sont faits Chinois en Chine. Mais c'est seulement avec Vatican II que l'Eglise de Rome a pris un virage historique qui marque la volonté de rompre définitivement avec son passé. C'est alors qu'elle a abandonné l'usage exclusif du latin. Cessant d'être «latine», l'Eglise Catholique Romaine devenait moins «occidentale». Certes le poids de l'histoire est tel que son passé latin la marque toujours de mille manières, et que sa présence dans le monde dessine toujours les contours d'une certaine latinité. Il reste qu'elle a résolument opté, elle aussi, pour le pluralisme des cultures.

SEPTIEME FRONTIERE : LA LATINITE MEDIEVALE ET MODERNE

Mais voici une septième frontière, celle de la latinité médiévale et moderne, une latinité qui, après une certaine date, coïncide avec l'Humanisme. Ce que l'on appelle le Moyen Age correspond en effet à une renaissance de la langue latine, qui sert alors dans l'Occident chrétien, malgré l'émergence des langues modernes, d'instrument universel de communication et de culture. Dans les textes juridiques, religieux, philosophiques, techniques, et dans une bonne partie de la «littérature», le latin règne sans partage, de l'Ecosse à la Sicile et du Portugal à la Pologne. Ainsi est préservée à la fois l'unité et la continuité historique de l'Occident. C'est là une des idées développées dans le grand livre d'Ernst Robert Curtius sur la «littérature européenne et le Moyen Age latin» (1).

Il y eut ensuite l'Humanisme et ses suites, avec tout le renouveau de la culture qu'il portait en lui. La langue des Humanistes, c'est le latin, - langue exclusive de certains, comme Erasme, en tout cas langue commune de tous, même de ceux qui cultivaient en même temps leurs idiomes nationaux. Les valeurs de l'Humanisme se nomment en latin : *studia humanitatis, litterae humaniores, litterae quae ad humanitatem pertinent, eruditio, bonae artes, bonarum artium studia...* Bien plus, c'est à travers le latin que nous est arrivé depuis la Renaissance l'essentiel de l'Hellénisme. A l'âge d'or de l'Humanisme, c'est grâce au latin qu'a été préservée, malgré tous les déchirements du temps, une certaine unité intellectuelle et morale de l'Europe.

Cette latinité-là, qui intéresse toute l'Europe romane et germanique, et une bonne partie du monde slave, et qui sera portée outre-mer avec l'expansion occidentale, va longtemps survivre dans la science et la philosophie, et elle sera pour de longues générations la base de la «culture classique». Le maintien d'une certaine partie au moins de cette latinité est une des façons d'ancrer les hommes d'Occident dans leur passé et de les rattacher à leur racines.

(1) Ernst Robert Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, 1ère éd. 1948.

HUITIEME FRONTIERE : LE DROIT ROMAIN

La huitième frontière de la latinité nous est donnée par le droit romain. Le droit romain, c'est l'ensemble des règles juridiques créées par Rome depuis l'origine jusqu'à Justinien, qui les a codifiées au VI^e siècle dans le *Corpus Juris Civilis*.

Le droit romain a survécu dans l'Empire Byzantin. En Occident son naufrage, sans être total, fut beaucoup plus grave. Il renaquit à partir du XI^e siècle et devint objet d'étude dans toutes les universités d'Europe. Il revit d'une certaine façon dans toute une famille de droits modernes, qui s'en sont inspirés. Ces droits occupent l'Europe continentale, à l'exception, bien entendu, des pays à régime marxiste, l'Amérique Latine, une bonne partie des nouvelles nations «francophones» d'Afrique, le monde arabe, et même le Japon.

La carte de cette «latinité» juridique est assez différente de celles que dessinaient les précédentes frontières. Si l'Allemagne et les Pays-Bas en font partie, l'Angleterre, patrie de la *common law*, en est exclue. En revanche l'Ecosse s'y trouve.

NEUVIEME FRONTIERE : LA LANGUE ANGLAISE

Mais ne quittons pas l'Angleterre. Elle nous suggère en effet une neuvième frontière de la latinité : celle de la langue anglaise. Il nous faut en effet tenir compte du fait que le latin et certaines langues romanes ont exercé une profonde influence sur plusieurs idiomes non romans. L'un de ces idiomes, c'est l'anglais.

Certes l'anglais est une langue germanique, qui appartient au même groupe que le frison, le néerlandais, le Plattdeutsch et l'allemand moderne. Mais c'est aussi, de toutes les langues germaniques, celle qui a subi le plus profondément la marque du latin et du français. On peut même dire sans beaucoup exagérer que pour une partie essentielle de son vocabulaire, et pour de nombreux traits de sa syntaxe, l'anglais est une langue romane.

Bornons-nous au vocabulaire. Chacun sait que, bien avant l'arrivée sur le sol britannique, en 1066, des Normands francophones, le vieil anglais avait déjà absorbé tout un lot de mots latins. Certains de ces latinistes, comme *street (strata)*, *wall (vallum)*, *cheese (caseus)*, remontent au temps où les Anglo-Saxons vivaient encore sur le Continent. Certains sont venus plus tard, après leur conversion au christianisme, par exemple *minster, monk, nun, paradise*. Mais cela n'est rien à côté de l'extraordinaire invasion de mots français qui se produit à partir de Guillaume le Conquérant. Ces mots ne cessent d'affluer pendant tout le Moyen Age, relayés ensuite par d'innombrables termes savants gréco-latins accommodés à la façon française. Si j'ouvre au hasard l'un des nombreux ouvrages qui ont traité cette question, par exemple *l'Esquisse d'une histoire de la langue anglaise* de Ferdinand Mossé (1ère édition 1947) je constate que ces emprunts appartiennent aux champs sémantiques les plus divers : le gouvernement (*authority, parliament, sovereign*), l'Eglise (*clerk, parson, faith, trinity, to pray, to preach*), l'armée et la guerre (*battle, spy, enemy, soldier, to besiege, to conquer*), les arts et les sciences (*painting, artist, poet, tragedy*), et qu'ils constituent une bonne partie du vocabulaire psychologique et abstrait (*intelligence, memory, sentence, innocent, principal, consideration*). Certains de ces termes portent la marque de leur origine dialectale (*to carry, cattle, castle, to catch* viennent du normand ou du picard). D'autres sont tellement «digérés» par la phonétique anglaise (*poor, await, to rob*) qu'on ne se douterait pas de leur origine.

Toute une série de traits stylistiques propres à l'anglais s'expliquent par l'existence de nombreux doublets dans lesquels un mot d'origine germanique est accolé à un synonyme d'origine latine. On les trouve dans la phraséologie courante («I pray and beseech you»), dans les formules consacrées de la langue religieuse («we meet and assemble to adore and worship»), et les écrivains les créent spontanément. Ainsi Shakespeare : «by leave and permission» (*Jules César*), «dispersed and scattered» (*Richard III*), «the head and source» (*Hamlet*).

Le destin mondial de la langue anglaise intéresse donc les langues romanes, et d'abord le français. Et c'est ainsi que, paradoxalement, le rayonnement de la langue anglaise peut servir la latinité. Quiconque connaît d'une façon raisonnable le vocabulaire anglais sait en effet déjà, sans s'en douter, une part très importante du vocabulaire français, et d'une façon générale peut accéder facilement au vocabulaire des autres langues romanes. Ne pourrait-on pas, en réfléchissant à ces parentés, en déduire un renouvellement de la pédagogie du français en milieu anglophone ?

DIXIEME FRONTIERE : LES AUTRES LANGUES NON ROMANES, EXEMPLE : L'ALLEMAND

Ce que nous venons de dire de l'anglais est évidemment vrai, bien qu'à un moindre degré, d'autres langues européennes non romanes. L'allemand, lui aussi, est riche en éléments romans. Et voilà notre dixième frontière de la latinité. Les livres spécialisés, par exemple l'histoire de la langue allemande d'Adolf Bach (1) et le dictionnaire étymologique de Friedrich Kluge (2), étudient les nombreux emprunts que l'allemand a fait au latin et aux langues romanes, en particulier au français. Une première couche de mots latins a pénétré en vieux haut-allemand dès l'époque romaine, par exemple *Wein* (*vinum*, «vin»), *Kelter* (*calcatorium*, «pressoir»), *sicher* (*securus*, «sûr»), *Fenster* (*fenestra*, «fenêtre»). Un stock plus récent remonte à la christianisation des Germains, comme *Kirche* («église»), *Engel* («ange») ou *Teufel* («diable»). Puis vient la vague de la culture monastique, avec par exemple *Brief* («bref», c'est-à-dire «lettre»), *schreiben* (*scribere*, «écrire»). Au Moyen Age les emprunts se multiplient (*Körper*, *Apotheke*) et avec la Renaissance et les temps modernes le processus continue (*Doktor*, *Professor*, *Dekret*, *Prozess*, *Philosophie*, *Gravität*, *Artillerie*, etc.).

Mais ce qui est plus intéressant encore, ce sont les calques, que les Allemands appellent *Lehnüberparsetzungen* («traductions d'emprunts»). Il s'agit de mots allemands formés de racines germaniques, mais qui traduisent les éléments constitutifs d'un mot latin pris comme modèle. Ainsi *Überfluss* («abondance») reproduit *ab-undancia* ; *Heimweh* («nostalgie») reflète parfaitement *nost-algia* ; de la même façon ont été faits *Nachschrift* («post-scriptum»), *Einfluss* («in-fluence»), *Eindruck* («in-pression»), *Ausdruck* («ex-pression»), *Übergang* («trans-ition»), *Mittelalter* («Moyen Age»). Et l'on pourrait multiplier à l'infini les exemples. Dans tous ces cas la forme extérieure des mots est purement allemande, mais l'organisation conceptuelle, la *forma mentis* est latine (ou gréco-latine). Il s'agit de fidèles copies, et rien de plus. Nous pouvions nous croire dans les forêts de la Germanie, et nous étions en réalité à Rome ou à Athènes.

(1) Adolf Bach, *Geschichte der deutschen Sprache*, 1ère éd. 1938.

(2) Friedruch Kluge, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, 1ère éd. 1883 ; nombreuses rééditions.

ONZIEME FRONTIERE : L'ALPHABET LATIN

Avec notre onzième et dernière frontière, nous arrivons aux limites extrêmes de la latinité. Il s'agit de l'alphabet latin. L'ancêtre auquel il se rattache est l'alphabet phénicien, inventé vers la fin du deuxième millénaire avant J.C. L'alphabet phénicien a donné naissance à l'alphabet grec, et celui-ci à l'alphabet étrusque. C'est aux Etrusques que les Romains ont emprunté le leur qui est aussi le nôtre. Le premier texte connu écrit en lettres latines se lit sur la fameuse fibule de Préneste, qui remonte au VII^e siècle avant J.C. Ce même alphabet latin est devenu par la suite celui d'une grande partie de l'Europe, bien au-delà des pays romans. Il a été adopté dans l'ensemble du monde germanique moderne, ainsi que par tous les Slaves appartenant à l'Eglise Catholique Latine. Il s'arrête là où commencent les pays slaves de religion orthodoxe (qui utilisent l'alphabet cyrillique) et la Grèce l'ignore bien entendu. Une frontière traverse ainsi l'Europe du nord au sud, qui englobe la Finlande, les pays baltes, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Slovénie et la Croatie. La Russie, l'Ukraine, la Bulgarie, la Serbie et la Grèce lui restent extérieures.

L'alphabet latin est naturellement celui de toutes les régions du monde où se sont implantées les langues européennes qui le pratiquent chez elles. La totalité de l'Amérique lui appartient, ainsi qu'une bonne partie de l'Afrique, que l'Australie et que la Nouvelle Zélande. Adopté par les linguistes, et rendu plus souple par l'introduction de signes diacritiques, il sert à transcrire aujourd'hui des langues extra-européennes de plus en plus nombreuses, en se substituant souvent à des systèmes plus anciens. La réforme d'Atatürk, en 1928, en a fait l'alphabet officiel de la Turquie. En U.R.S.S. il est utilisé pour noter beaucoup de «langues minoritaires». En Extrême-Orient il a été adapté au vietnamien. Même dans les aires culturelles qui ont conservé leur système graphique traditionnel, comme la Chine, le Japon, l'Inde et le monde arabe, l'alphabet latin est connu d'une large partie de la population et fait l'objet d'un enseignement.

Il est plaisant d'observer que pour la transcription des chiffres les choses ont tourné tout autrement. Les «chiffres romains» hérités des Latins ont été partout abandonnés, et ce sont les «chiffres arabes», mieux adaptés au langage mathématique, qui ont conquis le monde.

Conclusion :

Les onze «frontières» que nous avons définies dessinent de la latinité une image complexe que nous pouvons maintenant embrasser d'un seul regard. Nous remarquons qu'il s'agit toujours d'une communauté de type linguistique et culturel, étant entendu que la «culture» est constituée par tout ce que la langue véhicule, y compris la religion, le droit et les moeurs. Ce n'est pas une communauté de type racial, politique ou religieux. Certes la latinité a souvent eu la tentation de s'identifier, au cours de son histoire deux fois millénaire, avec une race (l'humanité occidentale de type européen), une politique (celle de l'Europe conquérante et dominatrice) et une religion (le catholicisme romain). Mais il en va aujourd'hui tout autrement. Les nombreuses communautés qui participent, chacune à sa façon, à l'héritage latin, sont complexes, diverses et hétérogènes. On y trouve toutes les races, une grande variété de régimes politiques et plusieurs religions. Ainsi la latinité se définit par son unité et par sa diversité. Son unité est faite de tout ce qui la rattache à un centre, à une commune origine, à une tradition historique. Sa diversité vient de son ouverture, de son libéralisme et de sa tolérance. Pour tout dire en quelques mots, la latinité est une communauté qui se nourrit de la pluralité des cultures.

Paul Teyssier

POUR L'ENSEIGNEMENT DU LATIN DANS LES PAYS DE LA LATINITE

*

De nos jours, un professeur de latin passe généralement pour une sorte de dinosaure, représentant attardé d'une espèce en voie de disparition.

Et en effet, alors que nos grands-parents et même nos parents avaient pour la plupart étudié le latin en classe et prenaient plaisir, l'âge venant, à lire des textes latins, il faut bien constater que les choses ont beaucoup changé et qu'à une lente dégradation a succédé, depuis la deuxième guerre mondiale, un déclin rapide. Les causes de cette désaffection sont multiples ; la première est à chercher dans l'évolution des sociétés de type occidental : sous le beau nom de «démocratisation», on a voulu, un peu partout, assurer à tous les enfants la même formation intellectuelle, en confondant trop souvent identité des structures et unification abusive des contenus, promotion de tous et nivellement par le bas ; dans un tel système, les enseignements de culture courent grand risque d'être sacrifiés aux matières réputées les plus utiles ; c'est ce qui est arrivé, du moins en France, à l'histoire, à la philosophie, à certaines langues vivantes, moins répandues ou moins en vogue que d'autres, au latin... Pourtant, depuis qu'en classe de 5ème une initiation au latin est donnée, vaille que vaille, à la majorité des petits Français, un nombre croissant d'entre eux choisit de l'étudier ensuite, à titre d'option. En second lieu, des doctrinaires, suivis par une foule d'adeptes, condamnent le latin, au nom du modernisme et de l'ouverture sur le monde contemporain : à l'étude des langues anciennes, qui procède, selon eux, de la notion d'un modèle archaïsant et périmé, on veut substituer une culture résolument moderne, reposant sur l'étude de la seule littérature française, ouverte à l'actualité mondiale et surtout aux mass-media, à l'étude diachronique du français et des autres langues romanes, remontant à leur matrice latine, une linguistique synchronique, rejetant systématiquement tout recours à la génétique, comme si les expériences en cours ne montraient pas qu'une culture littéraire et linguistique coupée de son passé s'effondre comme un arbre déraciné : quand on n'étudie plus Sénèque et Tite-Live, on ne lit guère Montaigne et Corneille. Il y a peut-être plus grave encore : la fascination exercée sur les esprits par les progrès foudroyants de la technique, la suprématie reconnue aux ingénieurs, aux économistes, aux informaticiens, la domination des matières scientifiques et technologiques dans les programmes scolaires ont pour corollaire l'éclipse de l'humanisme, une réduction drastique de la part faite aux disciplines littéraires et, en fin de compte un véritable phénomène de déculturation, dont le latin est une victime, si l'on peut dire, privilégiée. Ajoutons enfin que, dans certains pays comme la France, le latin a été et reste encore la cible d'ennemis résolus, qui, imbus de préjugés politiques, voient en lui l'apanage d'une minorité bourgeoise et cléricale, oubliant apparemment que les riches s'intéressent avant tout aux moyens de la richesse, dont le latin ne fait pas partie, et que, depuis le II^e Concile du Vatican, le clergé a largué allègrement la langue de Saint Jérôme et de Saint Augustin.

Pourtant on perçoit nettement, depuis quelques années, les signes d'une certaine insatisfaction, un besoin d'échapper à l'obsession et à l'oppression de l'actualité, de la nouveauté éphémère, des prouesses techniques et de la presse à sensation, un désir, même inconscient, de réflexion et de retour sur soi, pour accéder à ce qu'il y a de profond et de permanent dans l'homme. Pour atteindre ce but, le moyen le plus sûr n'est-il pas le dialogue avec les grands écrivains du passé, source inépuisable de vraie richesse, et l'entraînement, acquis dès la jeunesse, à entrer dans la

pensée d'autrui, par delà les différences des époques, des lieux, des systèmes économiques, sociaux ou politiques ? On trouverait difficilement meilleure école d'expérience humaine et de tolérance.

Pourquoi, dira-t-on, privilégier, dans l'immense foisonnement des civilisations, Rome et les lettres latines ? Les peuples slaves et germaniques, l'Inde, l'Islam, la Chine, le Japon, l'Afrique ne nous offrent-ils pas des ressources inépuisables et la matière de comparaisons infiniment plus variées ? La réponse vient d'elle-même : certes, l'humanisme est incompatible avec le rejet de toute richesse humaine, avec toute exclusive :

humani nihil a me alienum puto,

comme a dit Térence (*Héautontimorouménos*, v. 77). Mais il faut bien faire un choix, à moins de confondre la formation solide de l'esprit avec une information parcellaire, superficielle et désordonnée. Il est naturel et sain de s'imprégner d'abord de la culture dont on est soi-même issu, de même qu'on apprend d'abord à connaître et à aimer ses parents, ses grands-parents, ses frères et ses soeurs, avant de découvrir les autres.

Il n'entre pas dans mon propos de montrer, exemples à l'appui, qu'à Rome se trouvent nos racines culturelles, que, dans tous les pays qui composent la latinité d'aujourd'hui, la plupart des artistes, des écrivains et des penseurs ont été imprégnés ou du moins fortement marqués par la culture latine et que pour les comprendre et les goûter, mieux vaut recevoir une formation semblable à la leur, que l'élément latin est un composant inaliénable de notre univers symbolique et de notre système de références intellectuelles et morales, que l'histoire romaine et la littérature latine offrent en abondance aux jeunes - et aux moins jeunes - des exemples remarquables d'héroïsme, de grandeur et de liberté individuelle face aux tentations du despotisme ou de la lâcheté.

Ce qui revient au latiniste, c'est de faire valoir ce qu'il y a de profitable, d'irremplaçable dans l'apprentissage et la connaissance de la langue latine, encore de nos jours, plus spécialement pour les peuples dont la langue est la descendante ou même seulement l'héritière indirecte du latin. On nous objecte souvent que le latin est une langue difficile, dont l'apprentissage réclame beaucoup de temps - ce qui est en partie vrai, mais qu'on a un peu trop tendance à exagérer -, que des traductions bien faites - elles ne manquent pas - suffisent à l'intelligence des grands textes et permettent une lecture plus rapide et plus facile, par conséquent plus agréable et plus étendue. Il faudrait être de parti-pris ou de mauvaise foi pour contester l'intérêt majeur du recours aux traductions : elles seules rendent commode et même possible à la plupart des lecteurs, en cette fin du XX^e siècle, l'accès aux chefs-d'oeuvre littéraires de la Rome antique ; les savants latinistes et hellénistes qui ont lancé la Collection des Universités de France l'ont bien compris, puisqu'ils ont pris pour règle, dès 1917, d'accompagner d'une traduction tous les textes édités dans la célèbre Collection à l'emblème de la Louve romaine ou de la Chouette athénienne. Mais tirer de l'indiscutable utilité des traductions la conclusion qu'elles remplacent avantageusement, ou du moins sans aucun dommage, les textes originaux, serait commettre une grave méprise et s'abandonner à une illusion malheureusement répandue : toute traduction est une infidèle, plus ou moins belle ; les plus réussies ne peuvent éviter les approximations et les inexactitudes de sens, parce que, à l'exception des termes techniques strictement définis par des conventions universellement valables, les structures et le vocabulaire d'une langue ne sont jamais superposables à ceux d'une autre langue. Mais l'essentiel n'est pas dans cette quasi-impossibilité de rendre exactement le sens d'une phrase, quand on la transpose d'une langue à l'autre ; de même qu'une photographie, si précise

soit-elle, est impuissante à restituer la troisième dimension - c'est-à-dire la profondeur et les volumes -, la fraîcheur salée de l'air marin ou la chaleur torride d'un désert, de même une traduction n'est qu'une image, plus ou moins séduisante en elle-même, mais, toujours déformante et appauvrissante, de la réalité verbale jaillie du cerveau de l'auteur, ciselée et polie par lui, avec ses harmoniques évocatrices, ses sonorités et son rythme suggestifs. S'il nous paraît indispensable que le lecteur moderne, à défaut de lire aisément de longs textes suivis de Virgile ou de Tacite, sache assez de latin pour se reporter au texte, après avoir lu sa traduction sur la page d'en face, ou mieux de déchiffrer le texte en s'aidant de la traduction, c'est qu'il est nécessaire de franchir la barrière du miroir, qui n'est qu'un médiateur, pour absorber le fruit même conçu par le créateur et en goûter pleinement la saveur unique. Jamais aucune traduction ne remplacera un vers comme celui-ci : *ibant obscuri sola sub nocte per umbram...* (Virgile, *Enéide*, VI, 268).

Ce qui est vrai de toutes les langues, l'est plus particulièrement des langues anciennes : les traductions présentent l'inconvénient supplémentaire de travestir le texte antique, témoin d'un autre temps, d'autres modes de penser, de sentir, de s'exprimer, en un langage qui est le reflet de l'époque où nous vivons et de notre mentalité ; l'effort du traducteur consiste à mettre le texte original à la portée du lecteur d'aujourd'hui ; inversement ce dernier, s'il veut réellement s'ouvrir le monde intérieur de l'écrivain antique et le faire sien, doit s'affranchir des liens et des anachronismes du langage actuel et épouser celui de l'auteur.

Cette appréhension directe est d'autant plus recommandée dans le cas du latin que ses structures sont très différentes de celles de la plupart des langues modernes et que celles-ci se prêtent mal à nous en donner une image fidèle. Voyons plutôt : le latin n'a pas d'article - défini, indéfini ou partitif -, les verbes sont très rarement précédés d'un pronom sujet, les prépositions beaucoup moins fréquentes qu'en français, en italien ou en espagnol ; l'ordre des mots dans la phrase, tout en obéissant d'ordinaire à quelques usages simples est incomparablement plus souple que dans nos langues actuelles et les écrivains ont mis à profit cette ressource pour obtenir des effets surprenants d'expressivité, de musicalité ou simplement de variété. Comme chacun sait, cette économie des mots-outils parasitaires et cette liberté dans l'ordre des mots étaient rendues possibles par la richesse et la précision de la morphologie latine : non seulement, à la différence de ce qui se passe en anglais par exemple, la flexion des verbes suffisait à indiquer la personne et le nombre, mais surtout, comme en allemand, les noms et les adjectifs se déclinaient, le jeu des désinences marquant clairement à lui seul leur fonction dans la phrase. On comprend sans peine qu'un texte écrit dans une langue aussi dense et aussi singulière ne puisse être transposé en langue moderne, quels que soient le talent du traducteur et l'exactitude de sa traduction, sans perdre sa couleur et son modelé propres, sans être, en somme, défiguré, au sens propre du terme.

«Soit», me dira-t-on, admettons que, pour comprendre et sentir comme une réalité encore vivante, une oeuvre de Plaute ou de César, il soit préférable de la lire dans la forme où s'est incarnée la pensée de l'auteur. Mais, de nos jours, un petit nombre seulement de lettrés peut bénéficier de la formation et du loisir nécessaires pour lire couramment des textes latins ; pour l'immense majorité, le profit est disproportionné à l'investissement, le jeu, comme on dit, n'en vaut pas la chandelle. A cela, nous pourrions répondre que c'est prendre le problème à l'envers et qu'il faut adapter les moyens à la fin, non la fin aux moyens ; mais laissons là les considérations abstraites. Nous avons montré précédemment qu'un usage raisonné des tra-

ductions permet d'accéder au texte latin, avec le secours d'une adaptation en langue moderne, sans être un latiniste consommé ; encore faut-il l'avoir étudié suffisamment pour maîtriser les mécanismes de la morphologie et de la syntaxe et posséder le vocabulaire d'usage. C'est sur cet apprentissage du latin, à l'école, à l'université ou en tête-à-tête avec des manuels bien faits, sur son irremplaçable « vertu éducative », comme le dit mon ami Paul Teyssier, sur l'intérêt qu'il présente plus spécialement pour les peuples de langue latine, que je voudrais mettre l'accent.

D'abord, l'étude du latin est un excellent moyen de formation linguistique : la rareté des mots parasites, la clarté de la flexion nominale et verbale, la simplicité de la phonétique, la netteté de l'organisation syntaxique et une orthographe transparente, où toutes les lettres se prononcent et toujours de la même manière - font du latin ce que j'appellerai une « langue nue », sans redondance, où les catégories et les mécanismes linguistiques apparaissent en pleine lumière. C'est pour cette raison que les enfants qui apprennent l'allemand - langue où la flexion casuelle s'est maintenue, où le verbe se place souvent en fin de phrase - trouvent un appui solide et une aide efficace dans l'étude du latin - je l'ai vérifié plus d'une fois - et que, tout récemment, on pouvait lire dans la presse allemande un placard signé par un groupe important de professeurs d'anglais, recommandant aux parents désireux de faire apprendre cette langue à leurs enfants de leur faire étudier aussi le latin ! Ne parlons pas des linguistes professionnels, pour qui le latin est aussi bien un relais nécessaire pour remonter à l'indo-européen qu'une mine de comparaisons ou de différences éclairantes avec toute autre langue.

A cela s'ajoute que le latin est une belle langue, sonore, vigoureuse et dense, également apte aux formules lapidaires - *Dura lex, sed lex !, Testis unus, testis nullus !* - qu'aux savantes périodes cicéroniennes ; moins propice peut-être que le grec ancien aux subtilités de l'analyse philosophique, elle se prête admirablement aux exigences de la formulation juridique ou politique, mais aussi à la poésie et à l'expression des sentiments, parce que son vocabulaire est chargé de résonances affectives et de puissance métaphorique. Même de jeunes élèves peuvent être sensibilisés sans effort à la richesse sémantique et musicale de certaines alliances de mots et arabesques rhétoriques qu'un écrivain latin réussissait beaucoup plus aisément qu'un Mallarmé ou un Valéry, gêné par les rigidités de la grammaire française.

Pendant les ennemis du latin contestent son utilité pour l'acquisition et le perfectionnement du français - ou de toute autre langue soeur - à l'école : les mots ont changé de sens en passant dans les langues romanes et surtout les structures du latin sont très différentes des nôtres, en sorte que les élèves risquent de ne rien gagner et de perdre beaucoup à s'en imprégner ; aussi bien les méthodes modernes d'analyse grammaticale appliquées au français différent-elles radicalement des méthodes traditionnelles dont les latinistes continuent à se servir. Sur ce dernier point, on pourrait trouver à redire : car il n'est pas sûr que certaines innovations des linguistes actuels, qui d'ailleurs ne sont pas toujours d'accord entre eux, procurent aux usagers un meilleur instrument d'analyse et une meilleure maîtrise de leur langue maternelle. Mais c'est le premier point qui doit surtout retenir notre attention : il est vrai que les langues modernes issues du latin ont profondément divergé ; néanmoins l'étroite parenté qui les unit à leur mère et entre elles n'est pas seulement un fait incontestable : elle est immédiatement sensible, même à de jeunes enfants - pensons, par exemple, au présent du verbe *sum*, aux désinences verbales du pluriel et au participe présent, à de nombreuses règles de syntaxe et à la foule des mots dont la dérivation, populaire ou savante, est évidente. Au sentiment de cette filiation linguistique, vient progressivement s'associer celui de l'influence culturelle que

nous évoquions précédemment : on découvre Phèdre derrière La Fontaine, Plaute derrière Molière, Virgile derrière Dante ou Racine, Tite-Live derrière Corneille etc. ; on s'aperçoit que les problèmes de l'éducation et de la politique, de l'amour et de la morale, de la mort et du destin se posaient en termes analogues, en dépit des différences, à ceux de la problématique moderne. Laissons de côté, sans l'oublier, la continuité latine de la tradition chrétienne, puisqu'elle n'intéresse qu'une partie de nos contemporains ; mais gardons-nous de négliger ces maximes et ces citations latines qui émaillent les pages de nos écrivains et ornent les frontons de nos monuments : témoins toujours vivants de la permanence de notre civilisation et signes de reconnaissance pour quiconque a étudié le latin, elles ne sont pour les autres que lettre morte et corps étranger.

Nous voici parvenus, après un détour apparent, à ce qui me paraît l'essentiel de la question : si l'étude du latin doit garder une place de premier plan dans l'éducation, c'est parce qu'il est à la fois proche et lointain, parce qu'il présente à la fois des ressemblances frappantes et des différences profondes avec nos langues modernes. Les différences de structure que nous avons brièvement énumérées, les divergences sémantiques entre termes apparentés rendent impossible la transposition directe en langue moderne par simple substitution de mots. Pour traduire une phrase latine, il faut faire deux opérations mentales successives : d'abord déchiffrer le texte et en dégager le signifié, dans l'intégralité de ses nuances ; ensuite chercher à la formuler exactement dans la langue actuelle, en une phrase structurée autrement, sans archaïsme ni jargon. J'ose affirmer qu'aucun exercice n'est aussi fécond pour entraîner l'esprit à comprendre le sens d'un texte et surtout à trouver l'expression la plus juste des idées qu'il contient. Mais cet effort, dont la difficulté et le bénéfice tiennent à la différence des deux systèmes linguistiques, s'exerce « en pays de connaissance » ; au plan linguistique comme au plan culturel, apprendre le latin, c'est découvrir du nouveau, mais c'est aussi se retrouver, c'est apprendre à mieux connaître ce qu'on est, en dialoguant avec ce qu'on a été et qu'on est encore un peu.

Bien entendu, le but et le bienfait de l'apprentissage du latin ne se limitent pas à cette gymnastique, si profitable soit-elle : son aboutissement normal est la compréhension immédiate du texte, par un acte d'intuition, comme cela se passe pour une langue vivante, avec cette réserve que le latin, en raison de sa densité et de la structure de ses phrases, se lit toujours plus lentement, plus posément que la plupart des langues modernes, un peu comme on déchiffre un de nos poèmes contemporains. Ajoutons que, par la solidité de ses charpentes syntaxiques et stylistiques, le latin est un excellent antidote au flou et à la mollesse invertébrée qui tendent de nos jours à se répandre dans la langue parlée ou même écrite. Enfin, si l'étymologie peut parfois être trompeuse, souvent aussi elle permet d'éviter des déviations de sens abusives et elle aide à « donner un sens plus pur aux mots de la tribu ».

Conscients de l'intérêt majeur que présente l'apprentissage du latin et de la nécessité d'adapter les méthodes pédagogiques aux goûts de la jeunesse actuelle et aux contraintes d'horaires réduits, les professeurs ont publié des manuels attrayants, s'efforçant d'allier par l'image l'initiation aux réalités de la vie romaine et l'acquisition de la langue ; la grammaire est présentée de façon simple et claire, de préférence sous forme de tableaux, selon une progression ménagée avec soin ; les mots, choisis en fonction de leur fréquence d'emploi dans la littérature, sont incorporés à des textes, groupés par famille, rendus plus proches et plus faciles à mémoriser par des élèves plus mûrs - ces grands débutants de plus en plus nombreux dans

les classes supérieures des lycées et dans nos universités - des informations succinctes dégagent les traits caractéristiques du système de la langue et les grandes lignes de son évolution, en indiquant au moyen d'exemples précis, empruntés au français et à d'autres langues romanes, ses principales transformations ultérieures : disparition des cas, développement de l'article, du pronom sujet, des prépositions, de la conjonction «que» etc. On a renoncé, sans doute sagement, à faire parler latin aux élèves : cette méthode, en vogue durant quelque temps, convient aux langues vivantes, véhicules d'expression orale, beaucoup moins bien au latin, qu'on apprend pour savoir le lire et parfois l'écrire ; ni le but visé, ni les mécanismes intellectuels et le vocabulaire mis en jeu ne sont les mêmes ; il faudrait des changements imprévisibles pour que le latin, en dehors d'un cercle restreint de professionnels, redevienne un jour une langue parlée.

Est-il besoin de souligner, devant les représentants des peuples unis par leur appartenance à la latinité, que l'étude du latin constitue pour eux le trait d'union naturel, permanent et inaliénable ? L'avatar du latin représente un cas unique dans l'histoire de l'humanité : une langue qui a cessé d'exister comme langue vivante, mais dont nous possédons d'innombrables documents de toutes sortes, en particulier une immense collection de textes littéraires dont la rédaction s'est échelonnée sur 2 000 ans, a enfanté une série de langues différentes, actuellement parlées par de grands peuples répandus à travers le monde entier et elles-mêmes illustrées par des écrits infiniment nombreux et variés. Pour maintenir et resserrer ces liens de fraternité, pour mieux sentir la communauté des idiomes que nous pratiquons, pour entretenir en nous le sens de la famille, de même qu'on regarde de temps en temps un album de photographies et qu'on se réunit périodiquement dans la maison familiale, lisons et relisons régulièrement quelques belles pages de latin ; celles-là mêmes que lisaient, plus souvent que nous, Cervantes, Camoens, Leopardi, Shakespeare, Mistral et Victor Hugo ! Et faisons apprendre, le latin à nos enfants, à nos élèves, à nos étudiants ; ils n'y perdront pas leur temps, car ils s'entraîneront à mieux pratiquer leur propre langue et il est salutaire pour eux de s'abreuver à la source commune de leurs cultures et de leurs parlers respectifs, qui est aussi pour tous une source de jeunesse, de vigueur et de rigueur.

Jean Beaujeu

LANGUES VOISINES... LANGUES FACILES !

*

L'objet de la présente communication est de s'interroger, à partir de l'ensemble des problèmes posés par l'enseignement de l'espagnol en contexte francophone, sur les traits constitutifs du *statut informel d'une langue voisine* et de proposer, au-delà, ce que nous pensons être les *missions spécifiques* de cet enseignement.

Une opinion communément répandue, mais tenace, voit dans les langues romanes, dans la mesure où elles sont considérées comme proches du français, des langues d'apprentissage facile.

Outre qu'il y aurait beaucoup à dire sur cette prétendue proximité - fallacieuse dans bien des cas - c'est seulement sur ses conséquences didactiques que nous aimerions, dans un premier temps, attirer l'attention.

Il est, certes, vrai que la similitude morphologique peut difficilement être niée, et qu'elle est à l'origine de cette impression de « déjà vu » qu'éprouvent la plupart des apprenants. Le paysage langagier est familier : on se sent peut dépaycé, un certain sentiment de sécurité s'empare de l'élève : c'est précisément par là que les problèmes commencent.

En effet, en dehors des pièges bien connus que recèle cette similitude apparente (« faux-amis », signifiés partiellement ou totalement différents), elle entraîne l'apprenant, dans la mesure précisément où son attention s'accroche aux arbres connus de la forêt, à développer des stratégies de reconnaissance analytique, fondées sur des mises en parallèle systématiques, terme à terme, des deux langues. L'absence de recours explicite à la langue maternelle n'empêche pas ces effets de traduction plus ou moins conscients qui sous-tendent non seulement l'activité de compréhension mais également les productions de l'élève, élevant ainsi le transfert à la hauteur de procédé systématique.

Le système intermédiaire de l'élève s'établit dès lors comme une sorte de « langue réduite », produit de la projection de la langue maternelle sur la langue étrangère, et de l'ignorance - tout au moins au niveau de la production - des principaux traits spécifiques de cette langue.

Ainsi s'instaure, peu à peu, dans l'inconscient collectif, l'idée que les langues voisines sont des sortes d'avatars - moins bien réussis ! - du français, dont l'acquisition n'exige guère d'efforts intellectuels de haute volée. On en conseillera donc l'apprentissage aux élèves moins doués, ce qui aura pour effet d'en diminuer l'intérêt aux yeux de beaucoup.

Les enseignants spécialistes de ces langues ont bien souvent intériorisé tout ou partie de ce statut informel dévalorisant : beaucoup d'entre eux reconnaissent - au moins en privé, mais souvent aussi pour en faire un argument de propagande - que la langue qu'ils enseignent pose moins de problèmes d'apprentissage que d'autres.

Cette attitude a de multiples effets : elle les pousse à sous-estimer l'importance des activités de type purement linguistique ; il s'agit d'accéder au plus vite aux exercices véritablement formateurs, à leurs yeux, que sont la lecture et le

commentaire des textes littéraires. On assiste ainsi à une certaine inflation culturelle, nettement perceptible dans la plupart des manuels et méthodes en usage, et dont les relents passésistes ne sont pas sans irriter nos voisins d'Outre-Pyrénées...

Cette tendance va de pair avec un enfermement disciplinaire quelque peu hautain, dédaigneux des recherches pédagogiques développées pour l'enseignement des autres langues... Tout n'est pas noir, cependant, dans le tableau : il n'est pas rare que certains enseignants, aiguillonnés par cette «infériorisation» de la langue, aient à cœur de relever le défi en faisant de leur classe un lieu d'interculturalisme chaleureux, particulièrement attirant pour les élèves.

Face à cet état de choses, qui nous paraît entériner une hiérarchie désastreuse entre les différentes langues enseignées, il nous semble urgent de définir les missions spécifiques de l'enseignement des langues voisines.

En premier lieu, il est nécessaire, croyons-nous, d'utiliser le voisinage des langues comme levier pédagogique et d'en exploiter ouvertement les avantages. En d'autres termes, il faut redonner toute son importance à la confrontation explicite des deux langues en présence : l'enseignement des langues voisines est inévitablement contrastif. Cette confrontation doit s'exercer dans les deux sens : s'il importe de prendre appui sur la langue maternelle pour accéder au système étranger, le processus inverse est également valable : l'acquisition d'une langue étrangère faussement ou partiellement semblable incite tout naturellement à la réflexion sur la langue maternelle. Dans cette perspective, l'enseignement des langues latines voisines constitue sans doute un terrain d'application tout désigné pour des tentatives pluridisciplinaires incitant l'élève à se défaire d'un certain ethnocentrisme linguistique pour accéder à une réflexion d'ensemble sur les phénomènes langagiers. La fameuse distinction entre les deux verbes espagnols *ser* et *estar*, par exemple, cauchemar des hispanistes en herbe, peut constituer ainsi une occasion d'observations sur la polysémie du verbe «être» français et, au-delà, sur des notions comme la perfectivité, les oppositions accompli/non accompli, inhérent/non inhérent, etc...

Sur un autre plan, il ne faut pas oublier le fait, trop négligé à nos yeux, que les langues latines voisines correspondent à des domaines historico-géographiques où la latinité a entretenu des contacts séculaires, harmonieux ou conflictuels avec d'autres univers culturels et linguistiques. La présence prolongée de la civilisation islamique dans la péninsule ibérique a suffisamment marqué la culture et la langue espagnoles pour que celle-ci puisse être considérée comme un émissaire susceptible de faciliter l'accès à des systèmes extra-européens.

L'hispaniste qui aborde l'étude de l'arabe a l'impression d'avoir parcouru une partie du chemin, il se trouve souvent en pays de connaissance, et ceci au-delà de la redécouverte des emprunts lexicaux depuis longtemps répertoriés.

Ce même rôle d'émissaire est également assuré - est-il besoin de le rappeler ? - en direction du continent latino-américain. Accéder aux autres langues néo-latines reviendrait donc, en quelque sorte, pour le francophone, à accéder aux marches linguistiques de la latinité et accomplir un premier pas pour sortir de l'univers européen. Ceci reviendrait aussi à prendre conscience - du même coup - du pluriculturalisme de fait de sa propre société.

C'est autour de cette double vocation - miroir pour la confrontation de langues proches, et émissaire pour l'accès aux autres univers linguistiques - que pour-

1

rait s'articuler, croyons-nous, la réflexion sur les missions spécifiques de l'enseignement des langues voisines néo-latines. Peut-être ainsi acquerraient-elles, dans la crise de finalités que connaît actuellement l'enseignement des langues étrangères, un statut qui serait la marque de leur contribution originale à la culture européenne.

Louise Dabène

POUR UNE DIDACTIQUE DE L'INTERCOMPRÉHENSION DES LANGUES ROMANES

*

La facilité relative d'apprentissage de certaines langues vivantes est un sujet tabou. Si la ressemblance des langues romanes n'a pas besoin d'être démontrée, il est rare qu'on en tire argument en faveur de leur enseignement. Comme si la difficulté d'apprendre une langue comportait un certain prestige dont seraient privées les langues «faciles», peu de professeurs d'italien, d'espagnol ou de portugais sont prêts à admettre qu'ils enseignent des langues peu difficiles... ; il en est de même de la plupart des professeurs de français des pays de langues romanes. Cette réticence entraîne soit des comportements de dénégation, soit même, parfois, ce qui est plus grave, à cause des conséquences didactiques, une tendance à compliquer la matière à enseigner et à se montrer plus exigeants avec les élèves.

Il faut reconnaître que, d'une manière générale, la facilité ou la difficulté des langues n'a jamais été l'objet de recherches sérieuses en linguistique appliquée, et la présente communication a plutôt pour but de poser le problème à propos des langues romanes que de sauter à ces conclusions prématurées. Elle sera peut-être aussi l'occasion d'essayer de mieux cerner les notions floues de facilité et de difficulté qui, malgré leur évidence apparente, se prêtent assez mal à l'analyse. Que signifie en effet «facile» ou «difficile» à propos d'une langue vivante ? Facile pour qui ? Facile pour quoi ? Est-ce la langue qui est facile ou les discours dans lesquels elle se concrétise ? Peut-on parler de facilité ou de difficulté intrinsèque de telle ou telle langue, selon par exemple sa typologie, sa morphologie, son organisation syntaxique, sa phonétique, son écriture... ? Un système de formes complexes mais régulier est-il plus ou moins facile à acquérir qu'un système plus simple mais présentant de nombreuses irrégularités ? Et si difficulté il y a, à quel stade de l'apprentissage et avec quelle incidence sur l'acquisition d'une compétence générale ? Autant de questions qui se démultiplient dès qu'on tente de les formuler et à plus forte raison d'y répondre. Ainsi comment mesurera-t-on la lisibilité d'un texte en langue étrangère ? A partir de quelles unités de sens, le mot, la phrase, le paragraphe ?

La réunion au C.I.E.P. de Sèvres dans le cadre d'un colloque sur la latinité d'une cinquantaine de romanistes nous a semblé l'occasion idéale de présenter ce qui pourrait constituer un test d'intercompréhension des langues romanes.

Les textes qui suivent (1) sont en 7 langues différentes, la même page d'un roman policier anglais classique dont nous ne donnerons la référence qu'à la fin de l'article (2) afin que le lecteur se trouve dans des conditions partiellement comparables à celles d'un étudiant à qui on proposerait le test, c'est-à-dire un *étudiant locuteur d'une langue romane quelconque auquel on proposerait la lecture en une minute d'une page de roman dans une autre langue romane inconnue pour lui* (par exemple le portugais pour un Italien n'ayant jamais étudié cette langue ni séjourné dans un pays de langue portugaise).

Nous avons choisi ce texte surtout parce qu'il était facile à trouver rapidement dans un assez grand nombre de langues et notamment en français, italien, espagnol et portugais ; il nous a paru commode de prendre un texte anglais afin que le message de départ ne fût pas écrit en langue romane et qu'il n'y eût donc pas effet modélisant de passage d'une langue romane à une autre par le biais de traductions.

Le choix d'un extrait de roman policier à énigme présentait également l'avantage d'un texte où les détails sont importants comme dans un texte fonctionnel, sans pour autant présenter la spécificité lexicale d'un texte de spécialité.

Du point de vue, enfin, de la lisibilité intrinsèque de ce texte, pour autant qu'on puisse parler de lisibilité en l'absence d'un lecteur ou d'une population de lecteurs donnés, elle nous a paru assez bonne du fait qu'il ne présente pas un vocabulaire difficile ni littéraire et que la plupart des phrases sont des constructions simples dépassant rarement dix mots.

Au terme de cette lecture d'environ vingt-cinq lignes en une minute par un débutant complet nous lui posons, dans sa langue maternelle, les questions suivantes :

- 1 - Combien de personnages avez-vous pu identifier dans ce texte ?
- 2 - Pouvez-vous dire où se passe l'action ?
- 3 - Le jour ou la nuit ?
- 4 - Pouvez-vous citer certains détails concrets (objets, noms de choses, etc...) mentionnés dans ce texte ?
- 5 - Cet texte mentionne-t-il
 - des couleurs ?
 - des odeurs ?
 - des bruits ?
- 6 - Si oui, lesquels ?
- 7 - Avez-vous une idée, même approximative, de ce qui se passe dans cette page ?
- 8 - Si oui, proposez un résumé en quatre lignes.

Nous attendons de ce test un certain nombre d'indications sur les transferts de compétence appliqués à la lecture des langues romanes par des romanophones, l'hypothèse étant que leur transparence relative permet une entrée rapide et précoce dans la lecture globale de textes d'une certaine longueur. Il est trop tôt pour généraliser les indications des premiers résultats. Limitons-nous à indiquer que, comme on pouvait le prévoir, un romanophone comprend toujours plus qu'il ne s'y attendait un texte d'une autre langue romane inconnue pour lui (par contraste par exemple avec le texte danois qui reste, en général, pour lui, complètement hermétique) ; en revanche seule une enquête poussée portant sur un assez grand nombre d'étudiants pourra nous permettre de savoir par exemple :

- s'il y a des aptitudes différentes à la compréhension indépendamment des connaissances linguistiques,
- si le fait d'avoir fait du latin joue ou non un rôle,
- si le fait d'avoir déjà étudié une autre langue romane a une influence significative,
- le rôle éventuellement joué par la connaissance d'un dialecte roman,
- si les éventuelles transparences fonctionnent symétriquement dans les deux sens.

Une fois mieux connu le rôle que peuvent éventuellement jouer dans ce test certains facteurs individuels tels que le profil linguistique des apprenants, leurs habitudes de lecture, leur niveau d'études et ce qu'on pourrait appeler leur sens « philologique » de l'équivalence interlinguistique, si comme nous le pensons, l'hypothèse globale d'une facilité généralisée d'accès à la lecture de textes de langues romanes

différentes par des éduciants romanophones se confirme, il est évident qu'il conviendra d'en tenir compte à différents niveaux, celui du choix des langues dans les enseignements secondaires et universitaires, mais aussi celui des choix méthodologiques des stratégies didactiques et des rythmes d'apprentissage.

En tout état de cause les résultats positifs que nous commençons déjà à recevoir (3) nous confirment la nécessité d'y voir plus clair dans les possibilités qu'ouvre à la didactique des langues romanes une pédagogie de la transparence.

Francis Debysr

V

Il delitto

Non fu facile a Poirot addormentarsi subito. Anzitutto, gli mancava, per conciliargli il sonno, il movimento del treno, che continuava a rimanere fermo. Se quella dove sostavano era una stazione, doveva essere una ben quieta stazione. In contrasto col silenzio esterno, poi, il vagone sembrava insolitamente rumoroso. Poirot udiva, attraverso la porta di comunicazione, i movimenti di Ratchett : uno scatto, quello della catenella riabbassata, lo scorrere dell'acqua da un rubinetto, poi un altro scatto, quello della catenella rialzata, e il rovesciarsi dell'acqua nel condotto.

A occhi aperti, supino, Poirot pensava. Perché quella stazione era tanto silenziosa ? Si sentiva la gola arida : aveva dimenticato di farsi portare la sua bottiglia di acqua minerale. Riaccese ancora la lampadina e guardò di nuovo l'orologio : 1.15. Stese la mano verso il campanello per chiamare il conduttore e farsi portare l'acqua minerale, ma si fermò udendo di nuovo squillare, insistente, un altro campanello. Il conduttore non poteva certo rispondere a tante chiamate in una volta.

Il campanello suonava, suonava. Dov'era dunque il conduttore ? Evidentemente qualcuno s'impazientiva.

Poi si udì un rumore di passi affrettati provenire dal corridoio : era il conduttore, finalmente ; Michel picchiò a un uscio non lontano da quello di Poirot.

«Il delitto dell'Orient Express», Ed. Mondadori, Milano.

(1) Cf. annexe, pp. 33. 34

(2) Il s'agit du début du chapitre 5 du «Crime de l'Orient Express», d'Agatha Christie.

(3) Nous tenons à la disposition de toute personne intéressée des exemplaires de ce test comportant des indications de passation ainsi qu'une fiche de renseignements sur le profil linguistique des personnes interrogées.

CAPITULO V

El crimen

No consiguió volverse a dormir inmediatamente. En primer lugar, echaba de menos el movimiento del tren. Era una estación curiosamente tranquila. Por contraste, los ruidos dentro del tren parecían desacostumbradamente altos. Oyó a Ratchett moverse en el departamento inmediato ; un ruido como si hubiese abierto el grifo del lavabo, luego el rumor del agua al correr y después otra vez el chasquido del grito al cerrarse. Sonaron unos pasos en el pasillo, los apagados pasos de alguien que caminaba calzado con chinelas.

Hércules Poirot siguió despierto, mirando al techo. Por qué estaba tan silenciosa la estación ? Sentía seca la garganta. Había olvidado pedir su acostumbrada botella de agua mineral. Consultó de nuevo su reloj. Era la una y cuarto. Llamaría al conductor y le pediría el agua mineral. Su dedo se alargo para pulsar el timbre, pero se detuvo al oír otro timbrado. El conductor no podía atender todas las llamadas a la vez.

Riing... Riing... Riing...

Sonaba una y otra vez. Dónde está el conductor ? Alguien se impacientaba.

Riing...

Quien fuese no separaba su dedo del pulsador.

De pronto se oyeron los pasos apresurados del empleado. Llamó a una puerta no lejos de Poirot.

«Asesinato en el Orient Express», Editorial Molino, Barcelona.

★

5

Doch der Schlaf wollte sich nicht wieder einstellen.

Poirot vermisse die Bewegungen des Zuges. Wenn sich draußen tatsächlich ein Bahnhof befand, war es merkwürdig still : als Gegensatz wirkten die Geräusche im Zug ungewöhnlich laut. Der kleine Belgier konnte Ratchett hören, der nebenan hantierte - ein Klick, als er den Waschtisch öffnete, der Laut des rinnenden Hahns, ein Planschen und Plätschern, dann ein neuerlicher Klick, als das Waschgefäß wieder geschlossen wurde. Draußen im Gang tappten Schritte vorüber, die schlürfenden Tritte eines Menschen in Babuschen.

Hercule Poirot starrte wachend zur Decke empor. Warum herrschte solche Stille auf der Station... ? Er räusperte sich, fühlte ein trockenes Kitzeln im Hals. Ah, er hatte vergessen, seine gewohnte Flasche Mineralwasser zu verlangen ! Wieder befragte er die Uhr. Just ein Viertel nach eins. Seine Finger tasteten nach der Klingel, um den Schaffner um Mineralwasser zu bitten, doch es blieb vorderhand bei der Absicht, da jetzt schon eine andere Glocke anschlug. Der Mann konnte doch nicht gleichzeitig mehreren Glockenzeichen gerecht werden.

Ting... ting... ting...

Wieder klingelte es. Jemand begann ungeduldig zu werden.

Ting...

Des Ungeduldigen Finger verweilte hartnäckig auf dem Knopf. Plötzlich kam der Schaffner herbeigestürzt, laut hallten seine Schritte im Seitengang wider. Und er klopfte an eine Tür, die sich nicht weit von Poirots Abteil befand.

Ed. Scherz, Munich.

★

FEMTE KAPITEL

Forbrydelsen

Han fandt det vanskeligt straks at falde i Søvn igen. For det første savnede han Togets Bevaegelse. Hvis der var en Station uden for, var den underlig stille. Til Gengæld lød alle Lyde i selve Toget usaedvanlig højt. Han kunde høre Ratchett bevaege sig inde ved Siden af — et Klik, da han trak Vaskekummen ned, Lyden af rindende Vand, en plaskende Støj, saa et nyt Klik, da Vaskekummen blev lukket igen. Fodtrin kom forbi uden for i Korridoren, daempede Trin af nogen i Morgensko.

Hercule Poirot laa vaagen og strirrede op i Loftet. Hvorfor var Stationen udenfor saa stille ? Han følte sig tør i Halsen. Han havde glemt at bede om sin saedvanlige Flaske Mineralvand. Han saa igen paa sit Ur. Akkurat en kvart over ét. Han vilde ringe paa Konduktøren og bede om noget Sodavand. Hans Finger søgte Ringeknappen, men han holdt inde, da han i Stiheden hørte en anden Klokke ringe. Manden kunde jo ikke vaere mere end ét Sted ad Gangen.

Kling... Kling... Kling...

Klokken lød atter og atter. Hvor var Konduktøren ? En eller anden var ved at blive utaalmodig.

Klingelingeling — — — !

Hvem det saa var, holdt Vedkommende Fingeren mod Ringeknappen.

Pludselig kom Konduktøren farende, saa hans Fodtrin gav Genlyd gennem Korridoren. Han bankede paa en Dør ikke langt fra Poirots egen.

«Mord i Orient Ekspressen», Hasselbalch, Kobenhavn.

★

CHAPTER V

The crime

HE FOUND it difficult to go to sleep again at once. For one thing, he missed the motion of the train. If it was a station outside it was curiously quiet. By contrast, the noises on the train seemed unusually loud. He could hear Ratchett moving about next door — a click as he pulled down the washbasin, the sound of the tap running, a splashing noise, then another click as the basin shut to again. Footsteps passed up the corridor outside, the shuffling footsteps of someone in bedroom slippers.

Hercule Poirot lay awake staring at the ceiling. Why was the station outside so silent ? His throat felt dry. He had forgotten to ask for his usual bottle of mineral water. He looked at his watch again. Just after a quarter-past one. He would ring for the conductor and ask him for some mineral water. His finger went out to the bell, but he paused as in the stillness he heard a ting. The man couldn't answer every bell at once.

Ting... ting... ting...

It sounded again and again. Where was the man ? Somebody was getting impatient.

Ting...

Whoever it was was keeping their finger solidly on the push.

Suddenly with a rush, his footsteps echoing up the aisle, the man came. He knocked at a door not far from Poirot's own.

«Murder on the Orient Express», Washington Square Press, New-York.

★

V

O crime

Poirot não conseguiu adormecer. Cessara o movimento do comboio. E enquanto a estação se mostrava insólitamente silenciosa, no comboio porém, parecia haver uma agitação extraordinária. O belga julgou ouvir Ratchett caminhar no quarto vizinho e abrir a torneira do lavatório ; distinguiu em seguida o rumor da água corrente, depois do qual a torneira se fechou. Soaram passos no corredor, como se alguém o percorresse de chinelos. Ainda deitado, Poirot pôs-se a olhar para o teto. Porque seria tão silenciosa essa estação ? E ele tinha sede. Esquecera-se de pedir água mineral. Deitou um olhar so relógio. Passava um quarto da uma.

Poirot pensou em chamar o chefe do pessoal e pedir-lhe a água desejada. Quando ia a premir o botão da campainha, ouviu um tinido. Desistiu então, pois o funcionário não poderia atender simultaneamente a várias chamadas.

Ting... ting... ting... a campainha continuava a tinir. Por que não a atendiam ? O passageiro já devia estar impaciente.

Ting..

Fosse quem fosse, não tirava o dedo do botão.

De subito, os passos apressados do chefe ecoaram no corredor e ele foi bater a um compartimento não muito afastado do de Poirot.

«Um crime no Expresso de Oriente», Edição Livros do Brasil, Lisboa



CHAPITRE V

Le crime

Il ne put se rendormir. Tout d'abord, il lui manquait le mouvement berceur du train. Cette gare paraissait étrangement paisible et, par contraste, les bruits intérieurs du wagon-lit devenaient extraordinairement sonores. Il entendait Ratchett remuer à côté... le dé clic du lavabo, le gargouillement du robinet, puis de la cuvette, un éclaboussement d'eau, un autre dé clic et la cuvette se remettait en place. Dans le couloir passa une personne en pantoufles.

Hercule Poirot, éveillé, leva les yeux au plafond. Pourquoi ce silence absolu dans cette gare ? Poirot se sentait la gorge sèche : il avait oublié de commander son habituelle bouteille d'eau minérale. Un coup d'œil à sa montre lui apprit qu'il était une heure et quart. Il allait poser le doigt sur la sonnette et demander de quoi boire, mais il s'arrêta : une autre sonnerie venait de retentir. Le conducteur ne pouvait répondre à tous en même temps.

Ding... ding... ding...

Où était donc l'employé ? La personne s'impatientait et continuait d'appuyer sur le bouton.

Ding... ding

Soudain l'homme arriva en courant et frappa à une porte non loin de cette de Poirot.

«Le crime de l'Orient Express», Librairie des Champs Elysées, Paris.



A PROPOS D'UN NOYAU DE RESISTANCE DE L'ESPAGNOL A SON APPRENTISSAGE PAR DES FRANCOPHONES :

Les verbes de déplacement «ir», «venir», «llevar» et «traer».

*

Tout professeur de langue connaît l'existence de tels «noyaux de résistance», c'est-à-dire de formes ou de règles qui donnent lieu à des difficultés générales et persistantes chez la plupart des élèves, et ceci à tous les degrés de l'apprentissage. Cette persistance générale apparaît non seulement dans la fréquence et la distribution des erreurs, mais aussi dans une relative inefficacité des techniques pédagogiques les plus variées. On en conclura que les noyaux de résistance ne sont probablement pas secrétés par les choix méthodologiques du professeur, (ni d'ailleurs par un éventuel manque d'application de l'élève), mais bien plutôt qu'ils manifestent un problème fondamental de l'appropriation d'une langue seconde. Dans le cas de l'espagnol, on cite souvent l'exemple des verbes *ser* et *estar* (1). Dans ce texte nous voudrions attirer l'attention du lecteur sur un autre cas et en tirer certaines considérations plus générales. Notre hypothèse est qu'une partie au moins des noyaux de résistance concernent des formes ou des règles qui se situent à la rencontre du système linguistique et de ce qu'on appelle très généralement la culture. Dans le cas qui va nous occuper, les quatre verbes «ir», «venir», «llevar» et «traer» sont en effet des unités du lexique espagnol, mais manifestent par leur fonctionnement une organisation spécifique de l'espace, partiellement différente de celle qui transparait derrière les verbes français correspondants, à savoir «aller», «venir», «emporter» et «apporter» (ou «emmener» et «amener») : nous laisserons de côté ces deux verbes dans la mesure où leur spécificité par rapport à «emporter» et «apporter» n'est pas pertinente ici). Pour simplifier la terminologie, nous désignerons collectivement ces quatre verbes par l'expression «les verbes de déplacement», faisant aussi abstraction des autres verbes qui désignent eux aussi le déplacement (2).

Aussi bien «aller» et «venir» en français que «ir» et «venir» en espagnol sont soumis - dans leurs emplois - à des contraintes de nature déictique. En d'autres termes, les mouvements qu'ils décrivent se définissent par un système de coordonnées dont l'origine est le lieu où se situe le locuteur. C'est ainsi qu'un même déplacement pourra être décrit soit par «aller» (ou «ir») soit par «venir» (ou «venir») suivant que le locuteur se trouve au lieu A ou au lieu B. Par exemple, je dirai du train Neuchâtel-Paris qu'il «va» à Paris si je suis moi-même à Neuchâtel, mais qu'il «vient» de Neuchâtel si je suis à Paris. Un locuteur espagnol ferait un choix semblable, utilisant respectivement les formes «va» et «viene».

Jusqu'ici, français et espagnol coïncident. En revanche, ils divergent sous deux aspects importants. Le premier concerne les verbes «emporter» et «apporter» d'une part, leurs correspondants «llevar» et «traer» de l'autre. En effet, «emporter» et «apporter» ne sont soumis à aucune contrainte déictique. Le choix n'est pas déterminé par le lieu où se situe le locuteur, mais par le fait qu'on observe le déplacement depuis son point de départ ou, au contraire, son point d'arrivée : l'expression «emporter un livre» implique la détermination du point de départ, alors que «apporter un livre» implique celle du point d'arrivée. Mais points de départ et d'arrivée sont fixés indépendamment du lieu où se situe le locuteur. Par contre, les verbes espagnols «llevar» et «traer» fonctionnent sur le même modèle que «ir» et «venir», ou en français «aller» et «venir» : c'est le lieu du locuteur qui détermine le choix en dernière instance.

La seconde divergence entre les deux langues concerne l'utilisation du système de coordonnées. En espagnol, on utilisera «venir» pour désigner un déplacement orienté vers l'origine même du système, mais «ir» dans les autres cas. Par contre, en français on utilisera «venir» pour désigner un déplacement orienté soit vers l'origine - donc vers le locuteur, celui qui dit «je» - soit vers l'interlocuteur - celui à qui je dis «tu». «Aller» désigne les autres cas. Par exemple, en français, si j'appelle quelqu'un je dis «viens»; de son côté il répondra «je viens», dans la mesure où le premier je est devenu maintenant un tu. Dans la même situation mais en espagnol, je dis «ven» (du verbe «venir»), mais mon destinataire répondra «voy» (du verbe «ir»).

On conçoit que ces deux divergences ne soient pas très simples à saisir en situation d'apprentissage. En outre, deux phénomènes font obstacle à leur compréhension par l'élève. D'abord le lieu du locuteur peut être soit le *lieu actuel* de l'énonciation, soit le *lieu virtuel* où le locuteur se situe par l'imagination, comme dans une *invitation* du genre «Tu viens au cinéma ce soir ?», (par opposition à la *proposition* «Est-ce que nous allons au cinéma ce soir ?»). Une confusion entre lieux actuel et virtuel pourrait faire croire à une distribution libre des deux verbes. Il en va de même du second phénomène : la liberté dont jouit le *narrateur* d'organiser l'espace à sa guise. Si par exemple je raconte une entrevue entre X et Y, j'ai le choix entre deux énoncés : «X est allé trouver Y» ou «X est venu trouver Y» (sous réserve bien entendu de sauvegarder la cohérence spatiale du texte). Ces deux obstacles se présentent de la même façon en espagnol et en français, mais la convergence n'aide en rien les élèves à percevoir les contraintes déictiques, qui expliquent la divergence dont est issu le problème d'apprentissage fondamental.

Mais quel est au juste ce problème ? Comme toujours dans de tels cas, il y a deux manières complémentaires de le définir, suivant qu'on prend le point de vue du linguiste ou celui de l'élève. Le premier est déjà en place ici, et il conduit à une caractérisation du problème par les tâches suivantes :

- Prise de conscience de la déixis comme dimension linguistique générale.
- Compréhension du fonctionnement de la déixis dans le cas des verbes de déplacement : existence d'un système de coordonnées dont l'origine est le locuteur.
- Différences entre français et espagnol dans la manière dont les coordonnées décrivent le déplacement.
- Inclusion de «llevar» et «traer» dans le microsystème de «ir» et «llevar».

On ne peut accéder au point de vue de l'élève que de manière expérimentale et déductive. Des sondages portant à la fois sur les productions d'un groupe d'élèves adolescents et sur leur discours métalinguistique laissent entrevoir des réinterprétations du problème linguistique, et suggèrent ainsi que ce dernier donne lieu à des comportements spécifiques (3). Nous avons cru en distinguer quatre :

- Approche «prélinguistique» fondée sur une représentation naïve du langage, où chaque unité lexicale d'une langue donnée possède un équivalent univoque dans l'autre : ir = aller, venir = venir, llevar = emporter, traer = apporter. Remarquons que ce comportement - encouragé par certaines méthodes pédagogiques quelque peu dépassées - est très courant dans l'apprentissage d'une langue seconde, et n'est pas spécifique au problème que nous décrivons ici.
- Approche «objectivante», où l'espace est conçu indépendamment du

sujet locuteur, à la manière d'un espace géographique ; les choix entre les verbes sont faits selon des critères tels que «lieu précis» ou «lieu vague», «lieu privé» (domicile des interlocuteurs p. ex.) ou «lieu public» (salle de spectacle p. ex.).

- Approche interactive, où chaque verbe est relié à un acte de parole déterminé ; par exemple «venir» et «traer» sont associés à ces actes de requête, alors que «ir» et «llevar» le sont aux actes de quittance correspondants.
- Approche énonciative, où les déplacements sont bien définis dans un système de coordonnées issu du locuteur, même si, par ailleurs, il n'est pas utilisé conformément aux règles de la langue.

Ce rapide survol permet de tirer une série de conclusions pédagogiques, dont certaines ne font d'ailleurs que renforcer - avec d'autres arguments - des propositions déjà faites ailleurs :

1. La proximité formelle ou structurale de deux langues (ou de deux microsystèmes de deux langues) recouvre parfois - en les cachant - des différences profondes. Cette remarque concerne directement les langues latines, dont les ressemblances formelles sont souvent interprétées comme marques de convergences plus profondes.
2. Dans toute langue, il y a des zones pour l'acquisition desquelles les élèves sont particulièrement mal outillés. Dans le cas de celle qui nous a occupé, il semble bien que seule une réflexion de l'élève lui-même sur la langue permette de déclencher un apprentissage adéquat : il y a tout lieu de douter que des exercices structuraux, par exemple, constituent un moyen efficace de surmonter des difficultés de cette nature.
3. Cette réflexion de l'élève porte d'abord sur la langue à apprendre. Mais elle déborde son objet : dans notre exemple, une compréhension du fonctionnement des verbes de déplacement espagnols est indissociable d'une prise de conscience de celui des verbes français correspondants et, au-delà encore, d'une exploration des propriétés les plus universelles du langage. Cette démarche devrait nous sembler-t-il être développée et devenir un des objectifs fondamentaux de la pédagogie des langues étrangères (4). A cet égard, les langues vivantes offrent un avantage appréciable sur les langues mortes : un problème tel que la déixis apparaît de manière beaucoup plus claire dans la communication en face à face que dans des discours écrits narratifs, descriptifs ou scientifiques.
4. La réflexion métalinguistique requiert des moyens conceptuels en partie spécifiques, qui pourraient être fournis aux élèves dans le cadre de leur formation en langue maternelle. Nous avons vu en effet que l'approche énonciative - seule adéquate dans notre exemple - coexistait chez les élèves avec d'autres approches qui, elles, n'étaient pas spécifiquement linguistiques.
5. L'analyse contrastive est non seulement instructive pour le professeur - en ce sens qu'elle lui permet de mieux comprendre les difficultés des élèves - mais elle constitue en soi, pour l'élève, une démarche réflexive qui devrait lui permettre d'une part de mieux résoudre certaines de ses difficultés (ne serait-ce qu'en les définissant plus clairement), d'autre part d'enrichir sa compréhension du langage en général et de «ses» langues en particulier.

1

..

Bernard Py

NOTES

*

1. Cf. p. ex. Giacobbe, J. et Lucas, M. : Métalangue des apprenants et discours spontané : connaissances explicites dans l'acquisition des verbes espagnols *ser* et *estar*, *Encrages* 8/9, Université de Paris VIII, 1982, 111-127.
2. L'analyse que nous résumons ici s'inspire en partie d'un travail collectif dont le résultat le plus élaboré est la thèse d'Anne-Claude Berthoud (*Activité métalinguistique et acquisition d'une langue seconde. Etude des verbes déictiques allemands*, Berne, Lang, 1982).
3. Pour plus de détails concernant cette démarche expérimentale, cf. Berthoud A.-C. et Py, B. : Etude des processus d'apprentissage de L². Problèmes méthodologiques et illustration : contraintes déictiques sur l'emploi de quelques verbes de mouvement en français, allemand et espagnol, *Encrages*, Universités de Paris VIII, 1979, 22-31.
4. Cet argument vient appuyer les thèses de la pédagogie dite intégrée de la langue maternelle et seconde. Cf. en particulier l'ouvrage d'Eddy Roulet : *Langue maternelle et langues secondes : vers une pédagogie intégrée*. Paris, Hatier, 1980.

LATIN ET LANGUE D'OC : AFFINITES LINGUISTIQUES

*

«La langue d'oc est une langue romane et comme telle elle a emprunté le fonds principal de son vocabulaire au latin...

... Rendons au latin ce qui est au latin, c'est-à-dire, la majeure partie des parlers méridionaux». C'est ainsi que s'exprime l'éminent romaniste Joseph Anglade (1). A l'origine la langue d'oc ne fut-elle pas appelée *lingua Romana* ! Elle a gardé longtemps ce nom, à tel point que certains (2) voulurent y voir abusivement la langue romane par excellence dont seraient issues toutes les autres. Mais les langues romanes (espagnol, italien, français) ont divergé de bonne heure ; et la langue d'oïl n'est pas née de la langue d'oc. Certes, elles se ressemblaient beaucoup au début, tant de mots étaient communs, à l'origine. Il suffit pour s'en convaincre, sans recourir au monumental Glossaire de du Cange, de feuilleter un élémentaire Dictionnaire d'Ancien Français. Mais avec le temps la langue d'oïl, le français, a évolué profondément, au point que l'on a pu dire que de toutes les langues romanes le français est la plus différenciée du latin. Tandis que la langue d'oc est restée comme l'italien proche de son origine latine et romane. On le sait, à côté du latin écrit, châtié, existait un latin dit vulgaire, populaire, *sermo cotidianus*, voire *rusticus*. *Caballus* à côté de *equus*, *testa* à côté de *caput*, *gamba* à côté de *crus* : étaient des mots familiers usités dans toute la romanité à une époque déjà ancienne. Mêlés aux termes classiques qui ont persisté : *sarcire* : coudre - *noro* : belle-fille - *cognatus* : parent par alliance, de tels vocables constituent le fonds le plus important des dialectes à l'époque.

La langue d'oc, le provençal, sous sa forme littéraire eut à l'époque des troubadours du XI^e au XIII^e siècle un rayonnement extraordinaire. Tel était son prestige que Dante aurait choisi, dit-on, d'écrire sa Divine Comédie en langue d'oc si ses compatriotes ne l'en avaient dissuadé. Seul en son temps à employer le terme langue d'oc comme synonyme de provençal, il caractérise dans son traité «De Vulgari Eloquentia» (3) les trois langues toutes trois issues du *latin* la langue «d'oïl», d'oïl, plus facile plus délectable convient à la poésie narrative - à l'épopée, la langue d'oc triomphe dans la poésie lyrique non seulement sur le français mais sur toutes les langues latines, la langue de «si», l'italienne restant la plus mélodieuse et la plus proche du latin. Notons toutefois que cette langue de la poésie lyrique, souvent recherchée, différerait sensiblement de la langue parlée restée plus proche de ses origines latines.

A la Sorbonne, Paris IV, l'Institut de Langue et Littérature d'oc fondé en 1948 et rattaché à l'U.E.R. de Langue Française associe l'étude de la langue d'oc ancienne à l'étude de la langue d'oc moderne. Nous examinerons, si vous le voulez bien, très succinctement cette langue d'oc moderne à trois points de vue :

- 1) en quoi elle est toujours proche de son origine latine,
- 2) en quoi elle permet une approche éclairante de sa sœur la langue française,
- 3) mais aussi en quoi elle garde sa spécificité foncière.

(1) J. Anglade, *Grammaire de l'Ancien provençal*, p. 24.

(2) Raynouard, *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine*, 1821. Combattu par F. Diez, 1836-1843, *Grammatik der Romanischen Sprachen*. Rectifié par Rohlf's «The Provençal language provides an important key for the understanding of the three major Roman languages».

(3) Dante, *De Vulgari Eloquentia*, I, 10, 3.

Sans m'occuper du provençal proprement dit au sens restreint du terme, je m'appuierai sur quelques mots de languedocien central, occitan moyen ; dialecte, le plus important par son aire géographique englobant grosso modo dans une douzaine de départements, les Académies de Toulouse et Montpellier ; c'est le dialecte le plus proche de la langue médiévale et du latin, c'est aussi surtout celui qui m'est le plus familier.

Lou pages, aqueste mati(n), cercabo l'araire per laurar soun camp. Al vespre, semenet de cibada. Coumo abio set, tounnet a l'oustal, querre d'aigo al pouts dins l'ort (4).

Si l'on examine ces lignes aux divers points de vue de la prononciation, de la phonétique, du vocabulaire, de la morphologie, de la sémantique, on n'en finit pas d'énumérer les traits communs avec le latin et plus ou moins clairement avec les langues néo-latines : espagnol - italien - portugais. En général l'occitan prononce toutes les lettres, et alors que le français nasalise les voyelles devant - n, dit : *lou mati(n) la ma(n)*. Il fait sentir les diphtongues : *araire - laura*. Il ignore l'accent de phrase du français, et généralise l'accent tonique qui porte sur l'avant-dernière syllabe quand le mot se termine par une voyelle *aigo* et sur la dernière quand il finit par une consonne *pages*. Toutes particularités qui liées à une phonétique assez conservatrice, bien moins complexe que la phonétique du français, laissent au vocabulaire sa physionomie latine originelle sans grande modification (*laurar - vespre - aigo - pouts - ort...*).

Dans la morphologie, la déclinaison latine a disparu, mais la conjugaison maintient nombre de traits propres au latin : absence de pronoms sujets, la terminaison des formes verbales suffisant à indiquer leur valeur. Voyez encore les imparfaits *cercabo - abio* et leur rapport avec les formes - *abam - ebam* du latin. Enfin l'étude de l'évolution sémantique à partir du latin est certainement celle qui du point de vue culturel ouvre les aperçus les plus suggestifs, *laurar*, que l'on rencontre aussi sous la forme *labourar* vient de *laborare* - travailler. Quoi d'étonnant dans une langue de civilisation rurale où le travail par excellence est le labour ; et voici encore l'outil du labour, la charrue, qui garde son nom : l'araire, du latin *aratrum*.

La cibada : c'est l'avoine ; de *cibus*, la nourriture ; l'avoine fut longtemps comme l'orge une céréale privilégiée, la nourriture de l'homme ainsi que des animaux des terres à blé, les emblavures ne prédominèrent sur les autres céréales en Provence qu'à une époque relativement récente (5).

Il serait fastidieux de s'arrêter au mot qui désigne la maison *l'oustal* ; qui a remplacé le latin *domus*, et à ses connotations éventuelles avec : hôpital, hôtel, estable, jas, mas, ménage...

Quant à la syntaxe, elle garde également beaucoup de particularités communes avec le latin, particularités disparues en français ; entre autres : emploi du subjonctif dans la période hypothétique, de l'article en fonction de démonstratif, du subjonctif dans la défense.

(4) Traduction : «Le paysan, ce matin, cherchait la charrue pour labourer son champ. L'après-midi, il sema de l'avoine. Comme il avait soif, il revint à la maison, chercher de l'eau, au puits dans le jardin».

(5) Leroy-Ladurie, *Les paysans du Languedoc*, Flammarion 1969.

Un de mes anciens collègues, qui n'est pas méridional lui-même, m'a dit avoir assisté au cours d'une de ses tournées d'inspection avec plaisir et l'intérêt à une classe bien conçue où le latin était enseigné à de jeunes méridionaux à partir de la langue d'oc.

Seul le latin permet de se reconnaître sans peine dans les divers dialectes languedociens et c'est sans difficulté que nos étudiants en lettres classiques en abordent l'étude. D'ailleurs leurs maîtres, professeurs d'Université, ne sont-ils pas tous à très peu d'exceptions près, des linguistes, agrégés de grammaire possédant une solide connaissance du latin !

Tel un chaînon intermédiaire, le languedocien va permettre à qui s'y réfère de mieux appréhender la connaissance du français lui-même au même titre que le latin.

A une date, 1911, où l'usage de la langue d'oc était encore interdit à l'école primaire, Jean Jaurès, méridional d'origine, déclarait «Pourquoi ne pas profiter de ce que la plupart des enfants de nos écoles connaissent et parlent ce qu'on appelle d'un nom grossier le «patois» ? Ce ne serait pas négliger le français, ce serait le mieux apprendre au contraire que de le comparer familièrement dans son vocabulaire, dans sa syntaxe, dans ses moyens d'expression avec le languedocien et le provençal» - on ne saurait mieux dire. C'est l'époque où Gaston Paris, le maître de la philologie française, se refusait à convenir que deux langues romanes se partagent le sol français. Charles Bruneau lui-même, tout en s'inscrivant en faux contre cette affirmation trop absolue, reconnaît que la limite entre le français et le provençal est une limite de langue et non de frontière et qu'il y a eu au Nord de la Loire indiscutablement mélange de langues (6).

En effet beaucoup de vocables sont communs aux deux langues, soit qu'ils aient la même origine, soit que le français les ait empruntés à l'occitan, ou l'occitan au français. Au temps où l'on apprenait l'orthographe à l'École primaire, les instituteurs ruraux, les «maîtres d'école» de jadis, savaient utiliser le patois pour faciliter leur tâche. A qui traduit spontanément les mots français en - eau : chapeau - château par une terminaison - el, *capel*, - *castel*, alors qu'il garde intacte la terminaison - al, il sera plus aisé de faire distinguer les deux graphies : *cabal* - cheval, chevaux. Du fait que la conjugaison est flexionnelle, l'occitan a quatre désinences, d'où quatre prononciations différentes là où le français fait entendre quatre désinences semblables. Je chante, tu chantes, il chante, ils chantent sont en langue d'oc différenciés : *canti* (e), *canto*, *cantoun*.

On pourrait multiplier les exemples.

Et nos écrivains ont de tout temps emprunté à cette langue sœur vocables ou expressions. Froissart, né à Valenciennes pourtant, emploie le mot *campana* pour désigner la cloche, mot commun au languedocien et à l'italien. C'est au XVI^e siècle surtout que les Rabelais, Olivier de Serres, Montaigne et tant d'autres puisent à la source méridionale.

A cette époque, c'est par l'intermédiaire des langues d'oc que beaucoup de mots italiens pénètrent en France. Et l'humaniste Henri Estienne écrivait joliment «La langue française est comme un homme riche qui n'a pas seulement une maison à la ville mais beaucoup d'autres à la campagne où il peut se délasser quand l'envie lui prend de changer d'air...».

(6) «Revue de Linguistique Romane», 1937, p. 31.

Dans un domaine mineur, mais suggestif, l'onomastique languedocienne, antroponymie ou toponymie ouvrent au philologue des perspectives d'une inépuisable richesse. «Les noms de personne permettent de plonger dans les trefonds de l'âme populaire !» (7). Nous parlions d'un *pages* tout à l'heure, on ne compte pas les Fabre, Favre, Faure = forgeron, les Delmas, Mas, Dumas, les Delpech ou Dupuy = de la colline. Un des mes camarades s'appelait Poudevigne : qui taille la vigne du latin *putare*. Un homonyme, nous apprend Dauzat, honteux de porter un nom qu'il croyait décomposé à l'origine en trois mots le fit changer en Coudevigne.

A côté des Boileau, Boivin, nous rencontrons Beulaygue = éponyme par antiphrase. Parfois le terme languedocien est accolé au terme français : Coste-Floret, (c'est la filasse de soie et le nom d'un ancien ministre montpellierain). Les noms de lieux sont particulièrement signifiants : Castres a gardé sa marque latine de pluriel. La Selve près de Rodez, c'est la forêt. Roumanoure, un hameau proche d'Albi, garde encore les vestiges d'un ancien prieuré, *cella Romanorum*.

Le languedocien apparenté au latin ainsi qu'au français se relie d'une manière encore plus étroite aux autres langues romanes. En tête d'un article dont le titre est sans ambiguïté - «La langue d'oc - carrefour des langues romanes» - le célèbre romaniste Gerhard Rohlfs qui fut successivement professeur aux Universités de Munich et de Tubingen affirme : «Cette langue fille du latin qui, dans son évolution phonétique, occupe une place intermédiaire entre le français et les langues romanes voisines, peut être très bien conçue comme une sorte de trait d'union entre le français et l'espagnol, le français et l'italien et même entre l'espagnol et l'italien» (8).

Il suffit d'ailleurs de parcourir le volumineux Bourciez : «Eléments de Linguistique Romane» pour s'en convaincre sans difficulté.

Au milieu du XVII^e siècle, Racine a 24 ans, il écrit d'Uzès où il séjourne auprès de son oncle vicaire-général que pour se faire comprendre des gens du peuple auxquels il a affaire, il lui faut se servir de l'espagnol et de l'italien. Témoignage incontestable d'une parenté de langues qui permettra en tout temps aux générations d'immigrés des deux péninsules de s'intégrer sans peine aux populations du Midi.

Mais aussi, *preuve que le languedocien garde son caractère propre, sa spécificité face au français*. Le vocabulaire a beau être issu d'une même souche latine, il en diffère non seulement par la prononciation mais par la forme qu'il a revêtue à la fin d'une évolution phonétique plus complexe et plus profonde, à la suite surtout de la diptongaison des voyelles toniques à partir du X^e siècle. Le lexique lui-même évolue.

Des mots latins de formation populaire ont disparu, d'autres sont venus assurer la relève.

*Multa renascentur quae jam cecidere, cadentque
Quae nunc sut in honore vocabula, si volet usus... (9).*

(7) Henri Estienne, *Précurrence du langage français*, 1579.

(8) Gérard Rohlfs, «Revue de Linguistique Romane», p. 95, 1964.

(9) Horace, *Art poétique*, v. 70-72.

Cette constatation qu'Horace faisait dans son *Art Poétique* n'a pas depuis lors cessé de se vérifier.

A tel point que le français a pu avec le temps donner assez fréquemment à son vocabulaire tiré au latin un double clavier : l'un résultant d'une évolution linguistique régulière souvent commune au Languedoc et à l'ancien français, l'autre plus directement calqué sur le latin et maintenu sous sa forme savante. Qu'il s'agisse de noms, d'adjectifs ou de verbes, les deux termes coexistent : *pâtre - pasteur, chétif - captif, plier - ployer*, enrichis de nuances sémantiques variées.

Double registre qu'ignore le vocabulaire occitan en général.

Par ailleurs, la langue d'oc dispose de procédés de formation de mots par dérivation : préfixes ou suffixes assurément plus variés qu'en français. Il distingue un *pescadou* : pêcheur invétéré d'un *pescaire* : pêcheur par occasion. Il use fréquemment, à l'instar de l'italien, de la dérivation affective par suffixes diminutifs ou augmentatifs, affectueux ou péjoratifs. A côté de l'*omenas*, l'homme de très grande taille, que nous trouvons dans Rabelais, l'occitan à l'*omenet* : le tout petit homme ; à côté de la *fenco*, la *fencasso*, la *fencotto*...

Procédés qui augmentent la force expressive d'un vocabulaire déjà très concret, proche de l'objet qu'il désigne. Le languedocien appelle un chat, un chat. Le mot naturel est direct, fort, parfois violent. Il est fréquent que le mot lui-même décrive l'objet. Une noria, s'appellera *pouso-raco* «qui puise et qui crache». Un égoïste : un *gousto-soulet* «qui ne veut pas partager sa pitance». L'aigo-boulido, la bouillabaisse, la brandade par leur racine verbale se définissent d'elles-mêmes. Le mot simple ou composé fait spontanément image, métaphore - la *claveto*, petit lézard gris est la petite clé qui s'insinue dans les fissures des murailles. Le *buto-tiro* : «s'étire et se referme» : c'est le trombone. La *buto-rodò* : qui arrête la roue, la borne. «La borne du chemin... s'est usée en heurtant, lorsque la roue est sombre, les grands chars gémissants qui reviennent le soir». Victor Hugo précisera magnifiquement l'image.

Ces procédés de dérivation ou de composition, le français ne les ignore pas. (Il dit aussi bien un meurt de faim - un porte-plume) mais ils sont moins spontanés. Depuis l'époque classique surtout, il userait plus volontiers d'un vocabulaire plus intellectuel, plus abstrait, plus détaché du réel, où comme le fait remarquer Alain «les mots en arrivent à se promener en dehors des objets et des êtres» (10). Et si, comme le français, le languedocien peut dire «J'attends avec impatience que vous reveniez» : «*Me languissi que tornes*». Le voici au croc pour traduire mot à mot «Mon impatience attend votre retour». Cette répugnance devant l'abstraction se traduit encore par la foule de sentences, maximes, proverbes qui expriment en occitan pensées ou sentiments fruits de l'expérience quotidienne ou de la sagesse des anciens.

A la maxime «Plus fait douceur que violence» on préférera «*L'oli es pu fort que lou ferre*» (11).

(10) Alain, *Cahiers*, p. 50.

(11) «L'oli es pu fort que lou ferre, dison li serruïé» : L'huile est plus forte que le fer disent les serruriers. L'huile (oli) est du genre masculin en provençal.

A «Il est bon de parler, et meilleur de se taire», «*Dina bouco barrado dintro pas moucos*» (12). Ce fut la devise de Jacques Cœur.

«*Moult a appris qui bien conoit ahan*» disait-on au Moyen-Age pour signifier que «l'on apprend toujours à ses dépens». L'occitan préférera dire «*Es la trabuc qu'enseigno l'ase*» : «c'est l'obstacle qui dresse l'âne».

Le Trésor du félibrige de Mistral fourmille de ces sentences imagées, prises sur le vif qui traduisent une façon d'affronter la vie, alerte, primesautière, naturellement enjouée ou d'une sérénité quelque peu fataliste, caractéristique, dit-on, du tempérament méridional.

Pensée et langue sont solidaires, elles répondent l'une de l'autre. Et si la langue rend compte et témoigne de la pensée, la pensée à son tour influe sur le langage.

Par son vocabulaire, sa morphologie, sa syntaxe, placée entre le latin, langue synthétique et le français, langue analytique, liée à l'une et à l'autre, la langue d'oc garde son originalité propre ; langue orale avant tout, de dialogue plus que d'écriture, langue de ruraux, proche de la nature et de la vie quotidienne, des animaux et des choses familières.

Or, ces deux langues romanes : française et occitane quoique distinctes et parce que différentes peuvent être considérées à certains égards comme complémentaires. C'est ce qu'affirmait un quercynois d'origine, historien de la littérature française, qui fut Recteur de l'Institut catholique de Paris, Monseigneur Calvet, «Je me réjouis, écrivait-il, d'être bilingue, non pour le plaisir de dire la même chose en deux langues différentes, mais parce que je peux dire dans une de ces langues ce que je ne peux pas dire dans l'autre». Et ailleurs «La culture française est une synthèse... Nous aurons perdu quelque chose de nous-mêmes quand nous ne serons plus capables de discerner dans la langue française, le génie d'oc, médiateur du latin, qui l'a formée» (13).

Edouard Cuq

(12) Traduction : dans bouche close, n'entre mouche.

(13) Chronique littéraire, 14 juin 1954, «La Croix» - in «France Latine», N° 91, 1982.

HISTOIRE DE L'IDEE GEO-POLITIQUE DE LATINITE

*

Si l'on consulte les dictionnaires, on ne trouvera à l'entrée *latinité* (1) que son acception philologique «manière d'écrire ou de parler latin ; caractère latin» ; la connotation civilisationnelle, qui retient ici notre propos, n'apparaît (nous n'avons pas relevé toutes les occurrences), que dans les dictionnaires *Robert* et *Larousse du Français Contemporain* - donc très récemment, et réduite d'ailleurs à son extension («le monde latin», «la civilisation latine» Art. *Robert*, «la civilisation des peuples latins» selon le *D.F.C.*), sans tentative de définition en compréhension. La datation du terme (1835 selon *Robert*) serait intéressante, mais ne paraît pas subsumer l'acception qui nous retient ici. En 1879, le Comte Barral de Montferrat (de famille franco-brésilienne, notons-le) écrit dans la *Revue du Monde latin*, qu'il dirige «Il n'y a que deux ou trois ans que le mot *latin* avec le sens que nous lui donnons, a été définitivement adopté par la langue politique de l'Europe... Il s'y introduit de plus en plus... Il n'est l'œuvre ni d'un parti, ni d'un gouvernement, mais de l'Allemagne». C'est dire que le concept prend alors une fonction géo-politique aux lendemains de la défaite de 1870. Sa généalogie est cependant antérieure, et son acception, vague et fluctuante. En 1884 encore, Egger écrivait que le mot latinisme n'existe pas, dans le sens où l'on parle d'hellénisme, germanisme, slavisme. C'était rappeler le socle épistémologique de ces concepts, leurs liens avec les idées de nationalités et de races qui traversent l'histoire tragique du XIX^e siècle, le passage de l'idée de nation à l'idée d'ensemble racial ou civilisationnel : pan-germanisme, pan-slavisme, pan-hellénisme. Or le concept de pan-latinisme ne se concrétise que difficilement. Un des premiers ouvrages à en traiter est le livre déconcertant de Prosper Vallérange, *Le pan-latinisme*, paru à Paris en 1862. A une compréhension instable du concept répond une extension capricieuse et incertaine - y figurent les Anglais (comme gallo-latins, et donc amis politiques). Mais c'est, semble-t-il, dans les milieux saint-simoniens, autour de Michel Chevalier et de Napoléon III, et en particulier à propos de la malheureuse expédition mexicaine, que le concept devient opératoire. Selon J.L. Phelan (2), c'est dès 1853 que l'éminent professeur d'économie politique au Collège de France devenu sénateur de l'Empire élabore sa doctrine *pan-latiniste*. Le dispositif géo-politique pro-latin de l'Empereur (alliance avec Cavour pour favoriser l'unité italienne ; sympathies espagnoles à travers l'Impératrice etc...) rencontre la vision et les connaissances des U.S.A. et du Mexique qu'a Chevalier ; l'expédition mexicaine doit contenir l'expansionisme impérialiste yankee et les exigences de la doctrine de MONROE ; l'Europe catholique (l'autrichien Maximilien était catholique) freinerait aussi l'arrogance anglo-saxonne. La collaboration de Chevalier à la *Revue des Races Latines*, qui paraît à Paris entre 1857 et 1861, en est la concrétisation. La géographie capricieuse du concept variera ainsi, au gré des vicissitudes politiques et du jeu diplomatique européen, dans ses deux pôles, anglo-saxons, et germaniques, entre le souvenir de l'Empereur abattu par la perfide Albion et la Revanche contre l'Allemagne, après 1870. Mais l'inflexion de la notion de *race*, centrale dans les dispositifs pan-slaves et pan-germans, et présente dans le titre *Revue des Races Latines*, est cependant exceptionnelle dans la latinité, qui se définit davantage comme civilisation (la *Revue du Monde Latin*, de Barral, prend significativement, la suite du combat pan-latin). Cette position est une façon de s'opposer aux valeurs *chaudes*, raciales ou racistes, véhiculées par le pan-germanisme. La latinité apparaît - même aux moments les plus engagés politiquement, à l'époque du fascisme (la revue *Front Latin*, par exemple, autour de 1930) - comme un concept œcuménique, à l'extension de Monde Latin, Culture Latine, Union Latine, Peuples Latins, voire *Voile Latine* (revue culturelle publiée en Suisse),

à la rigueur, donc, *Front Latin*, un ensemble de valeurs, étrangères aux mythes ou pulsions tels la Race, le Sang, le Volkgeist etc..., même chez les doctrinaires les plus systématiques (Maurras, par exemple). C'est que, comme le fait remarquer en 1862 le républicain Taxile Delord dans un article du *Siècle* où on critique les thèses de Michel Chevalier sur l'expédition mexicaine «c'est le principe des nationalités qui a remplacé le principe des races et qui a fondé la civilisation moderne... Les nationalités ont des intérêts politiques ; les races n'obéissent qu'à des instincts». Une première mutation apparaît donc et elle va être décisive avec la III^e République : le passage d'une latinité catholique à une latinité fille de la Révolution. Les mythes fondateurs respectifs et antagonistes de la République Française et du nouvel Empire allemand vont réactiver les oppositions : à l'universalité abstraite des Droits de l'Homme s'oppose le Volkgeist germanique ; à l'idiosyncrasie allemande, le message libérateur de la France. L'idéologie catholique, saint-simonienne, libre échangiste, marchande, de la latinité du II^e Empire fait place à une latinité républicaine, laïque, volontiers franc-maçonne ou protestante, libérale, vaguement sociale, nettement positiviste, plus culturelle, moins impérialiste que coloniale, celles des pères fondateurs de la troisième République. Cette mutation devait alerter un Maurras - plus romain que latin, en fait- quand il écrivait dans le *Soliloque du prisonnier* «l'entreprise (latine) a toujours été conduite au rebours du bon sens»- bien que née «dans la pourpre catholique romaine». «Or quelles ont été partout les programmes avérés de l'Union Latine ? Quel a été son personnel ? des orateurs et des écrivains révolutionnaires ; des doctrinaires plus ou moins maçonniques d'après un «idéal» constamment anti-clérical et d'un protestantisme à peine voilé. C'est Hugo et Gambetta, Mazzini et Garibaldi, Ruiz Zorilla». C'était bien cela en effet. L'idée de latinité est en effet inséparable de celle de fédéralisme. Née au «printemps des peuples», en 1848 - comme l'idée d'ibérisme, qui en est un des constituants- elle s'établit dans la filiation de Proudhon, s'épanouit en Occitanie dans le félibrige rouge, Louis Xavier de Ricard et ses amis (par opposition à la Provence mistralienne, maurrassienne et monarchiste), va marquer profondément la première République Espagnole de 1873, autour de Pi y Margall, son président, auteur des *Nationalités* (que traduira Ricard), et définir l'essentiel de l'idéologie de la première République portugaise en 1910, en particulier celle de son principal propagandiste, Magalhaes Lima.

Une Internationale latine se constitue ainsi, dans la filiation de l'idéalisme historique de Ricard (qui est aussi celui de son compagnon d'un moment, Anatole France), entre 1880 et 1920, où la République Française constitue le dispositif central. Il faut en préciser la généalogie. Dans *l'épistémé* du temps, à la notion germanique de race, la latinité oppose celle de nationalité, dans la filiation, on l'a vu, de 1789. Or la première occurrence de ce concept apparaît dans la 6^{ème} édition du Dictionnaire de Boiste, en 1823, avec, comme exemple, cette citation de Buonaparte (sic) «Les Français n'ont pas de nationalité», exemple repris et commenté ainsi par Littré. «Il est à croire qu'en cet exemple le mot est employé comme synonyme de race». Affleure, donc, cette idée que la France- mais aussi, on le verra la latinité tout entière- est un creuset de race (dans l'héritage romain du droit de citoyenneté généreusement étendu à tout l'Empire). D'où l'absence de connotations raciales ou racistes qui véhiculent les concepts de pan-germanisme ou panslavisme ; la latinité est un concept culturel, une valeur civilisationnelle (comme le souligne le dictionnaire Robert), héritage de valeurs et courant du grand fleuve à sept branches dont parle Mistral ; la communauté linguistique est inséparable du génie assimilateur romain (idée que l'on retrouvera même chez Maurras et jusque dans le fascisme). Concept œcuménique donc, d'une extrême plasticité, d'une extension en expansion possible partout où l'on peut aborder la civilisation latine, qui n'est pas d'exclusion (hors de la race, point de salut) mais d'assimilation, englo-

bant volontiers le monde hellénique (autour de la notion de civilisation gréco-latine), les marches roumaines, le monde latino-américain, avec son substrat indien et ses greffons négro-africains, l'Afrique du Nord «latine» (chez Louis Bertrand et les «Algérienistes») et l'Afrique Noire, et même le monde juif (la civilisation judéo-chrétienne), bref tout cet espace pluriculturel séculaire délimité par les cultures méditerranéennes en constante miscégénération - un monde Ulysseé de l'échange et du commerce, élargissant ainsi le monde latin, comme le voulait G. Audisio, au Mare Nostrum et à son héritage épars dans le monde, identifié comme source et origine même de la civilisation, des grandes civilisations, depuis Sumer, l'Égypte, Jérusalem, Athènes, Rome, le Moyen-Age roman, l'Espagne et le Portugal des Découvertes, avec leurs Empires, l'Italie de la Renaissance, pour culminer creuset de ces cultures et accomplissement de ces promesses, dans la France de la Révolution, et donc dans la République Française. Cette «philosophie de l'histoire» - à l'œuvre plus ou moins obscurément chez Michelet, Quinet, Hugo et jusqu'à Péguy - fait de la France à la fois l'héritière de la civilisation et le guide de l'humanité. Elle identifie France, Civilisation, Révolution, République et Latinité/Humanité - Latinité comme paradigme de l'humanité, (on connaît le jeu sur les mots Humanité et faire ses humanités, c'est-à-dire du latin et du grec, le rapport entre les humanités et l'Humanisme). C'est cette latinité comme estuaire de l'Humanité qui distingue cette théorie «ouverte», de la doctrine fermée, «close», d'un Maurras, pour qui, s'il n'y a pas réellement de malédiction raciale, il y a bien une élection civilisationnelle, réduite au noyau catholique, romain, latin... ou provençal). Or cette conception va se heurter à l'époque à la théorie de la décadence des races latines, théorie dont certains éléments avaient été instruits contre l'Espagne (et le Portugal), par nos philosophes des lumières, premier moment d'un procès contre le catholicisme comme facteur de décadence. L'essor, au XIX^e siècle, et en particulier dans la seconde partie, des races nordiques, l'hégémonie économique et politique des pays protestants, anglo-saxons, et, maintenant, de l'Allemagne, l'arrogance de leur impérialisme s'emparant des dernières dépouilles de l'empire espagnol (en 1898, les U.S.A. s'emparent de Cuba et des Philippines), les menaces anglaises et allemandes sur les empires portugais et français en Afrique (ultimatum anglais contre l'allié séculaire portugais en 1890, incident de Fachoda, etc...), les menées allemandes de Tanger à l'Océanie, tout cela va conduire à une prise de conscience du commun destin latin, et, par un phénomène de fiction dirigeante réactionnelle, à une «*Renaissance Latine*» (c'est le titre d'une importante revue littéraire au tournant du siècle). Cette idéologie de compensation est la réponse aux mythologies anti-latines et nordistes du temps, celles des Gobineau, Vacher de Lapouge, Gustave Le Bon, Emile de Laveleye, Bazalgette, Demolin, etc... Décadence latine et supériorité anglo-saxonne ou allemande : un nouveau paradigme se décline qui identifie latinité, décadence, servitude, immoralité, anarchie, «décadence par hypertrophie de la parole et atrophie de l'action». Une systématisation philosophico-mathématique, dans l'air du temps, (voir les *Mathématiques de l'Histoire* de Lagrange ou la «Loi de Brueck») veut que l'axe civilisationnel se déplace inexorablement vers l'Ouest, et qu'on entrerait ainsi dans «l'ère» anglo-saxonne et nordique, la latinité s'enfonçant dans une irrémédiable décadence, situation, qui serait celle de la Péninsule Ibérique depuis le XVIII^e siècle, de la Grèce et de Rome depuis les débuts de notre ère. La défaite française à Sedan en serait la preuve pour la France (c'était d'ailleurs la réponse de Gladstone aux demandes de Michel Chevalier d'aide anglaise en 1870).

Face à cette situation et cette menace (celle des «races voraces» que dénonçait Michelet, à l'œuvre en particulier dans le «partage de l'Afrique» et l'impérialisme colonial), se développe un courant intellectuel et plus ou moins politique, et même économique, de tentative d'Union latine. Il sera l'œuvre, on l'a vu, de fédéra-

listes issus des courants proudhoniens. A la base, et dans l'héritage romain, la gestion des municipes («gestion des affaires du pays par le pays, vie locale et franchise communale») ; puis la région, la fédération, la confédération latine, et enfin l'Humanité. Toujours dans la fidélité à Rome, dont le message est d'assimilation, union, synthèse, ici, (et grâce à l'œuvre des découvertes ibériques), entre l'Ancien et le Nouveau Monde ; fédération pan-latine, où, Paris, héritière d'Athènes et de Rome, est le temple et le Centre de l'Occident : défense des valeurs humanistes et œcuméniques contre les intérêts mercantiles et nationalistes du Nord. C'est que la France est alors la seule République en Europe parmi les grandes nations. Or une pareille idéologie est doublement bien venue. Pour la France, isolée de la scène diplomatique depuis 1870, elle lui permet de dessiner un ensemble (largement fictif, en fait) géopolitique donnant le sentiment -ou l'illusion- d'un certain poids, et en tout cas, d'un incontestable rayonnement culturel, surtout, il faut bien le voir, dans des pays excentrés (Roumanie, Portugal, Amérique latine). L'intensité pro-latine est inversement proportionnelle, dans ce système idéologique, à son dispositif stratégique : intense dans les marches (ou les marges), passablement tiède, sauf chez quelques rares intellectuels, (mais guère au niveau gouvernemental, ailleurs que dans les discours de circonstance ou de complaisance) dans la nouvelle Jérusalem qu'est la ville Lumière, et passablement suspecte... à Rome ! Il faut ici circonscrire les infortunes politiques, ou géo-politiques, d'une aussi heureuse théorie culturelle. C'est que cette fraternité latine excluait rarement, comme on l'a dit «les arrières-pensées, les dérobades, les objectifs fragmentaires et subalternes». L'attitude condescendante et souvent intéressée de la sœur aînée, française ne ménageait pas assez les susceptibilités, surtout celle de jeunes nations comme l'Italie ; le double jeu de Napoléon III -ou, si l'on préfère, les limites catholiques (nous y revoilà) à son appui à Cavour, fit que le Risorgimento se fit surtout contre la France «qui veut faire de la Péninsule une province gauloise et de Rome un faubourg de Paris» disait Gioberti. Au fédéralisme latin répondait ici l'irrédentisme italien : *Italia farà da se*, c'est-à-dire sans la France, sinon contre elle. A la question romaine, succéda, en particulier sous le gouvernement Crispi, la question coloniale, les rivalités à l'Est de l'Afrique du Nord.

Surtout, la République Française apparaissait, comme un modèle à imiter et... à établir au plus vite. Nul mieux que Magalhaes Lima, le grand propagandiste républicain portugais, ne l'a exposé avec chaleur, en particulier dans son livre publié en français à Paris, la *Fédération Ibérique*. Cette fédération, seule issue pour le Portugal -car l'alternative est : ou fédérés avec l'Espagne, ou toujours esclaves de l'Angleterre- deviendra fédération latine. Mais les têtes couronnées à Madrid, Lisbonne et Rome trahissent leurs peuples en se vendant à Berlin, à Londres ou à Vienne. Tel était le drame de la République Française dans cette stratégie géopolitique latine : la République faisait peur aux sœurs latines monarchiques, même en s'abstenant, par réalisme politique, de tout prosélytisme, ce qui leur aliénait les plus exigeants de ses admirateurs. Les vicissitudes de sa naissance (le fédéralisme de la Commune) et ses orientations modérées la détournaient des principes constitutifs de cette latinité : centralisme, contre le fédéralisme, ce qui désolait Ricard ; politique internationale d'une grande prudence, ce qui navrait les républicains étrangers, et au fond, assez peu d'intérêt, autre que verbal, pour la latinité (l'édification de son Empire colonial importait davantage, d'où la nécessité de ménager l'Angleterre). Il serait intéressant de circonscrire les milieux «latinistes» de Paris et leur nuance politique. C'est essentiellement autour de Madame Adam, égérie des milieux républicains proche de Gambetta, directrice de la *Nouvelle Revue*, aussi anti-allemande qu'elle avait été anti-anglaise, et auteur d'un ouvrage inspiré sur la *Patrie Portugaise* qu'on pourrait les situer ; proches peut-être de cette nuance politique qui

se situe entre Gambettisme et radicalisme, entre ces hardiesses et ces limites, cette générosité vague, aussi, des milieux «Hugoliens» et de leurs journaux : A. Vacquerie et le *Rappel*, Naquet, Mme Séverine, Camille Pelletan, Benoît Malon, Garibaldi, Castelar, Charles Lemonnier et sa *Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté*, l'encombrante Mme Rattazzi, Amilcare Cipriani, César de Paepe, francs-maçons pour la plupart (3). On fera un sort à Amédée GROMIER fondateur de l'*Union Méditerranéenne*, et auteur de *Alliance Latine et Zollverein Méditerranéen* (1885) car c'est, dans l'idéologie latine, une des rares tentatives d'union économique - Zollverein aussi extensif que l'idée de latinité puisqu'en 1892, il publie une *Fédération des peuples gréco-latins*, où les peuples de la Méditerranée et des Balkans sont convoqués pour lutter contre le Zollverein allemand-. A ses côtés œuvre le comte Angelo de Gubernatis, professeur de sanscrit à Florence, auteur d'un *Dictionnaire International des Ecrivains du Monde Latin*. Cette «ouverture» économique se retrouve encore chez Paul Vibert, très sensible aux questions coloniales et aux menaces anglo-saxonnes dans l'empire colonial Latin (4). Son *Avenir de la Race Latine* (1903) crie «sa douloureuse angoisse devant le petit nombre de représentants de la race latine, en face des masses profondes des trois grandes races, germanique, anglo-saxonne, et slave, qui vont se partager le Monde» et s'emparer de l'Amérique Latine. C'est précisément en Amérique Latine que le concept de latinité va trouver sa meilleure fortune, avec le Portugal -on a vu les réticences italiennes. L'invention du concept d'Amérique latine, en 1861, va susciter rancœur et animosité en Espagne, où l'on y voit une stratégie d'hégémonie culturelle française pour supplanter l'héritage ibérique. L'Espagne ne connaît et ne veut connaître que la notion d'Amérique hispanique, à la rigueur, ibérique, et les Allemands toujours attentifs à faire pièce au jeu diplomatique français, ne manqueront pas d'alerter et d'exciter le nationalisme espagnol. L'invention de ce concept -en 1861, au début de l'expédition du Mexique, dans un numéro de la *Revue des Races Latines*, puis systématiquement par la suite, en France, par des Français, puis en 1862 (5), dans un ouvrage écrit par un Latino-américain, en français, et dédié à Napoléon III, toujours au début de l'expédition mexicaine, devait permettre aux élites créoles venant d'accéder à l'indépendance de se poser dans une tradition culturelle prestigieuse, de s'enraciner dans l'héritage européen, et en l'occurrence français, tout en se démarquant, et du substrat indien ou des greffons négroïdes, et de l'ancien colonisateur ibérique, de se donner une identité culturelle spécifique (américaine) et une généalogie fantasmatique, sorte de roman familial où la figure du père réel est reniée et éclatée en un concept générique, plus culturel que génésique, et qui dévoile en creux la figure du Père/Mère France, et d'abord Paris. Le lien filial de l'Amérique latine à la France, émouvant dans sa fidélité, est une forme de la névrose d'identité «latino-américaine» ; d'autant qu'ici encore la France n'aura guère de réelle politique «latine» en Amérique. Mais précisément ne peut-on avancer que l'idéologie latine ne fonctionne pleinement, c'est-à-dire au niveau fantasmatique, que là où existe un «creux» : elle est une présence/absence : c'est parce que la France n'a pas de réelle présence politique ou économique - par rapport à l'Angleterre, à l'Allemagne, aux U.S.A. surtout aujourd'hui - que sa présence culturelle existe, présence qui serait le négatif, la figure en creux, ou la contre-figure, de son absence. Ou dit autrement : la latinité «française» - qui n'est plus pan-latinisme - est, pour les pays latino-américains sous dépendance économique, voire politique, une façon de ne pas aliéner totalement leur identité culturelle, de contre-balancer et leur passé ibérique et leurs dépendances anglo-saxonnes.

Mais cette présence «latine» n'existe que parce que leur situation est très périphérique. On pourrait dire la même chose du Portugal, le pays le plus «pan-latin», et pour les mêmes raisons de dépendance (géographique, par rapport à

l'Espagne ; économique, par rapport à l'Angleterre, donc centré culturellement sur un pays sans frontière commune, donc sans menace possible, la France). L'Union latine ne se pose qu'en s'opposant. En s'opposant, on l'a vu, aux nations nordiques et anglo-saxonnes. Or, on va assister, à partir de 1914, à un déplacement singulier. Le Sud Latin va être relayé par la civilisation occidentale, et l'axe Nord-Sud remplacé par l'axe Est-Ouest. Désormais, c'est l'Occident (Angleterre et U.S.A. partageant les mêmes valeurs humanistes que les peuples latins) qui lutte contre la barbarie orientale, celle des Empires Centraux, héritiers des Huns et des Scythes, étrangers à l'héritage occidental. Il faudrait faire sa place ici au théoricien le plus anglo-saxon, ou américain, (jusque dans ses admirations, et sa thématique nord-américaine) de *l'impérialisme latin*, à la figure oubliée de Paul Adam, théoricien d'une latinité optimiste, conquérante, impérialiste même, de la «race latine» -expression qu'il ne répugne pas à utiliser et où parfois ce qu'il y a de plus brutal dans l'idéologie germanique ou anglo-saxonne est repris au compte de la latinité, par simple inversion des signes-. Cette conception -rare dans l'idéologie latine «humaniste»- va être précieuse au moment de la guerre, car elle permettra le ralliement des élites conservatrices ou réactionnaires des pays latins (en particulier celles du Portugal et du Brésil, qui, toutes catholiques qu'elles se dissent, avaient plus que des sympathies pour l'Allemagne) au camp allié (6). Mais cette mutation là était-elle plus singulière que celle des républicains portugais, et de Magalhaes Lima, farouchement anti-Anglais, naguère, s'alliant à eux dans la croisade anti-allemande (7) ? Par une contagion entre combattants, le «cycle de l'énergie» - celui de Paul Adam et Maurice Barrès, précieux l'un et l'autre dans cette latinité nouvelle - emportait sur *La Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté* de Lemonnier, de qui le jeune M. Lima avait traduit *les Etats-Unis de l'Europe* - certes Pallas Athéna garde une harmonie toute «latine», par opposition à la fureur démoniaque de Teutonia -.

La mutation Est-Ouest se déplacera encore après la seconde guerre, l'Allemagne de l'Ouest entrant dans la civilisation occidentale, contre «l'Europe de l'Est». Mais ce qui importe ici, c'est que, dans tous les cas, la spécificité latine s'efface devant la Civilisation Occidentale. D'où la question : axe Nord-Sud ou axe Ouest - Est ? La latinité a été, entre 1870 et 1914, une utopie et un messianisme propres aux groupes et aux nations en désarroi ou dans l'affaissement; la tentative d'issue fantasmagorique dans une situation historique sans issue, l'élaboration mythique face à la conscience diffuse et refoulée du sous-développement économique et de la crise politique que traverse l'Europe du Sud. Il s'agit, comme disait l'essayiste portugais Sampaio BRUNO «de transformer la question nationale en question internationale» ; ou, plus cruellement, selon le maurassien portugais Antonio SARDIHA «du masque qui cache les desseins occultes de la France pour échapper à son inévitable isolement, et s'armer, au nom de la Liberté et de la Justice, des tables sacrées de Mère de la Latinité» (8). Utopie de compensation aux moments de crises d'identité nationale. Pour l'Espagne, c'était le moyen d'échapper aux tentations centripètes à l'heure où s'effondre l'empire colonial et où surgit l'autonomisme, et, au plan culturel, dans la génération traumatisée de 98, l'exaltation de la Castille et de la figure de Don Quichotte, comme recentrement et ressourcement au cœur du pays ; l'exaltation du «casticismo», de l'idiosyncrasie espagnole, et de l'hispanidad contre la latinité, dans sa volonté d'une relation privilégiée à l'Amérique dite latine. Car cette même Amérique devait, après la Grande Guerre, mettre en cause cette même latinité, avec l'émergence des modèles nativistes, indianistes, indigénistes ou noirs : Indo-amérique ou Amériques Noires. L'émergence des courants populistes et des classes moyennes au détriment de l'oligarchie créole se retrouve au niveau théorique dans les œuvres d'un Mariategui, Vasconcelos, d'un Haya de la Torre, théoriciens de la spécificité indo-américaine. Pour le Portugal, cette latinité fut le rêve,

face aux brutalités anglo-saxonnes et au thème récurrent de la décadence, d'une Union qui lui rappellerait la grandeur passée ; mais la réponse sera l'alignement sur l'Angleterre et l'entrée en guerre à ses côtés, de la part des républicains, pour sauver leurs colonies ; et, au plan culturel, la fermeture sur la spécificité du messianisme sébastianiste lusiade, tel que le résume l'œuvre paradigmatique de Pessoa. Pour la France, vaincue et isolée après 1870, c'était un moyen de retrouver un rôle de leader géo-politique mais qu'elle abandonnera toujours, privilégiant les alliances à l'Ouest (Angleterre, U.S.A., et, depuis 1945, Allemagne) aux essais d'union avec le Sud latin. En somme, pour tous ces pays, confrontés à des difficultés (moindres, sans doute, pour la France, d'où le moindre impact de ces idées), un essai, utopique, de résoudre les problèmes internes en les transformant en question internationale. L'utopique Union du Sud est la contre-figure de l'impérialisme nordique et des progrès du monde protestant. Entre 1914 et 1940, cette utopie internationaliste pan-latine éclatera en mythes nationalistes, dans le fascisme italien, le franquisme espagnol, le salazarisme portugais, le nationalisme maurassien, les populismes sud-américains. On ne se hasarderait pas à suivre les péripéties de cette opposition Nord-Sud après la seconde guerre qui, nous l'avons vu, depuis 1914, marque la victoire de l'Ouest, sur le Sud latin - sauf à souligner la permanence et la réactivation latente d'un Sud politique, voire d'une latinité à nouveau sollicitée depuis 1981 -. Faut-il y voir comme une homologie avec la situation vécue par la France un siècle auparavant, seule République alors comme elle se veut aujourd'hui, au sein du monde occidental, le seul pays à mettre en œuvre un «socialisme à la française» ? Le rayonnement - au moins culturel - d'une pareille expérience, semble incontestable dans une partie du monde «latin» - en particulier en Amérique latine, comme il le fut, voilà un siècle -. Mais les expériences politiques conduites dans les autres pays latins - à direction pareillement socialiste - ne semblent pas nécessairement converger. L'Europe pèse plus que la latinité. La latinité est une valeur géo-politique qui réussit mieux sur le plan culturel que politique - les sœurs latines - telle l'Italie - préfèrent un allié puissant et lointain (les U.S.A.) à un grand frère condescendant, encombrant et incertain (9). Même au niveau des échanges culturels, la situation paraît régresser - la part de l'enseignement du français dans les pays latins décroît chaque fois davantage au profit de l'anglais, qui l'emporte largement en France, où les langues néo-latines n'ont pas la part belle. Et au niveau de la réception des œuvres, il faut dire que l'intensité et la socialisation de la vie culturelle française se traduit par un phénomène de provincialisation - d'autarcie culturelle - qui ne facilite guère l'ouverture à autrui (l'Allemagne -mirage du Sud ou incertitude sur soi ? - s'est souvent montrée plus réceptive aux littératures néo-latines).

Enfin, dans les stratégies face à l'autre et à l'ailleurs, les rapports de ressemblance et d'altérité entre pays latins, ou le fait que la France soit le moins latin des pays latins, la conduit à une attitude qui va du mépris à peine dissimulé à la condescendance amusée ou à une séduction de type exotique : l'autre et l'ailleurs latins, parce qu'ils ne sont pas tout à fait entrés dans la modernité, retiennent comme altérité archaïque ou pittoresque (il faudrait ici étudier les stéréotypes concernant notre lecture des œuvres latino-américaines), comme mémoire des temps passés (une étude des manuels de langue serait révélatrice). L'ethnotype latin, tenu encore comme politiquement et économiquement immature, apparaît en France comme hétéro-culture, plus étranger que le monde industriel occidental, recoupant la double et inséparable figure d'un attrait pour le déjà plus et d'une condescendance pour le pas encore. Cette modernité, celle de la société industrielle, fait que les mêmes pays latins se tournent de plus en plus - puisque modernité il doit y avoir - vers les pays anglo-saxons plutôt que vers la France (10).

Pierre Rivas

NOTES

1. J'ai précisé un certain nombre de remarques sur ce problème dans plusieurs travaux, qui complètent, résumant ou développant, à partir d'angles spécifiques, notre présent propos. Je renvoie donc à :
 - Pierre RIVAS : *Genèse de l'idée géo-politique moderne de Latinité et fonction dans le champ des relations intellectuelles entre la France et le Monde luso-brésilien*. Actes du Congrès International d'Avignon - Mai 1978 - Edit Eminescu - Bucarest 1981 -.
 - Pierre RIVAS : *Utopie ibérique et idéologie d'un fédéralisme social pan-latin*. Actes du Colloque : Utopie et socialisme au Portugal au XIX^e siècle - Paris Janvier 1979 - Edit. Fondation Calouste Gulbenkian - Paris 1982 -.
 - Pierre RIVAS : *Un Sud politique ? Latinité sociale et Fédéralisme Méditerranéen entre 1880 et 1915*. Actes du Colloque sur le Sud. Société de Littérature Comparée - Montpellier Sept. 1980. (à paraître).
 - Pour L'idée latine, voir R. BARTHE - Toulouse 1962 -.
2. Phelan John L. : *Pan-latinismo, la intervencion francesa en Mexico y el origen de la idea de Latino-america*, in *Latino-america*, Anuario de Estudios Latino-americanos, 2, U.N.A.M., Facultad de Filosofia y Letras - Mexico ° 2 1969 - Cité par Gabriel Judde : *Napoléon III, J.B. Boussingault, Michel Chevalier et le pan-latinisme (1862 - 1867)* - Centre de Recherches Latino-américaines de l'Université de Paris X Nanterre. Fascicule XIV. Juin 1979.
Le livre de Michel CHEVALIER : *L'expédition du Mexique* paraît à Paris en 1862 ; *le Mexique ancien et moderne* en 63.
3. Sur tous ces milieux, voir Magalhaes LIMA : *Pela patria e pela Republica* - Porto (1890 ?) et aussi sa *Fédération ibérique - Paris 1893 ?* -
4. Sur GROMIER, VIBERT, etc..., voir notre communication sur *l'Utopie Ibérique* citée en note 1.
5. Sur ce point, voir Phelan, cite en note 2, et Guy Martinière : *Aspects de la coopération franco-brésilienne* - P.U.G. 1982 -.
6. Sur ce point, voir notre article «Idéologies réactionnaires et séductions fascistes dans le futurisme portugais», in *Marinetti et le Futurisme* - L'Age d'Homme, Lausanne 1978 -.
7. Voir sa préface en 1917 à A. PETIT «*Vers l'Union Occidentale*», publié par le Congrès des Intellectuels anglo-latins.
8. Sampaio BRUNO : *Os modernas publicistas portuguesas* - Porto 1906, P. 86 sq -. Antonio SARDINHA : *Aliança peninsular* - Porto 1924 -.
9. On vérifie ainsi cette «loi» de défiance à l'égard d'un voisin un peu trop «protecteur». Aux réticences italiennes face au relent fasciste de latinité, il faut ajouter le ressentiment d'un axe privilégié Paris-Bonn, qui l'a emporté sur le rêve, esquissé un moment d'un axe Paris-Rome. L'Italie, qui pour la France n'est jamais qu'un brillant second, préfère à la latinité, le concept européen. Quant à l'Espagne - et au Portugal - l'attitude de la France concernant leur entrée dans le marché commun et la politique agricole éveille bien de rancœurs. La traditionnelle «Gallophobie» espagnole, où entre une part de dépit amoureux, est une réaction de fierté face à l'arrogance culturelle, et politique, française. La francophilie portugaise ne fait que vérifier cette même loi : attire et appui du pays voisin de notre voisin, qu'on pourrait énoncer aussi : les ennemis de nos ennemis sont nos amis. Excessif aujourd'hui, le propos se vérifie historiquement ; la traditionnelle germanophilie des élites italiennes (CROCE par exemple) ou espagnoles (ORTEGA Y GASSET) en est la contre-épreuve, comme leur tiède francophilie.
10. C'est naturellement ce qu'il y a en eux de commun, qui, loin de réunir, peut diviser. Par exemple, au niveau économique, la part de l'agriculture les rend concurrentiels, et non complémentaires, d'où les vigilances nécessaires. Et au niveau culturel, dans la dialectique du même et de l'autre, c'est la différence qui revient : l'altérité latine ne peut se poser que dans la régression exotique, d'où le malentendu.

LA FEMME DANS LA LATINITE HISPANIQUE (1)

*

Au cours de XIX^e siècle, lorsque l'Espagne entre enfin dans ce qu'il est convenu d'appeler l'ère industrielle, le pays a conservé pratiquement intactes les structures familiales de la société patriarcale traditionnelle. La place de la femme et son rôle n'ont pas fondamentalement changé. La vocation essentielle de la femme espagnole demeure la maternité dans le cadre du mariage chrétien. L'éducation reçue dès la tendre enfance se veut adaptée à l'accomplissement des futures fonctions d'épouse, de mère, de maîtresse de maison. Telle est la condition féminine idéale par excellence. L'univers féminin est donc tout entier refermé sur la vie domestique. A l'opposé, l'univers masculin est largement ouvert et orienté vers l'extérieur, là où se livre la lutte quotidienne pour l'existence, pour l'ascension sociale ou la satisfaction des ambitions de tous ordres. Dans les classes moyennes, c'est à l'homme qu'il incombe exclusivement d'assurer la vie matérielle de l'épouse et de sa progéniture. Les vieux préjugés de la noblesse contre «les arts mécaniques» ont été annexés par la bourgeoisie et subvertis : ils sont mis désormais au service de l'orgueil masculin de la nouvelle classe. Etre en mesure d'éviter à la femme un travail rétribué donne une preuve de puissance et par voie de conséquence, pour une femme, travailler hors du foyer est jugé humiliant. Les femmes des classes moyennes se trouveront donc systématiquement écartées du monde du travail, aussi seront-elles les premières à être affectées par l'évolution économique et sociale du pays. C'est ce qui explique aussi que la question féministe naîtra et se posera avec acuité vers la fin du siècle dans ce seul secteur de la société. Ailleurs, il restera, très longtemps encore, inexistant.

On est en droit de penser que la situation que nous venons d'évoquer n'était pas en son temps exclusivement espagnole mais européenne et peut-être plus particulièrement latine. Pourtant, cette situation s'est présentée dans la péninsule ibérique sous une forme bien spécifique qui permet de parler d'un véritable cas hispanique. Son existence est attribuable à tout un ensemble de facteurs historiques. Il y a, même si on le juge secondaire, le facteur ethnique qui a contribué à déterminer l'idiosyncrasie hispanique. En faisant abstraction des nuances auxquels il faudrait procéder en fonction des composantes régionales, on peut affirmer que les Espagnols sont des êtres entiers, chez qui priment, avec une ardeur singulière, les pulsions passionnelles de toutes natures. Il y a en outre, et surtout, les faits de civilisation : la longue coexistence des communautés chrétiennes, juives et musulmanes et les phénomènes d'osmose qui en ont résulté à tous les niveaux de la société. Dans le domaine qui nous intéresse, cette triple influence, avec tout l'arrière-plan religieux qu'elle suppose, s'est conjuguée pour placer la femme dans un état de dépendance totale vis-à-vis de l'homme. Elle a enraciné au tréfonds des mentalités hispaniques le concept du sexe faible dans toutes l'acception du terme, une faiblesse disons-le, qui a suscité encore plus de crainte que de compassion et convaincu de la nécessité d'une tutelle vigilante. Qui plus est, le catholicisme triomphant n'a pas connu, on le sait, en Espagne, la même évolution qu'ailleurs. L'esprit de la contre-réforme a figé les idéologies et enfermé la pensée dans un carcan dogmatique que «le siècle des Lumières» a été impuissant à briser. Le libéralisme du XIX^e siècle devra pour se défaire de ce carcan lutter pied à pied, décennie après décennie. Dans un tel climat psychologique, le problème de la femme hispanique se présente sous un éclairage que domine la violence de contrastes.

La vie masculine est conquête et domination, celle de la femme passivité et

(1) Extraits de l'intervention de Nelly Clémessy.

soumission. Le progrès, loin d'atténuer cette antinomie, a apporté des armes au service de la tradition. Qu'il s'agisse du législateur ou du physiologiste positiviste, chacun, avec ses arguments, s'est employé à confirmer la femme dans son état d'infériorité abusivement considéré comme essentiel alors qu'il n'était que circonstanciel.

Au siècle dernier et dans la première moitié du XX^e siècle, cette conception de la femme a profondément marqué les mœurs et les cotumes espagnoles. Nous en évoquerons quelques aspects significatifs.

De par son tempérament et son statut social privilégié, l'homme hispanique a adopté un comportement qualifié de *machiste*. Sa qualité de *macho* a été légitimée par une société qui la jugeait favorablement comme étant inhérente à la condition masculine, appréciable et appréciée de génération en génération. Le destin prospère du machisme n'a pas à être démontré, il suffit de rappeler son pouvoir d'expansion dans la latinité américaine où il persiste comme un héritage vivant de la conquête et de la colonisation. Nous pensons en particulier au Mexique.

La femme hispanique a donc finalement été longtemps ce que l'homme voulait qu'elle fût. Il en avait deux images antithétiques mais toutes deux attrayantes de son point de vue exclusivement sexuel. La première image est celle de la jeune fille, fiancée puis épouse en puissance, l'autre est celle de la pécheresse. Les lois draconiennes du vieil honneur caldéronien ont en effet survécu en Espagne jusqu'à l'époque contemporaine sous forme d'un impératif moral intransigeant qui exige de la jeune fille, une pureté sans tâche, et de l'épouse, une fidélité sans faille. L'opinion couvrirait d'opprobre toute dérogation aux principes, rejetant les coupables dans une marginalité honteuse. A l'inverse, une autre morale sociale sanctionnait la conduite masculine ; tolérante, sinon approbatrice, elle était indulgente pour le libertinage et les infidélités masculines et l'opinion entourait volontiers les séducteurs d'une aura, tout compte fait, flatteuse.

Il va de soi que ce *machisme* espagnol, exacerbé et ombrageux, a eu pour conséquence de rendre pratiquement impossible les relations de simple amitié ou de pure camaraderie entre les sexes. La femme espagnole cependant, a fait l'objet d'une véritable mystique de la féminité que l'a poussée à développer, au détriment d'autres qualités, celles qu'on attendait d'elle. C'est-à-dire au physique : le culte de sa beauté et à défaut la mise au point de tout une stratégie du charme. Au moral : la pratique de la douceur, de la pudeur, du dévouement. Loïn de nous la pensée de dénigrer les dits attributs qui, en soi, ont une valeur positive certaine. C'est l'esprit qui a présidé à leur exaltation qui est critiquable et qui a été nocif. Il a donné trop souvent pour résultat des femmes coquettes, frivoles, sans personnalité et, en outre, vulnérables aux coups du sort, aux périls et aux adversités de l'existence. Au demeurant, en dépit de cette exaltation de la féminité et de la femme vouée aux activités domestiques, le foyer espagnol n'existait pas pleinement, la vie commune des époux étant singulièrement réduite. L'homme espagnol vivait constamment hors de chez lui. Quand il ne travaillait pas, il était au café, au club, au cercle, passant là le plus clair de son temps. Cette séparation des sexes est demeurée évidente jusqu'à un passé récent, au niveau des réunions de société. Un groupe masculin et un groupe féminin s'y formaient d'emblée pour y tenir des conversations propres à chacun.

De fait, si l'on remonte à la fin du XIX^e siècle, on comprend mieux cette habitude rémanente lorsque on tient compte de la réelle infériorité intellectuelle dans laquelle la femme hispanique avait été maintenue. Son instruction déficiente se limi-

taît, dans le meilleur des cas, à un vernis de culture purement décorative, exception faite de l'instruction religieuse, garante de sa vertu.

Le progrès rapide et la diffusion accélérée du savoir et des connaissances depuis un siècle ne pouvaient qu'agrandir le fossé qui séparait la femme de l'homme espagnol. La gravité des conséquences au niveau national est apparue à la toute petite minorité de réformateurs progressistes qui, au lendemain de la Révolution de 1868, tentèrent d'ouvrir l'Espagne à la pensée européenne. C'est à cette époque que la grande juriste Concepción Arenal, publia son ouvrage : *La femme de l'avenir* et que furent fondées des institutions susceptibles de remédier au vide culturel de la femme espagnole. Il n'était pas question de mettre en cause les fondements de la société mais, de résoudre le problème féminin qui menaçait, à plus ou moins long terme, de devenir conflictuel.

Il importait de cultiver l'esprit de la femme pour en faire une compagne adaptée à l'homme espagnol moderne et une éducatrice compétente pour ses enfants. Il fallait enfin, se décider à prendre en compte les situations de la célibataire et de la veuve jusqu'alors soumises à l'arbitraire de la protection des parents et des proches. Des femmes guettées par la misère, entrant au couvent sans vocation ou parfois, poussées par la nécessité, acceptant la déchéance morale.

Bref, on commença à envisager techniquement l'incorporation de la femme des classes moyennes au monde du travail. Bien que modestes au départ, les résultats concrets furent considérables. Donnons-en pour exemples la fondation autour de 1870 de l'Ecole Normale d'institutrices, de l'Ecole de Commerce et de celle des Postes et Télégraphes.

L'œuvre, néanmoins, devait être de longue haleine ; appuyée par un petit noyau d'intellectuels, elle eut le concours de personnalités féministes de valeur comme Concepción Arenal, Emilia Pardo Bazán, Carmen de Burgos, Margarita Nelken etc..., mais les efforts de ces femmes de lettres restèrent isolés et leurs idées eurent une audience extrêmement limitée. Les secteurs réactionnaires et conservateurs, canalisèrent le mouvement novateur qui se dessinait. Il est indubitable, en outre, que l'élément féminin fut le premier à se montrer hostile au changement. La crainte d'encourir la réprobation masculine des pères, des maris, des confesseurs, explique en partie le fait, mais il est certain aussi que le conformisme représentait la voie de la facilité, l'assurance, en dépit des inconvénients, d'un certain confort matériel, celle d'une respectabilité et d'une tranquillité «sécurisantes».

On aura une idée de la timidité du féminisme espagnol, si l'on observe que la première de toutes : l'*Association nationale des femmes espagnoles* (A.N.M.E.), de tendance modérée, fut fondée en 1918 et que le premier meeting féministe se tint en 1926. Jamais on ne vit un défilé de femmes dans les rues de Madrid. Les suffragettes n'existèrent pas en Espagne car il y avait trop à faire encore, avant de pouvoir songer au droit de vote. Il eût été inconcevable de vouloir s'en servir comme d'un moyen d'action sur les gouvernements à la manière des Anglaises. Durant la II^e République, des députés comme Margarita Nelken et Victoria Kent ne firent pas du vote féminin un thème de combat démocratique. Ce vote était électoralement dangereux pour l'équilibre des forces politiques. C'est dire combien l'élément féminin demeurait dépendant des idéaux conservateurs, fortement imprégnés de cléricanisme.

Si l'on se reporte maintenant aux années qui ont suivi la seconde guerre mon-

diale, il est aisé de constater que l'instauration du franquisme a signifié, dans le domaine de la condition féminine, une volonté de stabilisation et de retour à un statu quo pré-révolutionnaire, bien qu'adapté aux circonstances nouvelles. L'amorce de la situation actuelle devait surgir autour des années soixante avec le décollage économique et la libéralisation relative du régime. Un courant féministe plus ou moins agressif fit sa réapparition. Il allait cette fois rencontrer une plus large audience. L'ouverture de l'Espagne sur l'extérieur, l'afflux massif du tourisme étranger, l'émigration des travailleurs espagnols ont influé puissamment sur l'évolution des coutumes ; la multiplication des média a accéléré elle aussi le processus d'évolution des mentalités en dépit de la censure. L'église espagnole, elle-même, depuis Vatican II, a progressivement révisé ses points de vue.

En 1975, l'année internationale de la femme a officialisé en Espagne une situation féminine moderne, bien que le retard historique ne soit pas, c'est l'évidence même, totalement comblé. La femme est majoritaire dans les facultés de lettres qui débouchent sur la fonction enseignante, même les professeurs d'université ne sont plus l'exception. Dans les professions libérales, comme médecin, avocate, on commence à accepter son activité. En revanche, elle n'a pas encore conquis les secteurs scientifiques et techniques ; enfin, il faut bien reconnaître que si elle a envahi le monde du travail, elle y occupe encore très souvent des postes modestes et mal rétribués. Les mouvements féministes modérés, sans se déclarer pleinement satisfaits, ne désespèrent pas d'obtenir à moyen terme un équilibre équitable. Les tendances radicales, en revanche, prêchent pour une véritable émancipation de la femme espagnole qui, pour l'heure, leur paraît loin d'être réalisée. Les longs débats sur le projet de loi de divorce en 1979, ont mis en lumière cette insatisfaction foncière et les modèles étrangers, français, américains, qui l'inspirent.

Il reste certes beaucoup à faire, au niveau législatif mais aussi à celui des mentalités, mais les jeunes générations se pressent avec un sang et un esprit neufs. Force est en outre de reconnaître que l'Espagne fait montre d'une grande volonté de progrès au niveau officiel le plus élevé. Qui parle désormais de mettre en doute les compétences féminines ? Tout au contraire, le talent et les capacités sont honorées et utilisées. Une femme espagnole a été reçue à la Royale Académie de la langue avant que Marguerite Yourcenar ne pénètre sous la coupole du Quai Conti. Dans le gouvernement sortant, c'était une femme également qui était à la tête du Ministère de la Culture.

Oui, mais qu'en est-il du *machisme*, nous dira-t-on ? les féministes radicales le débusquent sans trêve, partout où il se dissimule avec une sournoiserie dangereuse et paraît-il encore efficace. Sans doute. Comment métamorphoser en si peu d'années une idiosyncrasie séculaire ? La femme hispanique n'a pas encore rénové complètement elle non plus, ses modes de pensée. L'avenir nous réserve donc peut-être un combat à mort entre les jeunes Espagnoles en fleurs et le *macho hispanique*, à moins que, satisfaite de ses acquis, l'Espagnole de demain, décide, en adversaire généreux, et peut-être avisé, d'accorder la liberté sous surveillance à l'adversaire...

Nelly Clémessy

LATINITE, CULTURE ET EDUCATION EN AMERIQUE LATINE

*

L'affirmation de Siegfried, (dans «L'Ame des peuples»), «... la latinité s'étend aujourd'hui à l'Amérique dite latine, espagnole et portugaise, qui possède de ce fait une incontestable unité de culture» tout en étant vraie, est trompeuse.

L'unité culturelle de l'Amérique latine est seulement une apparence qui cache une réalité complexe et contradictoire. Pour bien saisir cette réalité, il faudrait examiner la structure sociale des pays de l'Amérique latine et établir des relations entre les éléments de la structure sociale et le développement culturel, en prenant comme point de départ l'étude des cultures indigènes ou autochtones et des influences des cultures étrangères, pour aboutir finalement à la considération du rôle qu'a joué l'éducation dans ce processus de relations.

La structure sociale des pays de l'Amérique latine, en dépit de plusieurs traits communs, présente des différences remarquables. Pour essayer d'expliquer ces différences, il faudrait réaliser une analyse du processus historique de la formation des Etats-Nations qui devrait commencer par l'examen des populations indigènes qui habitaient cette région avant la colonisation, de leur organisation sociale et leur culture.

Ces processus ont eu des caractéristiques différentes dans chaque pays. Il faut souligner que l'organisation sociale et le degré de développement culturel des peuples autochtones qui vivaient en Amérique latine étaient très différents. Certains peuples qui peuplaient le Mexique, l'Amérique Centrale et la région des Andes (Bolivie, Equateur, Pérou, Colombie, etc.) possédaient une solide organisation et parlaient des langues qui ont survécu jusqu'à nos jours : ils avaient acquis une culture très développée dans différents domaines.

D'autres groupes qui vivaient surtout en Argentine, Brésil, Uruguay et Chili, n'étaient pas arrivés à un degré de développement aussi considérable. Dans les pays cités ci-dessus, les groupes indigènes ont été pratiquement anéantis et, en conséquence, la culture européenne, la «latinité», s'est imposée plus aisément. A la population indigène s'ajoute la composante africaine, les esclaves qui ont été amenés pour travailler dans certains types d'exploitation agricole, surtout au Brésil, au Venezuela, en Colombie, etc. Ils se sont mélangés avec les indigènes et ont donné lieu au phénomène du métissage et à un syncrétisme culturel très particulier qui se manifeste surtout dans le domaine religieux ainsi que dans la musique, la danse, etc. La colonisation espagnole et la colonisation portugaise imposent une culture dominante et, en subjuguant les populations indigènes, elles tentent d'éliminer les cultures autochtones. Cependant, les cultures dominées ont subsisté jusqu'à nos jours et il s'est produit, selon les pays, des phénomènes d'acculturation ou de syncrétisme de caractères particuliers.

Les idées de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau, des encyclopédistes ont eu un très grand retentissement en Amérique Latine et ont contribué de façon décisive à forger l'idéologie «indépendantiste».

La Révolution française (1789), au-delà du plan des idées, a eu une forte répercussion sur les consciences des hommes engagés dans la lutte pour l'indépendance.

L'idéologie libérale (1880-1920) adoptée par les classes éclairées -«oligarchies capitalistes»- qui organisèrent institutionnellement le pays à partir des dernières décennies du siècle dernier, a servi à la diffusion d'une culture européanisante (la culture latine, la civilisation) spécialement au bénéfice des classes urbaines supérieures tandis que, sauf quelques exceptions, elle ne se préoccupa pas du tout des groupes ruraux et plus particulièrement des indigènes.

«L'européanisation» constitue le trait distinctif de l'idéologie «oligarchico-libérale». Le développement «national» signifie fondamentalement la possibilité pour les élites d'atteindre les modèles de consommation et d'éducation des pays développés d'Europe.

Le positivisme, qui dominait dans la région à partir de 1880 jusqu'à 1920 approximativement, paraissait convenir aux nécessités de «l'ordre politique» et de la «liberté économique» des jeunes nations latino-américaines ou, tout au moins, de ses élites dirigeantes.

En tant que tendance idéologique, le positivisme a englobé des conceptions provenant du scientisme, du nationalisme, du libéralisme, de l'évolutionnisme. Appliqué à la pensée pédagogique, il se préoccupa beaucoup moins des fins et des objectifs de l'éducation que des aspects psychologiques, biologiques et méthodologiques.

Les élites des pays de l'Amérique latine valorisent les formes de cultures européennes, surtout la culture latine et particulièrement la culture française, tout en ignorant les sous-cultures populaires. On imite tour à tour, en poésie : Victor Hugo, Musset, Verlaine, D'Annunzio ; pour le roman : Victor Hugo, Zola, Balzac, Daudet, Manzoni. La culture latine a été la culture des élites de l'Amérique latine. A partir de 1880 et spécialement dès le début du siècle, à travers une forte immigration européenne de très bas niveau d'éducation, se répand en Amérique latine, une *culture populaire latine* qui se reflète dans les mœurs, les habitudes et dans les comportements culturels. De nouvelles valeurs et de nouveaux biens culturels se répandaient parmi les classes populaires et des manifestations ou formes nouvelles de culture populaire apparaissent.

Cette culture populaire européenne est aussi une manifestation de la latinité qui s'impose dans différents domaines : gastronomique, artistique (danse, musique), etc. La latinité imprègne la vie culturelle, l'éducation, les appareils idéologiques des pays de l'Amérique latine. La Culture latine (avec C majuscule) exerce une influence décisive sur les élites, sur l'éducation, sur l'art, sur la littérature. La culture populaire latine (qui fait partie aussi de la latinité) exerce une puissante influence sur les classes défavorisées.

Dans le domaine de l'éducation, ce sont les idées pédagogiques provenant de la France qui ont joué un rôle décisif. Les hommes qui élaborent les fondements conceptuels des systèmes éducatifs de l'Amérique latine ont été fortement influencés par les idées de Rousseau. Les systèmes éducatifs de l'Amérique latine conservent la marque des institutions conçues par les hommes de la Révolution française, lesquels empruntèrent à Rousseau la plupart des idées de son œuvre. On trouve aisément les idées de Talleyrand et de Condorcet dans un grand nombre de lois qui ont été à la base de l'organisation des systèmes éducatifs de l'Amérique latine.

L'expression de Condorcet «il ne peut y avoir d'école démocratique et vraiment populaire si la fortune décide du sort scolaire des enfants» a été évoquée par les législateurs des pays de l'Amérique latine à plusieurs reprises.

Les projets scolaires de la Convention (1792-1794), le Projet Lakanal et le Projet Lepeletier étaient bien connus des hommes qui ont eu la responsabilité d'organiser les systèmes éducatifs. Les idées de Jules Ferry ont la même actualité en plusieurs pays de l'Amérique latine qu'en France.

Dans l'histoire de l'enseignement secondaire de l'Argentine le Mémoire représenté par Amédée Jacques, citoyen français résidant dans ce pays, à la Commission désignée le 3 mai 1865 pour élaborer un Plan d'Instruction générale et universitaire, occupe une place de la plus grande importance. Le Mémoire de M. Jacques trouve ses fondements dans les idées qui régnaient en France à l'époque, mais ses conceptions sur l'enseignement secondaire se trouvent fortement enracinées dans la réalité argentine.

Pour finir, je veux dire que le destin de l'Amérique latine se trouve très lié au destin de la latinité.

L'Amérique latine désire défendre les valeurs de la latinité. Les racines culturelles de l'Amérique latine se trouvent dans la Culture latine, dans la Culture avec un C majuscule et dans la culture populaire.

La culture latine peut s'enrichir des éléments provenant d'autres cultures. Mais il faut se garder de l'importation de certaines valeurs et de certains biens culturels, craindre qu'ils ne contribuent pas à un enrichissement culturel de la latinité, et qu'au contraire ils ne génèrent une dénaturalisation culturelle ou une culture hybride.

Il ne faut pas oublier que derrière toute culture il y a une idéologie qui peut contribuer au progrès ou, au contraire, à l'aliénation et à la dépendance des peuples.

Angel Marquez

LA LATINITE ET LES DROITS DE L'HOMME

*

Ma contribution (1) doit porter sur la latinité confrontée aux problèmes du droit international et en particulier des Droits de l'Homme ; la démarche du juriste est évidemment très différente de la vôtre, elle est moins pédagogique, mais elle peut contribuer à vos réflexions. C'est surtout au plan des concepts que nous pouvons considérer quel a été l'apport du droit romain à la latinité dans la formation de ce qui est le fondement même du droit des sociétés. C'est à dire l'approche soit de la personnalité juridique, soit des rapports entre l'individu et la société, l'individu et l'Etat, ou l'Etat-nation. Il est significatif que c'est à partir des Latins que s'est élaborée pour la première fois peut-être le concept de la personne en tant que personne juridique, en tant qu'identité. Platon n'a pas du tout le concept de la personne alors qu'on le trouve très vite même chez les premiers philosophes latins. Cette *personnalité juridique* s'est définie très tôt, même si elle a écarté de cette qualification l'esclave qui n'était ni une chose ni un bien dans la définition du droit procédural romain. Mais il a fallu une très longue perspective historique pour que cette reconnaissance de la personnalité juridique, qui était le propre de la latinité, parvienne au deuxième stade, qui est un stade tout à fait contemporain, tout à fait récent, c'est-à-dire l'accession de l'individu à la *personnalité juridique internationale*.

Le deuxième concept qui me paraît important dans l'élaboration, puis le développement de la latinité, au regard du droit, est celui qui a régné dans toute la période de latinité et de romanité, c'est celui de la primauté de l'autorité, de la *sacralisation du pouvoir* ; que ce soit sous la tradition chrétienne d'après Constantin ou la tradition romaine d'avant Constantin, à partir du premier Empire, on a toujours rendu à César ce qu'il fallait rendre à César et on a toujours reconnu la primauté de l'autorité, du pouvoir. Ce n'est qu'au travers des révolutions qu'ont connues la Grande-Bretagne et l'Irlande et plus tard le XVIII^e siècle qu'enfin on a pu contester l'autorité et le pouvoir sans paraître un régicide sur le plan philosophique. Une forme de sacralisation empruntée à la latinité, à son goût du théâtralisme et du triomphalisme, se retrouve aussi dans la mise en scène du procès et de l'audience.

La rémanence du latin me paraît moins importante. Elle est importante sur le plan linguistique et sémantique beaucoup plus peut-être que sur le plan juridique et, si nous utilisons encore beaucoup et couramment les locutions latines dans notre droit, dans le droit d'Amérique latine, ou dans le droit hispanique, c'est beaucoup plus une référence à un système de procédure, qu'un véritable fondement de la pensée juridique.

On peut assister à la même évolution lorsqu'on considère l'évolution du *droit de la famille*. Il est frappant de voir que tout le monde latin, y compris l'Amérique latine, est à peu près homogène dans son approche du droit de la famille c'est-à-dire la sacralisation du mariage, la monogamie, la primauté de l'aîné, la primauté du chef de famille et l'exposé qui a été lu (2) tout à l'heure allait dans ce sens encore que la position de la mère, en tant que chef de famille, lorsqu'elle est au foyer, soit également une position importante qui a donné naissance d'ailleurs à la «Mariologie» et à tout le développement que la tradition chrétienne a pu donner à la mère chef de

(1) Extraits de l'intervention orale de Me Pettiti au colloque, à partir d'une transcription.

(2) La femme dans la latinité hispanique, Nelly Clemessy, p. 57

famille et qu'on retrouve aussi bien en Amérique latine qu'en Europe. Mais il est maintenant possible de constater qu'à partir des XVIII^e, XIX^e siècles et plus encore du XX^e, cette latinité a pu cohabiter avec une conception différente du droit de la famille, notamment au Maghreb, dans ses différentes composantes religieuses, où on a parfaitement admis un système basé sur le matriarcat ou même sur la polygamie, sans considérer que c'était une atteinte aux droits fondamentaux de l'homme. Et lorsqu'en 1981 on a présenté à l'UNESCO la déclaration universelle des 37 pays de l'Islam, qui a voulu se rapprocher de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, on a vu qu'on pouvait parfaitement avoir deux systèmes qui cohabitaient, l'un qui, cependant, à l'intérieur du droit de la famille acceptait des formules telles que la polygamie, dans une lecture du Coran particulière, et le système traditionnel des pays latins. Ce qui a peut-être donné à la latinité un développement allant au-delà des frontières du monde romain, c'est certainement que le droit romain (la conception procédurale romaine) a été le meilleur véhicule d'un système institutionnel juridique et qu'il a été en quelque sorte un vocabulaire commode, je dirai même une technique beaucoup plus qu'une philosophie. De là le fait qu'on ait retrouvé, au moins dans les pays de droit écrit, cette imprégnation du droit romain et de la latinité. C'est très net aussi pour le droit de la propriété, sacralisation aussi au départ, qui s'est maintenue au travers de toutes les civilisations européennes et sud-américaines ; on pourrait retrouver les mêmes approches du problème des *latifundia* du Nord-Est brésilien à notre époque, alors que les mouvements anglo-saxons et nordiques étaient très différents et que sur le plan d'une conception qui nous paraît tout à fait familière telle que celle du droit d'expropriation, les pays nordiques ne sont venus à cette conception que très récemment.

Deux courants complémentaires ont peut-être renforcé le courant de la latinité dans le domaine des institutions et dans celui du droit ; le premier c'est l'influence considérable qui a été exercée par ceux qu'on pourrait appeler des *nomades*, c'est-à-dire des transhumants du monde alpin, cette langue quasi-commune qui a uni les berges de haute montagne dans laquelle les études sémantiques ont retrouvé véritablement non seulement des racines linguistiques communes mais aussi des concepts et, des formations juridiques quasi identiques, que ce soit sur le plan de la famille ou sur le droit des institutions. Un des meilleurs exemples est celui de la *bourgeoisie*, telle qu'elle est encore maintenant connue et pratiquée au Valais et qui a existé jusqu'à ces dernières années encore dans la région des Alpes Maritimes ; on a vu qu'aucune des invasions sarrazines qui ont pourtant pénétré tant de fois dans ces régions n'a pu porter atteinte à cette structure, cette cellule collective de la bourgeoisie qu'on retrouve d'ailleurs dans beaucoup d'autres régions françaises. Deuxième courant, encore plus profond, c'est celui qui est venu du monde des *marins*, des découvreurs, d'Amerigo Vespucci et des Armadas, qui a donné naissance au droit maritime, droit devenu universel mais né de la Méditerranée et de la latinité. Le droit des prises, qui a été en quelque sorte codifié pour la première fois par Venise, s'est ensuite implanté partout, avec la langue commune des marins, la gastronomie (et son insertion dans le mythe de la structure familiale privilégiée et protectrice) commune des marins, de Gênes jusqu'à Rio ou São Paulo.

Si nous voulons examiner, sur un plan plus élevé, ce que la latinité a pu donner au domaine des Droits de l'Homme, considéré sur les plans philosophique et humaniste, nous pouvons admettre que c'est dans le monde latin que s'est, pour la première fois, dégagée tout à fait la notion de libertés publiques et de protection individuelle. Contrairement à ce que certains critiques peuvent laisser croire, ce n'est point la conception britannique de *l'habeas corpus* qui a été la première préfiguration d'une protection de l'individu. On en voit la trace bien avant, à partir de

protection des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Il y a eu déjà, dès les premières années des pèlerinages de Saint-Jacques et pour une zone géographique qui recouvre à peu près celle des vingt-et-un pays du Conseil de l'Europe, admise à la fois par les Alcades, par les rois, les princes, les ducs et comtes, une protection internationale du pèlerin, pendant tout le temps du pèlerinage. Il y a eu cette identité presque d'institution protectrice qu'on retrouve dans nos différents droits et qui s'est exprimée encore mieux dans les pays d'Amérique latine, par le recours d'*amparo*, qui est une forme d'*habeas corpus*, mais peut-être juridiquement mieux exprimée dans les textes. Elle ne l'a pas été, hélas, dans les faits depuis une trentaine d'années, mais elle l'était dans les textes et elle a quand même permis quelques sauvetages ces dernières années, lorsque les requêtes d'*amparo* individuelles ont été acceptées par les juridictions nationales et soutenues par les organisations internationales non gouvernementales. Ce droit d'asile a prolongé sans doute le droit d'asile de l'Eglise, mais il a été également un concept laïc de protection qui a été admis par presque tous les régimes d'Amérique latine comme il avait été admis par presque tous les régimes d'Europe. Se maintenant même sous un régime d'opposition, même sous un régime conflictuel et dans les premières années qui ont suivi les premières juntes en Amérique latine, le droit d'asile a néanmoins survécu un certain nombre d'années, mais il a plus tard hélas disparu.

Je passerai rapidement sur le développement de la pensée humaniste qui a donné naissance à la découverte des droits de l'individu, contenant en germe la lutte contre l'esclavage, qui a été ensuite l'œuvre de l'Abbé Grégoire et de la Révolution ; un droit naturel qui n'était pas seulement spiritualiste, et chrétien, mais qui était en même temps admis par la société et l'institution, et qui cohabitait très bien avec un droit naturel purement laïque ou purement pragmatique, celui de Locke ou de l'école de Hobbes. Cela s'est traduit par des institutions contemporaines qui sont extrêmement soudées, non seulement parallèles et proches mais presque interpénétrées et dont on voit la meilleure expression par les deux Conventions mondiales en ce qui concerne les Droits de l'Homme et les libertés publiques : la Convention interaméricaine des Droits de l'Homme, la Convention européenne des Droits de l'Homme, qui peu à peu se sont influencées mutuellement sans se démarquer, mais qui participent à la fois de la même philosophie et de la même structure juridique et qui par les échanges permanents, instaurés notamment entre la Cour interaméricaine siégeant à San José et la Cour européenne siégeant à Strasbourg, ont donné lieu à une véritable création continue, en vertu de la théorie évolutive et dynamique qui est celle des Droits de l'Homme. Cette imprégnation de la latinité a été tellement forte dans les deux systèmes, que ceux-ci ont été en quelque sorte des modèles réutilisés ensuite même dans monde du droit non écrit, celui du droit coutumier britannique ou anglo-saxon qui peu à peu a «récupéré» des modèles qui venaient de la pensée des philosophes et des juristes du monde latin. Il est une querelle doctrinale qui se réveille de temps en temps - celle de l'universalisme des Droits de l'Homme : «Y a-t-il ou non un universalisme des Droits de l'Homme ? Est-ce que le droit international des Droits de l'Homme tel qu'il a été forgé en 1948 par les Nations Unies, sous l'influence prépondérante du côté européen de René Cassin et, du côté de l'Amérique latine, des délégués brésiliens qui ont joué un rôle moteur essentiel dans la conception et dans la mise en œuvre doit rester un système «fermé», ou est-ce que le renversement de majorité (avec les cent pays non alignés du Tiers-Monde qui maintenant constituent la majorité des Nations Unies) doit conduire à une révision de la Déclaration universelle qui remettrait en question l'influence prépondérante qu'ont pu exercer la latinité ou la construction juridique latine ?» On a pu douter, le Président René Cassin a considéré qu'il était trop dangereux de porter atteinte à ce corps qu'était la Déclaration Universelle, de peur de la faire éclater. Mais, depuis dix ans, on a l'impression qu'au contraire les pays non-alignés ne souhaitent pas voir réécrire des déclarations

universelles, qui enfermeraient en quelque sorte l'ensemble des traditions, mais se sont orientés très heureusement vers des déclarations régionales à l'imitation de la Déclaration et des Conventions interaméricaines. C'est ainsi qu'on a vu naître, il n'y a pas très longtemps, la Déclaration africaine de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), et plus récemment encore cette Déclaration islamique des Droits de l'Homme, qui ne sont pas divergentes, qui au contraire veulent maintenir le noyau dur de l'humanisme de protection des droits fondamentaux, tout en les adaptant et en les corrigeant avec les particularités de civilisation ou les particularités culturelles. Ce que l'on peut retrouver, dans les systèmes régionaux comme dans le système des Nations Unies, le système universel, ce sont des normes qui ont pris naissance sous l'influence des grands légistes romains, puis des légistes italiens. Il est très frappant par exemple qu'au Brésil c'est l'influence italienne, et non pas française, qui a prévalu et qui s'exerce encore puisque tout le droit pénal brésilien est parti du droit pénal italien. Ce sont donc des normes qui ont passé en même temps que les concepts et que les cultures. Ce sont des normes qui nous sont très familières et qui ont été parfaitement admises dans le monde latin et en particulier en Amérique latine (la norme de la légalité, la norme de la sécurité juridique, la norme de la proportionnalité) alors que les concepts et les normes d'inspiration anglo-saxonne ont très peu pénétré ; je cite les deux plus importantes puisque ce sont celles auxquelles nous sommes confrontés à l'intérieur de la Cour européenne des Droits de l'Homme où l'on constate l'existence d'un bloc latin et d'un bloc anglo-saxon : ce sont, du côté anglo-saxon, les normes de la *confiance légitime* en l'Etat et en le législateur (alors que nos législateurs et nos états se moquent de la confiance légitime que doit avoir le citoyen ne serait-ce que dans la clarté des textes) et puis la norme de *non-discrimination*. Il est très frappant que le monde latin a été très longtemps réfractaire à accepter complètement la norme de la *non-discrimination*, la norme du droit à la différence, du droit à la marginalisation et que, jusqu'au XX^e siècle, nos sociétés ont été très réticentes à cette ouverture.

Une autre différence qui pouvait approfondir le fossé eût été la différence qui tenait à la conception des droits et des devoirs. Il est certain que dans l'esprit africain, dans celui du Maghreb, et peut-être même dans celui de certains pays d'Amérique latine, on voulait renforcer la conception des devoirs, par opposition ou par complémentarité avec celle des droits. Mais les doctrinaires de la Déclaration universelle et les doctrinaires contemporains du droit international des Droits de l'Homme ont bien marqué combien tout le système des Déclarations de Droits était en réalité un système de déclarations de devoirs. C'est en quelque sorte à l'intérieur des droits que le système des devoirs est exprimé, puisque le droit est celui qu'on peut exercer sans nuire au droit de l'autre, si bien qu'on peut considérer que la norme des devoirs est inscrite dans la Déclaration universelle, mais sous une forme différente, alors que la déclaration récente de l'O.U.A. a inscrit, de façon plus expresse, tout un chapitre sur les devoirs. Il est réconfortant que, dans cette évolution contemporaine, la latinité se soit parfaitement adaptée au mouvement islamique, en tout cas au mouvement islamique sunnite et qu'elle ait résisté à la tentation de vouloir figer les droits fondamentaux ou ce qu'on appelle le «noyau dur» des droits fondamentaux à une conception purement occidentale, ou purement latine, de la structure ou du concept juridiques. Et dans cette évolution, il y a eu certainement un renouveau, un redressement qui est dû à la multiplication des échanges culturels avec l'Amérique latine. Nous avons été très souvent frappés lorsque nous étions en mission dans les époques difficiles, soit dans les pays d'Amérique latine, soit dans d'autres pays, de ce que le message des «Droits de l'Homme» pouvait être mal reçu dans toute la mesure où on voulait donner une sorte de modèle à transposer, une sorte de leçon qui aurait considéré qu'il n'y avait point la même réceptivité

à ces notions dans les pays dans lesquels les violations pouvaient être constatées. On a surmonté cette difficulté précisément dans le phénomène collectif que l'UNESCO et les Nations Unies ont parfaitement harmonisé, d'une conception commune de ce qui doit être la philosophie et l'humanisme de ce droit international. On peut dire en conclusion que la latinité, après avoir fait cet énorme effort d'invention et de création des structures juridiques, a su ensuite se dépouiller, renoncer même à ses apparences, lorsqu'elles n'étaient que des apparences procédurales pour en garder l'essentiel, pour le faire cohabiter avec d'autres traditions et d'autres cultures et que c'est de cette façon, et peut-être de cette façon seulement, que la latinité peut garder absolument toute sa valeur et tout son message.

Louis Pettiti

QUELQUES REMARQUES SUR L'EXPERIENCE SENEGALAISE

*

Pour un Africain formé dans les universités françaises, parler du pluralisme culturel de la latinité revient à retracer l'itinéraire d'un esprit d'abord déchiré par une double culture africaine et française, puis réconcilié dans une synthèse supérieure englobant les rapports de sa culture avec la latinité comme l'un des fondements des civilisations méditerranéennes et le dénominateur commun d'une vaste aire géographique à l'intérieur de laquelle, les peuples, les ethnies, tout en revendiquant leur identité culturelle, s'abreuve à une source commune, soit du fait que leur langue maternelle dérive du latin, soit parce qu'ils doivent l'essentiel de leur formation intellectuelle à une langue dont la caractéristique propre est d'être issue du latin.

En inaugurant l'exposition du livre latin en décembre 1982, le président Senghor s'écriait : «Comme vous le devinez, les écrivains nord-africains de langue latine seront les vedettes de l'exposition, parmi lesquelles, je ne retiendrai que les principales figures : Apulée, Augustin, Cyprien, Fronton, Lactance, Térence, Tertulien. Ce qui les distingue des écrivains latins d'Europe, c'est leur africanité, plus exactement leur style, qui est l'expression d'une symbiose culturelle. Par-delà la rigueur de la syntaxe latine, qu'il bouscule souvent, ce style comme le tempérament africain, se caractérise essentiellement par l'image symbolique et le rythme vivant, créateur».

Pour revenir à la langue latine elle-même, je voudrais vous dire les vertus qu'elle peut nous apporter, qu'elle nous a déjà apportées et dont témoignent les écrivains que voilà. Je songe surtout à Tertullien, mais plus encore à Augustin et Térence».

Et, dans d'autres textes, le président Senghor, pour mieux saisir les vertus de la langue et de la littérature latines, n'hésite pas à les comparer avec celles de la langue et de la littérature africaines. Sa conclusion est que les langues négro-africaines et les langues latines sont différentes mais complémentaires.

«Nous avons, ici, dit-il, le génie de l'intuition, de la synthèse et de la symbiose, là, celui de la discussion, de l'analyse et de la logique».

«L'enseignement du latin aura ainsi pour conséquence, de développer chez les élèves et étudiants cet esprit de méthode et d'organisation, qui est l'apport majeur de l'Europe et que renforcera l'enseignement du grec».

Le latin est un excellent exercice de logique et de clarté. Indépendamment des services qu'il peut rendre dans l'apprentissage des langues modernes issues de lui, le latin nous est très utile dans le domaine des recherches sur l'histoire de l'Egypte et celle de l'Afrique Noire. Sa connaissance confère à l'historien un avantage précieux dans l'interprétation des faits et des intentions.

Non seulement le Président Senghor est convaincu que la connaissance du latin aide puissamment à la connaissance des langues latines, dont le français, élevé au rang de langue officielle, à côté de six langues nationales utilisées par la radio et la télévision sénégalaises, mais il soutient que le latin, à cause de ses qualités d'abs-

traction doit, chaque fois que cela est possible, entrer en ligne de compte dans la formation de nos futurs mathématiciens.

Je signale qu'une expérience intéressante est en train d'être tentée à Dakar : au département des langues classiques de la Faculté des Lettres, les écrivains grecs et latins sont étudiés dans une perspective négro-africaine. Nos étudiants retrouvent dans la civilisation gréco-latine comme une image des sociétés traditionnelles d'Afrique.

Le cours de civilisation comparée entre la culture gréco-latine et la culture négro-africaine porte sur les questions suivantes :

- 1) L'homme et le surnaturel, avec des chapitres sur les cosmogonies, les rois-prêtres, la consultation des dieux, les rites initiatiques et agraires.
- 2) L'organisation de la famille avec l'autorité du père de famille, la place de la femme, l'économie domestique.
- 3) Les rapports humains, avec l'hospitalité et les échanges de présents, le parasitisme et la clientèle, la place publique et la palabre.

Ainsi, nous autres, négro-africains, formés dans une langue latine, nous avons des raisons supplémentaires de sauvegarder l'héritage gréco-latin, à cause de l'éclairage qu'il jette sur nos propres cultures.

Ainsi le Sénégal, pays francophone apparaît comme l'un des plus ardents défenseurs de la latinité.

Toutefois ce pays n'échappe pas au conflit des cultures qui naît inévitablement du contact de civilisations différentes. On y décèle la même ambiguïté que celle qui a été signalée en Amérique latine ; attirance et refus, demande accrue de l'enseignement du français et revendication d'indépendance culturelle.

En effet, les œuvres des intellectuels des pays autrefois soumis à l'assujettissement colonial sont dominées par les thèmes de la revendication de la culture propre de la reconnaissance de sa valeur et de la nécessité de sa diffusion.

Toutefois, il paraît paradoxal de constater que la grande majorité des écrivains ont choisi d'écrire en français pour la défense et l'illustration des cultures noires.

C'est ici qu'éclate le dualisme culturel qui pose de si graves problèmes à l'intelligentsia négro-africaine.

Comment transcender les divergences profondes qui séparent la classe des intellectuels parlant et utilisant le français et la masse des paysans attachés à la vie traditionnelle et aux langues issues du terroir ?

Ce clivage culturel situé à l'intérieur de l'Afrique elle-même diffère de l'opposition entre deux communautés l'une coloniale européenne, l'autre colonisée, africaine, ayant chacune sa langue, sa culture, sa vision du monde et de l'Univers. Il est situé à l'intérieur de notre psyché elle-même.

Le cas du Sénégal où l'on se trouve en présence de plusieurs communautés vivant en symbiose constitue un exemple particulièrement significatif de pluralisme culturel.

L'objectif essentiel de la politique culturelle vise à faire en sorte que ce pluralisme n'évolue pas vers la juxtaposition des communautés différentes, mais vers la prise de conscience de ce qui, par-delà les diversités et les particularités, constitue le fonds commun de leur attachement à l'africanité.

Le rôle de la langue française dans cette unification, malgré les réserves de quelques intellectuels chauvins, est d'une très grande importance. Pour des raisons de commodité et aussi de secrètes affinités, la langue française demeure la langue officielle de la République du Sénégal.

Ses sœurs latines, notamment l'espagnol et le portugais, que nous enseignons dans notre université, nous permettent d'entretenir des relations fructueuses avec l'Amérique latine et notamment avec le Brésil et le Mexique d'une part et les pays lusophones d'Afrique d'autre part.

De nos jours, grâce à une avance technologique et à la puissance industrielle et financière d'un seul Etat, l'anglais est en passe de devenir le véhicule général de toutes les information scientifiques. Ce phénomène risque de reléguer les non-anglophones en position de sous-développés.

Pour éviter une hégémonie stérilisante et une prolifération à la Babel, il devient urgent de faire prendre conscience aux langues romanes de la nécessité de se ressourcer, de retourner à leurs racines, de redonner aux mots leur esprit et de retrouver dans leur expression linguistique actuelle, les tournures, les structures qui proviennent de la langue mère.

Parce qu'elles se sentent menacées dans leur vitalité et dans leur créativité, les communautés entièrement ou partiellement de culture latine doivent prendre conscience qu'un patrimoine culturel ne prend toute sa dimension que s'il est partagé.

Alassame N'Daw

LE MONDE LATIN ET LE PROCHE-ORIENT ARABE

*

Pour parler des rapports culturels entre l'Orient arabe et le monde latin, on serait tenté de dresser la longue liste des échanges qui ont jalonné leur histoire commune. Mais un tel inventaire n'aurait qu'une valeur de témoignage : il attesterait la haute antiquité des relations arabo-latines. Du point de vue anthropologique, il serait dépourvu de signification. Il m'a semblé plus profitable de chercher, à travers cette histoire mouvementée, les invariants qui sous-tendent les contacts multiformes entre les deux cultures et peuvent, de ce fait, faire apparaître leur spécificité. C'est donc une hypothèse que je me propose d'énoncer, à mes risques et périls ; une hypothèse susceptible de poser des problèmes précis aux historiens, aux anthropologues et aux philosophes de la culture et, peut-être même, de leur suggérer de nouvelles lignes de recherche.

L'hypothèse est la suivante. A l'origine, l'Islam arabe a étendu sa conquête dans deux directions : celle du monde latin, celle du monde iranien ; deux mondes culturels d'origine indo-européenne et pourtant forts différents ; deux mondes culturels qui allaient exercer sur la culture arabe des influences antagoniques. En effet, chaque fois que, à la faveur d'une conjoncture historique déterminée, il a suivi sa pente occidentale et que ses contacts avec la Méditerranée latine ont été prédominants, le Proche-Orient arabe a manifesté une tendance sensible vers ces pratiques culturelles qu'on appelle aujourd'hui la démocratie politique, la tolérance religieuse et le pluralisme ethno-linguistique. Chaque fois qu'il a suivi sa pente orientale, intensifiant ses contacts avec le monde iranien, il a montré au contraire une tendance vers ces pratiques qu'on appelle le despotisme, l'intolérance et l'ethnisme.

Pour étayer cette hypothèse, je me contenterai de prendre trois exemples. Le premier a trait au *temps des empires*, où l'on voit l'Islam conquérant établir les assises de sa domination politique, en un premier moment à Damas, selon le modèle latin (empire omayyade) ; en un deuxième moment à Bagdad, selon le modèle iranien (empire abbaside). Le deuxième a trait au *temps des Etats-nations*, où l'on voit les Occidentaux latins (en l'occurrence les Français) chercher à défendre la spécificité du Proche-Orient méditerranéen, et les Occidentaux anglo-saxons (en l'occurrence les Anglo-Américains) viser à dissoudre le Proche-Orient dans le Moyen-Orient continental. Le troisième a trait à un *espace-témoin*, le Liban, qui récapitule aujourd'hui, au sein de sa culture, les deux orientations opposées. Les deux tendances culturelles antagoniques issues de ces deux orientations géo-politiques se donnent à lire à trois niveaux : au temps des empires, au niveau des faits ; au temps des Etats-nations, au niveau des idéologies ; dans l'actualité du pays-témoin, au niveau des attitudes.

1. LE TEMPS DES EMPIRES

Parlant du fondateur de l'Empire omayyade, Moawiya 1er, Henri Lammens écrit : «Il semble avoir cédé à la loi mystérieuse, ayant de temps immémorial entraîné les Syriens dans la direction du couchant, celle-là même qui avait conduit leurs ancêtres phéniciens à Carthage, ensuite au-delà des colonnes d'Hercule. Il abandonna l'Orient et l'Iraq à l'initiative de ses lieutenants... lui et ses Syriens tourneront leur attention vers la mer, vers l'Occident», (1). En réalité ce mouvement spontané vers ce qu'on appelait la Syrie ou la «Terre de Syrie» - c'est-à-dire

l'ensemble territorial actuellement constitué par la Syrie, le Liban, Israël et la Jordanie - n'était dicté par aucune «loi mystérieuse», mais par le fait que, de longue date déjà, bien avant la naissance de l'Islam, des tribus arabes s'étaient installées en Syrie et s'étaient culturellement et linguïstement assimilées à la population du lieu (2). Dans ces colonies arabo-syriennes, Moawiya pouvait trouver des alliés «naturels».

Il se peut aussi que Moawiya ait eu préalablement connaissance des qualités de cette terre méditerranéenne et des ses habitants araméens chrétiens et arabes en bonne partie christianisés. En tout cas, il eut le temps par la suite d'en prendre nettement conscience, comme l'atteste le testament politique qu'il laissa à son successeur Yazid : «Avant tout aie égard aux Syriens ; qu'ils constituent ton entourage, soient les dépositaires de tes secrets. Contre les menaces de tes ennemis tu pourras compter sur leur dévouement. Mais après la victoire, ramène-les dans leurs foyers. Hors de chez eux, tu les exposerai à perdre leurs qualités» (3).

En Syrie, les califes omeyyades, note un historien, utilisèrent «dans une assez large mesure les institutions locales en les adaptant à la législation islamique» (4). Il s'agissait là en somme, de ce que les anthropologues appellent un phénomène de «réinterprétation» généralisé (5). Or, ce qu'il importe ici de repérer, ce sont les modèles de comportement politiques, religieux et ethno-linguïstiques auxquels ce phénomène de réinterprétation a donné naissance, attestant ainsi, de manière globale difficile à expliquer et même à évaluer avec exactitude, l'impact du substrat culturel latin sur la culture arabo-islamique d'alors.

Du point de vue *politique*, tous les califes - sauf rares exceptions - apparaissent comme des princes libéraux aux idées démocratiques. Du fondateur de la dynastie omeyyade, un historien écrit : «S'ingéniant à faire oublier (aux Syriens) sa qualité de souverain, il ne voudra paraître que leur élu, presque un égal, un «primus inter pares» (6). Des témoignages divers attestent la permanence du même esprit chez presque tous ses successeurs omeyyades des deux branches, sofiânide et marwanide (7). Quant à l'administration, le fondateur de l'Empire Omeyyade, nous dit Brockelmann, s'attacha à «conserver la pratique éprouvée depuis les siècles par l'administration hellénistique des Romains» (7 bis). En d'autres termes, les services administratifs restèrent aux mains des fonctionnaires chrétiens. La charge la plus importante de l'Empire, celle de la gestion des finances et de l'intendance de l'armée échut à un chrétien, Sarjoun Ben Mansour qui avait, sous Héraclius, administré les finances de la Damasçène. Cette charge, Sarjoun la transmettra à ses descendants (8). Rien ne changera avec les Marwanides : «Impossible de nous passer un seul instant des étrangers, constatera le calife Solaiman. Eux pendant des siècles, n'ont jamais eu besoin de nous pour gouverner» (9).

Du point de vue *religieux*, l'empire omeyyade fait preuve d'une tolérance exemplaire. Un fragment d'un anonyme syriaque, publié par Noeldeke, nous apprend que le fondateur de la dynastie choisit, comme lieu de son intronisation, Jérusalem, et que là il se rendit, pour prier, au Calvaire, à Gethsemani et au tombeau de la Vierge» (10). Le message était clair et il fut entendu. Les chrétiens avaient accès à la cour et certains fréquentaient assidûment des membres de la famille du calife (11). Cette tolérance marque toute la période de l'empire, au point que, comme le note le Lammens, «jusque vers la fin de la période omeyyade, la Syrie conserva son aspect de pays chrétien... Dans l'ensemble la population syrienne était restée fidèle à la religion des ancêtres» (12).

Une politique aussi libérale et tolérante signifiait déjà en elle-même une réelle ouverture au pluralisme ethnique. Elle se traduit également par l'acceptation d'un bilinguisme officiel, puisque sous les Sofianides, «dans les bureaux et les diwân on continua à employer la langue grecque, en usage sous les Byzantins» (13). Et même lorsque le marwanide Abdel-Malik arabisera l'administration sur tout le territoire de l'Empire, le grec en Syrie, le copte en Egypte, l'iranien dans le Khorassan continueront à être utilisés concurremment avec l'arabe. Pour toutes ces raisons, les historiens s'accordent à reconnaître dans les califes omayyades, en particulier dans le premier d'entre eux, les artisans d'un Etat d'inspiration séculière (14).

★.

Tout change avec les Abbasides. «A la suprématie des Arabes, note laconiquement un historien, l'avènement des Abbasides allait substituer celles des Iraniens» (15). C'est en effet dans le Khorassan, au Nord de l'Iraq, que les Abbasides initièrent leur propagande et leur agitation contre la dynastie omayyade, entraînant derrière eux les nombreux *maula* récemment convertis à l'Islam et aigris contre la suprématie des Arabes ; et c'est l'adhésion d'un affranchi iranien (Aboû Mislîm), «joignant dans sa personne l'habileté de l'agitateur au coup d'œil assuré du capitaine» (16), qui décida de leur victoire. Le premier calife revendique le nom de Saf-fah, «le sanguinaire», que l'histoire lui a confirmé, et son oncle, à la tête des khorassaniens, livra Damas au meurtre et au pillage, puis organisa avec une cruauté peu commune, la chasse aux omayyades. «Jamais, assure Magrizi, Pharaon ne se livra à de pareils excès» (17).

Ce ne sont pas seulement les débuts de l'empire abbaside qui furent marqués par la cruauté et l'intolérance, c'est le régime tout entier. A cet égard, il importe de dire que ce qu'on a appelé «l'âge d'or de l'Islam» ne doit pas donner le change. L'activité et l'expansion intellectuelle de cette époque (18) ne sauraient faire oublier que «si de brillants succès ont été remportés dans certains domaines, il n'en existe pas moins des problèmes de tous ordres : religieux, politiques, sociaux, ethniques» (19).

Du point de vue *politique*, «avec la chute des Marwanides, le califat a brusquement évolué pour adopter l'étiquette, les mœurs des autocraties orientales. Des tourbes d'eunuques, d'esclaves encombrant les antichambres du palais de Baghdad. Graduellement les Arabes doivent céder le pas aux partisans du Khorassan, aux Iraniens. Ceux-ci se verront évincés à leur tour par les frustes prétoriens turcs que les Abbasides prendront à leur solde. Toute l'organisation du califat deviendra franchement despotique» (20).

Du point de vue *religieux*, l'intolérance se manifeste sous deux aspects ; d'une part, le chiïsme qui, de mouvement politique qu'il était au départ (21) s'était, sous l'influence de zoroastrisme iranien, peu à peu transformé en une «hérésie» religieuse (22), provoqua au nom de l'Islam orthodoxe, la réaction dite «sunnite» : une réaction de type intégriste, étayée par des pratiques inquisitoires comme celles qui s'exercèrent contre les Muftazilites, interprètes rationalistes du Coran, et les soufis, mystiques de tendance ésotérique (23). D'autre part, vis-à-vis des non-musulmans, l'époque abbaside, en particulier sous le régime du sombre Motawakkil, fut marquée par des mesures discriminatoires et vexatoires propres à «habituer les non-musulmans à se considérer comme une race inférieure, à prendre bientôt les allures des esclaves» (24).

Enfin, du point de vue *ethnique*, les mesures discriminatoires entraînent un grand nombre d'insurrections et «la création, tant en Afrique du Nord qu'en Orient, d'émirats autonomes fondés sur des ethnies musulmans non-arabes» (25). Il en va de même du point de vue linguistique. Le bilinguisme est banni et, dans l'administration, seule la langue arabe a droit de cité. Despotisme, intolérance, discrimination, tels semblent être, dans un Proche-Orient centré sur le monde iranien, les traits dominants de la pratique abbaside, dans les domaines politique, religieux et ethno-linguistique. Pendant ce temps-là, en Espagne, les Omeyyades, perpétuant la tradition méditerranéenne et latine, constituaient, au IX^e et surtout au X^e siècle, «un Etat brillant et homogène» (26), dont l'influence sur l'Europe occidentale allait être importante.

2. LE TEMPS DES ETATS-NATIONS

Le temps des Etats-nations commence avec l'éclatement de l'Empire ottoman et la transformation des anciennes provinces proche-orientales de l'empire en Etats autonomes, provisoirement mis sous mandat français ou protectorat anglais. Il s'agit donc, à strictement parler, de l'entre-deux guerres. Mais cette période, relativement courte, ne se donne à lire que comme le résultat d'un processus initié dès le XIX^e siècle, et dans lequel Latins et Anglo-Saxons ont joué des rôles distincts, voire opposés.

Mais les rapports entre le monde latin et le Proche-Orient remontent beaucoup plus loin encore dans l'histoire. Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer les deux siècles de l'Empire Franc du Levant (1098-1291) ; le droit à la protection des chrétiens latins établis sur la côte, puis des chrétiens orientaux eux-mêmes, consenti par la Sublime Porte à la France au terme des Capitulations à partir de 1535 (27) : les rapports commerciaux et les alliances politiques entre les Emirs du Mont-Liban (1516 et 1840) d'une part et l'Italie et la France de l'autre (28), ainsi que les échanges culturels entre les Maronites, Rome et Paris à partir du XV^e siècle (29). Ce qui frappe, dans ces rapports multiformes entre le Proche-Orient et le monde latin, c'est qu'ils sont souvent dominés par des considérations d'ordre spirituel ou moral. A propos des Capitulations, par exemple, un historien n'hésite pas à affirmer : «l'aspect moral prime bientôt les considérations d'intérêt qui avaient suscité la politique des Capitulations» (30).

A partir du XIX^e siècle, ce sont trois quarts de siècle d'aide technique et culturelle française à l'Egypte, consécutifs à l'expédition de Bonaparte ; c'est l'implantation massive, dans tout le Proche-Orient, des écoles missionnaires, en grande majorité latines - italiennes mais surtout françaises ; et c'est, sous l'impact de la culture française plus encore que des idées démocratiques répandues par les institutions anglo-américaines, l'essor du nationalisme arabe contre la domination ottomane (31).

Aussitôt après la première guerre mondiale, la France, comme puissance mandataire, adopte une politique révélatrice de ce qu'on peut appeler le modèle latin moderne. Dans le domaine politique, elle cherche à faire prévaloir l'idée d'Etats nationaux distincts recouvrant des réalités anthropologiques et historiques spécifiques, sur l'idée d'un nationalisme arabe indifférencié et aveugle aux différences historiques et culturelles.

Dans le domaine *religieux*, la France se montre attentive aux spécificités communautaires et soucieuse de trouver, à l'intérieur des Etats dont elle a la tutelle

(la Syrie et le Liban), des solutions démocratiques aptes à assurer la collaboration, au sein d'une même communauté nationale, des communautés religieuses chrétiennes et musulmanes. Qu'elle ait réussi ou non n'est pas le problème ; c'est ici le principe de sa politique qui est significatif.

Dans le domaine *linguistique et culturel*, la France agit avec la conviction que seule une acculturation profonde (les anthropologues l'appelleraient «formelle»), dans laquelle le français joue le rôle non seulement d'une langue de communication mais aussi et surtout d'une langue de culture, est susceptible d'ouvrir aux peuples du Proche-Orient les portes de la modernité. La «Renaissance» des Lettres arabes (Nahda), qui s'est épanouie à la fin du siècle dernier, au Liban, en Syrie et en Egypte, l'avait magistralement prouvé. Le prouvait également le prédominance de la langue et de la culture françaises en Egypte, tout au long du protectorat anglais (32).



Tout autre est le principe de la politique anglo-saxonne. Exerçant leur domination, ou leur influence, surtout sur les régions orientales ou régions de l'Intérieur - l'Iraq, l'Iran, l'Inde, l'Afghanistan - les Anglais tendent à supprimer, dans leur vocabulaire ainsi que dans leur conception, la notion de Proche-Orient au profit de celle de Moyen-Orient. En 1952, un grand politologue libanais tire la sonnette d'alarme : «la confusion du Proche-Orient et du Moyen-Orient, la suppression du Proche-Orient au profit du Moyen-Orient, sont un fait regrettable des trente ou trente-cinq dernières années... La politique britannique a conduit, dans une certaine mesure, à cette confusion et à cette suppression, consciemment ou inconsciemment. La Méditerranée orientale, centre de l'ancien monde et point de départ de la civilisation occidentale, a été sacrifiée par là à la route impériale, longtemps dénommée route des Indes» (33). Concrètement, dès la première guerre mondiale, la politique britannique manipulait le nationalisme arabe en le détournant de ses attaches méditerranéennes, qui le définissaient par des solidarités linguistiques et culturelles ainsi que par une ouverture essentielle aux langues et aux cultures occidentales, et en l'infléchissant dans le sens asiatique, qui le redéfinissait par des solidarités religieuses musulmanes et, selon l'expression du politologue déjà cité, par «l'addition des méfiances de l'Asie à l'égard de l'Occident» (34). «L'inventeur du «bloc asiatique», ironisait ce dernier, on voudrait connaître son nom. Pour ce que l'enseigne a d'absurde, il faut que ce nom passe à l'histoire» (35).

Après la deuxième guerre mondiale, les Américains prennent la relève. Soucieux d'organiser la défense du monde libre et voyant dans la solidarité islamique un rempart solide contre le communisme, ils accentuent encore le caractère islamique d'un nationalisme arabe de plus en plus ignorant des différenciations culturelles et des droits des minorités. «Les diplomates américains, écrit M. Chiha, s'inquiètent moins des conditions ethniques, spirituelles et sociales de sa réalisation (la défense du monde libre). Ils se soucient plus d'une coalition de forces que d'une coalition d'âmes. C'est le reproche fondamental que nous leurs faisons. Autant la défense collective est juste et raisonnable si elle conserve au Proche-Orient doit s'y trouver noyé dans la confusion dramatique du Middel-East et de l'Océan Indien (36). «Si nous ne défendons pas notre personnalité, si nous défendons pas notre visage, que défendrons-nous qui en vaille la peine» (37).

Les résultats culturels de cette politique anglo-saxonne sont aux antipodes de la politique française. En défendant la spécificité méditerranéenne du Proche-Orient arabe, la France cherchait à promouvoir des Etats-nations démocratiques,

respectueux des différences religieuses, et ouverts à une acculturation occidentale profonde. En fusionnant le Proche-Orient dans le Middle-East irano-indien, les Anglo-Saxons, consciemment ou inconsciemment, substituent au nationalisme arabe originel un panislamisme peu soucieux de ménager les minorités non-musulmanes et profondément hostile aux influences linguistiques et culturelles occidentales ou se contentant d'un anglais de base comme langue de communication internationale.

3. L'ESPACE - TEMOIN

Un espace-témoin recapitule aujourd'hui, au sein de sa culture, les idéologies contradictoires issues des deux orientations - méditerranéenne et continentale - entre lesquelles le Proche-Orient a été dès l'origine tiraillé ; il les recapitule au plan des attitudes culturelles profondes, comme un ferment permanent de division et une menace d'éclatement de la société nationale. Il s'agit du Liban, dont la population, qui atteint à peine trois millions d'habitants, est composée de seize communautés ethno-religieuses différentes, regroupées à leur tour en deux grandes communautés - l'une chrétienne et l'autre musulmane - de volume à peu de choses près égal, et, en dépit d'une coexistence multiséculaire qui a développé chez elles bien des traits culturels communs, encore largement séparées par les visions du monde inhérentes à leurs religions respectives, par leurs conceptions de l'Etat et de la nation, par leurs attitudes vis-à-vis des langues et des cultures (38).

Le clivage entre les deux tendances, méditerranéenne et continentale, de la culture, est cependant loin de coïncider exactement avec le clivage des deux grandes communautés ethno-religieuses. Dans l'une et l'autre, coexistent, mais dans des propositions inverses, les deux tendances et les deux attitudes qu'elles déterminent.

Dans son immense majorité la communauté chrétienne, dominée par les Maronites, demeure fidèle aux attaches latines et méditerranéennes de sa culture. Sur le plan *politique*, elle maintient et défend l'Etat démocratique et pluraliste de type occidental qu'elle a préparé dès le XIX^e siècle et formellement instauré, avec l'aide de la France, au début du mandat. Sur le plan *religieux*, elle tente, sans grand succès jusqu'ici, de traduire dans les faits la distinction entre la religion et la politique. Sur le plan *culturel*, elle considère son attachement à la culture occidentale, en particulier à la culture française et à la langue qui le véhicule, comme une condition nécessaire de sa survie et de son épanouissement. Cette majorité a même toujours refusé de se dire arabe, à cause de l'équivoque qui plane, chez les Musulmans, sur le concept d'arabité, le plus souvent confondu avec celui d'islamisme.

La minorité chrétienne qui a coupé ses attaches avec le monde latin, pour se tourner vers le monde moyen-oriental, est composée de gens qui, ne croyant pas dans le succès de la démocratie pluraliste préconisée par le Liban, ont cherché d'autres formules susceptibles d'arracher tous les chrétiens d'Orient au statut humiliant de *dhimmi* et de leur assurer un statut de citoyens à part égale. Adopter le nationalisme arabo-musulman avec toutes ses implications (39) et travailler à le laïciser de l'intérieur, tel est leur but. Ce n'est pas sans raison que les partis auxquels ils appartiennent - le Parti Communiste, le Parti Populaire Syrien et le Parti Baath ont eu pour fondateurs ou idéologues principaux des chrétiens orthodoxes, désireux de séculariser, à la manière occidentale, les régimes politiques arabo-musulmans. Mais la guerre de huit ans qui a ensanglanté le Liban, a apporté à un grand nombre d'entre eux déception et désillusion : dans leur combat aux côtés des Syriens et des Palestiniens, ils ont été souvent considérés, non comme des partisans, mais comme des

chrétiens, et ils ont été traités comme tels, c'est-à-dire avec méfiance et parfois même avec mépris.

Dans les trois communautés mahométanes - Sunnites, Chiïtes et Druzes - il existe, sans aucun doute, surtout au sein de la bourgeoisie citadine, une large fraction de la population qui demeure acquise à la tradition méditerranéenne du Liban et aux modèles d'existence politique, religieuse et culturelle qu'elle a développés. Cette catégorie de gens est prépondérante chez les Sunnites. Elle l'est beaucoup moins chez les Chiïtes, marqués dès l'origine par le monde culturel iranien, dirigés pendant vingt ans par un *imâm* d'origine iranienne (40), et actuellement polarisés par le phénomène khomeïniste. Elle l'est moins également chez les Druzes, marqués dès l'origine par les doctrines esotériques de l'Orient indo-iranien et durant longtemps manipulés par les Anglais, pour faire pièce à l'alliance des Français avec les Maronites et mettre en échec leur emprise culturelle sur le Liban.

Il reste que l'Islam libéral, sensible aux valeurs de la culture latine, est aujourd'hui politiquement inopérant. Il est pris entre deux extrémismes militants : celui, dit « réactionnaire », des Frères musulmans, et celui, dit « révolutionnaire », des khomeïnistes : en somme deux formes d'intégrisme religieux qui préconisent un panislamisme ombrageux, par nature rebelle à tout pluralisme politique et culturel (41) et profondément hostile au monde occidental. Il est évident que le « retour aux sources » islamiques préconisé et pratiqué par ces militants ne manque pas d'influer, de proche en proche, sur la bourgeoisie libérale elle-même.

Pour clore ce panorama sommaire on peut dire que l'identité culturelle libanaise est, actuellement plus que jamais, déchirée entre ses attaches méditerranéennes et latines, auxquelles elle doit tout simplement d'exister, et les influences continentales, en grande partie iraniennes, qui tendent à l'annihiler.

Conclusion

Au terme de cet exposé, une question se pose immanquablement, à laquelle il est impossible de répondre avec certitude. Quel est le secret de cette influence latine qui conduit une culture déterminée à développer le sens démocratique, le respect des différences religieuses, l'ouverture aux autres cultures ? On est tenté d'invoquer une sorte de miracle de la civilisation, en l'occurrence un miracle précis, dû à la rencontre, autour de la Méditerranée, de deux traditions centrées sur l'idée de personne humaine : la tradition gréco-romaine et la tradition judéo-chrétienne.

Sélim Abou

NOTES

*

1. Henri Lammens, *La Syrie, Précis historique*, vol. 1, Beyrouth 1921, p. 68
2. Cf. C. Brockelmann, *Histoire des peuples et des Etats islamiques*, Payot, Paris 1949, p. 59. : «La plupart des Arabes de Syrie avaient depuis des siècles habité dans ce pays et s'y étaient habitués à la soumission à un ordre politique, par leur long contact avec l'église chrétienne et avec l'empire romain. Ils considéraient Moawiya, qui gouvernait à Damas, comme le successeur légitime de l'ancienne dynastie ghassanide». - Les Ghassanides étaient depuis longtemps christianisés.
3. Cité par H. Lammens, *op. cit.*, p. 71. - C'est nous qui soulignons.
4. R. Mantran, *Islam : 2) L'expansion*, in Encyclopaedia Universalis, vol. 9, p. 137.
5. Pour prendre, à titre d'exemple, un trait culturel relatif au système socio-politique, tout se passe comme si les catégories de *dhimmi* (les vaincus, protégés par les Arabes) et de *mawla* (les non-Arabes islamisés et affiliés à une tribu arabe) étaient une réplique ou une «réinterprétation» des catégories romaines de *dediitii* (les vaincus, les soumis) et de *socii* (les alliés). - Au sujet des catégories romaines, voir Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Hachette, Paris 1969, p. 442.
6. H. Lammens, *op. cit.*, p. 69, - Voir aussi C. Brockelmann, *op. cit.*, p. 69-70 : «Moawiya ne gouvernait d'ailleurs pas ses Arabes comme un despote oriental, mais comme un vieux *Sayyid* de tribu. Il avait coutume d'expliquer ses décisions politiques à la prière du vendredi dans la mosquée, sur le *minbar* qui lui servait même plus souvent de tribune que de chaire ; il s'expliquait en outre devant les chefs de la noblesse, avec lesquels il entretenait dans son palais des négociations régulières. Il recevait fréquemment aussi des provinces des délégations, qui venaient lui soumettre des requêtes et lui demander des solutions pour leurs différends inter-tribaux. Toutes ces discussions faisaient ressortir le trait fondamental de son caractère, une douce sérénité et une maîtrise de soi, que l'on appréciait comme la vertu principale d'un *sayyid*, parce qu'elle était d'ordinaire si rare chez les Arabes».
7. A propos de Yazid, successeur de Moawiya, H. Lammens écrit : «L'auteur de la *Continuatio byzantino-arabica* lui consacre ce portrait : «Yzit... jucundissimis et cunctis nationibus regni ejus subditis vir gratissimè habitus, qui nullam unquam sibi regalès fastigiù causa gloriam appetivìt sed communis cum omnibus civiliter vixit». D'une extrême affabilité, sans morgue aucune, aimé de tous les peuples soumis à son autorité, ennemi du faste souverain, vivant comme un simple particulier, *civiliter*... ! «Aucun calife, ajoute Wellhausen, n'obtient pareil panégyrique ; il vient du cœur». A nous, ces lignes, écrites par un chrétien de Syrie, nous paraissent l'écho de l'opinion professée par les contemporains au sujet de Yazid». (*op. cit.*, p. 75) - Et à propos de Moawiya II, successeur de Yazid : «Il était d'un tempérament maladif, par ailleurs «au moral le vivant portrait de son père» affirme la *Continuatio*, «paternis moribus similis» (*op. cit.*, p. 76). - Moawiya I, Yazid et Moawiya II représentent la branche principale de la dynastie, celle des Sofianides, à laquelle succède la branche cadette des Marwanides. Marwân I fera un pas dans la voie de la centralisation, mais «la tradition syrienne reprendra bientôt le dessus et, à partir de Abdelmalik (successeur de Marwân I), les Marwanides se montreront aussi syriens que leurs prédécesseurs sofanides» (*Ibid.*, p. 81).
- 7 bis. C. Brockelmann, *op. cit.*, p. 70.
8. Cf. C. Brockelmann, *op. cit.*, p. 69. - Voir aussi H. Lammens, *op. cit.*, p. 70 : «Armée et finances, c'était tout le gouvernement arabe. Cette organisation transforma Ibn Sardjoûn en chancelier, ministre des finances, subsidiairement en ministre de la guerre du califat, puisque son activité s'étendait jusque sur les opérations militaires, dont sa négligence pouvait compromettre le succès. Cette charge, la plus importante de l'empire, Ibn Sardjoûn la transmettra à ses descendants. Il demeurera le conseiller toujours écouté de Moawiya et de son successeur Yazid».
9. Zobair Ibn Bakkar, cité par H. Lammens, *op. cit.*, p. 85.

10. «Dans l'année 971 des Séleucides (660 de J.C.), un grand nombre d'Arabes et d'émirs se réunirent à Jérusalem pour y élire Moawiya comme roi. Ce prince monta au Calvaire. Puis il se rendit à Gethsémani et au tombeau de la bienheureuse Marie, où il pria de nouveau». (Cité par H. Lammens, *op. cit.*, p. 67).
11. Voir H. Lammens, *op. cit.*, pp. 70-71 : «Nous avons vu (v. p. 67) le calife prier dans les sanctuaires de Jérusalem. Un tremblement de terre ayant ruiné la grande église d'Edesse, «il la rebâtit à ses frais, sur les instances des chrétiens» (Théophane). Son médecin Ibn Othâl était chrétien. Il souffrit que son fils Yazid vécût dans la société habituelle de deux chrétiens : le fils d'Ibn Sardjoûn et le poète taghlibite Akhtal, dont la verve satirique ne s'interdisait pas de censurer les héros et les rites de l'islam. Il permit au même Yazid de confier l'éducation de son fils Khâlid à un moine. Egalement chrétien Bahdal, son beau-père, chef de la tribu syrienne des Banaou Kalb. Rien ne prouve que Mai-soûn, la mère de Yazid, ne soit demeurée chrétienne, après son entrée au palais de Damas».
12. H. Lammens, *op. cit.*, p. 118.
13. H. Lammens, *op. cit.*, p. 70.
14. Cf. R. Mantrán, *op. cit.*, p. 138 : «La victoire des Omayyades, avec Moawiya, en 660-661, marque le succès d'une fraction de l'aristocratie mekkoise et une transformation, encore timide, de l'Etat théocratique arabo-musulman en un Etat séculier». - Cf. H. Lammens, *op. cit.*, p. 69 : «Well-hausen regrette qu'il (Moawiya) ne se soit pas borné «à fonder un Etat National. Il peut avoir caressé ce dessein. Mais il l'aura jugé inexécutable, à moins de renoncer à l'Islam». Il n'osa pas renverser l'édifice théocratique, élevé par Omar, lequel reposait sur la primatie exclusive d'une race et d'une religion» (p. 69). - A propos de la période omayyade, l'auteur porte ce jugement global : « ce fut pour les non-musulmans une période de tranquillité, de tolérance très appréciables, si on les compare aux vexations qui les attendaient sous les Abbasides, «la dynastie bénie». A part des explosions de fanatisme local, on ne constate ni persécution systématique ni prosélytisme favorisé par le pouvoir». (p. 121).
15. H. Lammens, *op. cit.*, p. 125.
16. Noldeke, cité par H. Lammens, *op. cit.*, p. 103.
17. Cité par H. Lammens, *op. cit.*, p. 105. - Par ailleurs l'auteur donne les précisions suivantes (pp. 104-105) : «Dans les conseils des Abbasides, l'extermination des Omayyades avait été décidée. Abdallah, arrivé à Abou Fotros, y attira les Omayyades et les fit - au nombre de 80 - assommer au milieu d'un festin, le 25 juin 750... Les représailles, exercées par les Abbasides, dépassèrent toute imagination. «Jamais, assure Magrizi, Pharaon ne se livra à de pareils excès». Dans toute l'Egypte, en Syrie, dans l'Iraq, on organisa la chasse aux Omayyades. Attirés de leurs cachettes par des promesses d'amnistie, ils furent assommés, leurs cadavres jetés aux chiens. Après les vivants, les Abbasides déclarèrent la guerre aux morts. Les tombes des Omayyades, sans en excepter celle de Moawiya, furent violées, leurs cendres dispersées aux vents. On démolit leurs palais, les réservoirs d'eau, les aqueducs dont ils avaient jalonné la route du pèlerinage, pourvu les villes saintes de l'Islam. Leur mémoire fut maudite ; on voua à la proscription les noms qu'ils avaient illustrés».
18. Cf. R. Mantran, *op. cit.*, p. 141 : «Remarquable... est le développement intellectuel et scientifique qui, apparu au VIII^e siècle, s'est prolongé jusqu'à la fin du XI^e siècle et a touché tous les peuples de l'empire... Bagdad a été le principal centre de cette activité intellectuelle, grâce à la présence de la cour et des notables ; là se rencontrent Arabes, Iraniens, Indiens, des chrétiens qui traduisent en arabe les œuvres grecques des Sabéens, païens tolérés qui contribuent au développement de l'astronomie et des mathématiques».
19. *Ibid.*
20. H. Lammens, *op. cit.*, p. 130. - C'est nous qui soulignons. - L'auteur cite, à ce sujet, Al-Fakhri : «Sache, dit Al-Fakhri, que la dynastie abbaside fut un régime fécond en ruses, en trahisons, en tromperies. La rouerie, la félonie eurent une plus large part dans leur gouvernement que la vigueur et l'énergie, principalement dans les derniers temps de son existence».

21. Le terme «Chiite» signifie «partisan». Les Chiïtes étaient les partisans de Ali, gendre de Mahomet, qui, après la mort du prophète et l'élection d'Abou Bakr à la dignité de premier calife, se jugea frustré d'une succession qui lui revenait de droit.
22. Il n'est pas sans intérêt de constater que la structure cléricale du chiïsme iranien actuel, avec sa hiérarchie d'ayatollahs, reproduit celle de zoroastrisme sassanide d'autrefois. «Le mazdéisme ou plus exactement le zoroastrisme est, avec l'avènement de la dynastie sassanide, devenu religion d'Etat... L'Eglise zoroastrienne se composait du bas clergé des mages ou *môghân* et du haut clergé des *môbadh*, chefs de districts ecclésiastiques, les uns et les autres subordonnés à un grand pontife, le *môbadhân môbadh* qui était la seconde personne de l'Etat, venant immédiatement en dignité après le roi et directeur spirituel de ce dernier. La consécration du roi dépendait en dernier ressort du *môbadhân môbadh* qui avait le privilège de la couronner» (René Grousset, *L'Empire du Levant, Histoire de la question d'Orient*, Payot, Paris 1979, p. 58-59).
23. Le cas le plus célèbre est celui du mystique Hallâdj, qui, en 922, fut «condamné à la peine capitale : flagellé, mutilé, accroché à un gibet, enfin décapité après sa mort» (H. Lammens, *op. cit.*, p. 176).
24. H. Lammens, *op. cit.*, p. 137. - Voir tout le paragraphe intitulé «intolérance». Voir aussi Jean Maurice Fiey, *Chrétiens syriaques sous les Abbassides surtout à Bagdad (749-1258)*, Louvain 1980, pp. 85-90.
25. R. Mantran, *op. cit.*, p. 141.
26. *Ibid.*
27. Cf. P. Rondot, *Les chrétiens d'Orient*, Paris 1955, p. 95 : «Les premières Capitulations sont arrêtées, en 1535, entre l'Empereur Suleiman le Magnifique et l'ambassadeur Jean de la Forêt. Elles ne sont nullement destinées à l'origine à la protection des Chrétiens orientaux ; elles visent uniquement à garantir les représentants de la France et ses commerçants, ainsi que leurs établissements religieux ou laïcs. Mais bientôt la protection royale s'étend aux Chrétiens latins, presque tous, au demeurant, membres de ces colonies génoises ou vénitienes accrochées au Levant par le commerce des Républiques marchandes d'Italie ; logiquement, elle ne peut longtemps se refuser à ceux des Chrétiens locaux qui se réclament de Rome. Il faudra seulement que les Turcs consentent à cette extension ; ils s'y prêteront en considération des relations confiantes entre les deux Etats. «La politique française depuis François 1er, constate René Pinon, profitait de l'amitié des Turcs pour obtenir les mesures de protection dont bénéficiaient les Chrétiens de l'Empire». - Cf. aussi R. Ristelhueber, Les traditions françaises au Liban p. 129. - Enfin noter que lorsque, en 1850, le Protocole du Liban est signé par les Grandes Puissances égales en droit, c'est à la France en fait que les autres Puissances reconnaissent la prérogative et laissent le soin de la faire respecter.
28. Cf. Sélim Abou, *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, P.U.F., Paris 1967, pp. 193-195.
29. Cf. Sélim Abou, *op. cit.*, pp. 179-182.
30. Pierre Rondot, *Les Chrétiens d'Orient*, Paris 1955, p. 95.
31. Cf. C. Brockelmann, *op. cit.*, pp. 397-398 : «Le sentiment d'une même nationalité à l'égard des Turcs a pu s'éveiller sous l'influence de la puissante culture française, fixée dans les régions côtières depuis plus d'un siècle, et les idées démocratiques répandues par l'Université Américaine de Beyrouth».
32. En 1938, le grand écrivain Taha Hussein publiait un livre-manifeste, *L'avenir de la culture en Egypte*, dans lequel il proclamait tout haut que «l'esprit égyptien n'était pas oriental», qu'il était fortement pénétré de culture gréco-latine et de culture européenne, et que, par conséquent, l'avenir de la culture égyptienne impliquait la fidélité à cet héritage méditerranéen. *Mustaqbal al-taqâfat fi Mîsr*, pp. 2-39.
33. Michel Chiha, in *Le Jour* du 23 août 1952.
34. Michel Chiha, in *Le Jour* du 30 avril 1954. - L'auteur écrit encore : «Les Arabes sont, en définitive,

des méditerranéens et... le Proche-Orient et le Moyen-Orient, géographiquement et historiquement, ne se confondent pas» (*Ibid.*, 14 mai 1954). «Les pays de la Ligue arabe, les méditerranéens, seraient en péril de mort si de la confusion où on les a mis ils ne dégagèrent pas avec vigueur leur personnalité» (*Ibid.*, 23 février 1952).

35. Michel Chiha, in *Le jour* du 21 mars 1952.
36. Michel Chiha, in *Le Jour* du 16 décembre 1954.
37. Michel Chiha, in *Le Jour* du 4 août 1954.
38. C'est en raison de l'extrême diversité de sa population et des ferments de division qu'elle ne cesse de sécréter, que les Etats de la région et les Puissances industrielles ont pu faire du Liban, tant de fois au cours de l'histoire et en particulier ces huit dernières années, le champ d'affrontement de leurs intérêts et de leurs ambitions.
39. Michel Aflak, co-fondateur et idéologue du parti Ba'ath, va jusqu'à dire : «les Arabes chrétiens, dès lors que leur sens national sera pleinement éveillé et qu'ils auront recouvré leur caractère authentique, reconnaîtront que l'Islam représente, pour eux aussi, une culture nationale. Ils sauront qu'ils doivent se laisser imprégner par cette culture, l'assimiler, la faire leur, pour parvenir à la comprendre et à la faire vivre en eux. Ils veilleront alors à l'Islam, comme au joyau le plus précieux de leur arabisme» (*Dans la voie du Ba'ath*, cité par Kassim Sallam, *le Ba'ath et la Patrie arabe*, éditions du Monde Arabe, Paris 1982, p. 55).
40. Il a fallu que les Chiïtes reçoivent, en 1960, un chef religieux iranien, Moussa Sadra, pour que ce dernier, en 1969, se fasse proclamer *imâm*, dignité cléricale jusque là inexistante au Liban et pour que, durant les premières années de la guerre, il acclimate, au sein de sa communauté, la figure du chef religieux-guerrier, en tous points analogue à celle de l'ayatollah.
41. A titre d'illustration, cette déclaration de M. Hussein al-Kuwatli, Directeur Général de Dar al-Fatwa. (in *As-Safir* du 18 août 1975 et *Al-Amal* du 9 octobre 1975) ; «La position de l'Islam est très claire sur un point : c'est que le vrai musulman ne peut pas assumer une attitude neutre vis-à-vis de l'Etat... Ou le Chef de l'Etat est musulman et la loi musulmane, alors il sera en accord avec l'Etat et le soutiendra, ou le Chef de l'Etat est un non-musulman et la loi non-musulmane, alors il rejette l'Etat, s'oppose à lui et travaille à le détruire, parce que l'Islam est un système complet et une attitude totalisante». Au terme de l'article, l'auteur prend à partie la «formule» politique libanaise.

LA ROMANITE ROUMAINE - UNE IDENTITE LATINE DANS UNE PLURALITE DE CULTURES

*

«E difficile immaginare e indovinare la latinità di un popolo che, nelle sue tradizioni spirituali non conosce nè Virgilio, nè Seneca, nella cui cristianità mancano Agostino e i padri di lingua latina, che ha subito, solo par tardo riflesso, i rivolgimenti dell'umanesimo e che ha trovato il primo fecondo contatto coll'Europa occidentale all'epoca del liberalismo» (L. Olschki, «Struttura spirituale e linguistica del mondo neolatino», Bari 193, p. 33).

1 - Plus d'une fois, des chercheurs s'occupant de la zone roumaine du monde roman ont été obligés de plaider, preuves à l'appui, en faveur de la conservation de la latinité en Dacie, tandis que pour l'Italie, la Gaule, l'Hispanie, la Lusitanie et même la Sardaigne, la Sicile, la région alpine rhéto-romane et le Frioul cette nécessité n'a jamais existé. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : l'histoire agitée des régions orientales de l'Empire romain, pas toujours suffisamment connue, pas toujours bien comprise, et le rôle singulier joué par la population roumaine, vivant dans une zone ethniquement hétérogène, ayant une culture spirituelle et matérielle placée pour une bonne part sous le signe de l'Orient, par suite de son isolement du monde latin, ont amené certains historiens et linguistes de perspectives diverses à mettre en doute la latinité du roumain.

2 - Il faut commencer par les problèmes historiques et socio-culturels. L'incorporation de la Dacie dans le monde latin multinational a été un phénomène politique, social et culturel qui a eu des conséquences sur le plan linguistique. Sur la Dacie déferlaient une langue et une culture matérielle et spirituelle qui unifiaient le centre et le sud de l'Europe, de l'Océan Atlantique en Pont Euxin, de la Méditerranée au Rhin et au Danube, et qui s'étaient acquis, au fil des siècles, l'expérience de la colonisation et de la romanisation. La période où la Dacie était soumise à l'administration impériale (106-271) laisse entrer dans la nouvelle *provincia romana* des colons romains venus des régions voisines (les deux Mésies, la Thrace, la Pannonie, la Dalmatie) et des régions orientales (l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte), mais aussi de l'Italie, de la Gaule, de la Rhétie et même de l'Afrique, *ex toto orbe romano*, porteurs de la culture matérielle et spirituelle latine, qui s'établissent en Dacie. Ces colons apportaient avec eux une langue latine dont le statut socio-culturel était vulgaire, même familial. Même si les quelques 3 000 inscriptions latines attestent une langue qui n'est ni plus, ni moins correcte que celle des autres provinces romanes (H. MIHAESCU 1978), même si ces inscriptions comportaient des traits «urbains, livresques», qui indiqueraient l'existence des couches socio-culturelles cultivées, le latin implanté en Dacie était plus archaïque (LINGULA, EQUA, FURCA) et plus populaire (FICÁTUM par opposition au FICATUM du latin occidental, influencé par le terme grec). Rien ne prouve qu'il y ait eu en Dacie des écoles du genre qui existait en Gaule et en Iberie, mais on peut supposer que des *litteratores* et *scribae* capables d'organiser de petites écoles élémentaires ont pu exister. Mais combien ? L'archéologie a découvert des briques (à Drobeta, Sucidava, Sarmizegetusa, Porolissum) qui portent les traces d'exercices d'écriture, travaux de débutants (soldats, particuliers). La présence du verbe *scribere* en roumain pourrait plaider en faveur

d'une pratique continue de l'écriture, quoique le sens du roum. *scrie* «dessiner, gratter la terre» ne coïncide pas totalement avec les sens latins. Les différences entre le latin carpatho-danubien qui deviendra le roumain et les structures latines de l'Occident roman ne relèvent donc pas seulement de l'opposition entre zone périphérique isolée et zones centrales, innovatrices (M. BARTOLI), mais aussi des différences d'ordre socio-culturel existant à l'intérieur du latin même.

3 - Le latin carpatho-danubien n'a pas bénéficié trop longtemps du monde de l'Empire romain. Les armées et l'administration romaines se retirent de Dacie entre 259 et 271, et les zones dacoromaines restent en dehors du *limes* latin, abandonnées par le pouvoir de Rome. Si les débuts du Moyen Age trouvent la Dacie séparée du latin médiéval de l'Occident, en revanche les rapports avec le latin de Byzance, par la Scythie Mineur et les forteresses du Bas-Danube ont été poursuivis. Ainsi que N. IORGA l'a plusieurs fois montré, Byzance fut la «base romaine» de la Dacie. La latinité de la Dacie est imprégnée du même esprit de l'Empire Romain d'Orient. Il va de soi que, dans ces conditions, le latin implanté en Dacie n'a pas pu échapper à une influence grecque (O. DENSUSIANU 1901, p. 43 : «les colons venus en Dacie ont pu apporter avec eux des mots empruntés au grec»); E. COSE-RIU a toujours attiré l'attention sur le «Griechisch und Romanisch», les *graeca in latino*, (cf. G. NARR 1971, M. NASTA 1979) qui a fait en sorte que le roumain possède des mots gréco-latins : *basilica* > roum. *biserica*, «église», *conventus* > *cuvînt* «mot, parole», gr. *kasho* > lat. *casco-are* > roum. *casca*, gr. *prospatos* lat. *prospetus* roum. - *proaspăt* «fraîche», gr. *mageyo* > lat. *magire* > roum. *amagi* «séduire, tromper» (cf. sic. *ammagari*), gr. *maganor* > lat. *manganeare* > roum. *mîngîia* «consoler, caresse», lat. *broskos* > roum. *broasca* «grenouille», gr. *mikros* > lat. *micus* > roum. *mic* «petit» (gr. dial. *mikos* gr. *pharmakon*, lat. *xpharmacum*, *xpharmacare* roum. *farmec*, *fermecca* (*xfarmăc*, *xfarmăca*), gr. *zéma* > lat. *zema = sucus* > roum. *zama* etc. (DENSUSIANU 1901, pp. 198-203; ROSETTI 1978, p. 366; DIMITRESCU 1978, pp. 104-106). L'influence du grec sur le latin est un fait généralement accepté par les romanistes. Mais en dehors des formes grecques qui se retrouvent dans les autres langues romanes, le roumain en contient d'autres qui lui sont propres et qui doivent remonter bien haut (un autre idiome roman influencé profondément par le grec est le sicilien). Il faut tout de même tenir compte des observations faites par A. ROSETTI 1978, p. 230 et H. MIHAESCU 1966, p. 185 : l'influence du grec sur le latin qui devenait roumain a été beaucoup moins forte que sur l'albanais. La culture hellénique est arrivée au nord de la Péninsule Balkanique indirectement, par l'intermédiaire des Romains, ce qui a fait que le grec ne participe pas à la constitution de la langue roumaine (pour la bibliographie, v. aussi C. DICULESCU, «Dacoromania», IV (1924), pp. 1-120 et G. GIUGLEA, «Dacoromania», X (1943), pp. 404-462).

A part les mots d'origine grecque ancienne, il faut avoir en vue, pour le roumain, les emprunts plus récents faits au grec byzantin et au néogrec (v. plus loin).

Dans ces conditions, le latin implanté en Dacie a pu s'appuyer au cours de l'histoire mouvementée de cette contrée, sur les usages administratifs de Byzance latino-grecque qui le soutenait. La Scythie, on le sait, est restée latinophone jusqu'au VII^e siècle.

4 - L'abandon de la Dacie par l'Empire pose à l'histoire de la langue roumaine une série de problèmes socio-culturels et linguistiques. La population latine qui est restée en Dacie romane a dû s'organiser en communautés rurales sédentaires du type de la commune rurale de l'Empire, mais renforcées par des communautés rurales de type dace (les daces «libres» - *daci rebellantes* - et les daces autochtones qui

sont soustraits à l'influence romaine) : un héritage daco-gète s'y mêlait donc à la structure socio-économique romane (E. ZAHARIA, 1973 ; G. IVANESCU 1980, p. 187-188). Ces communautés, réservées seulement aux autochtones avaient des traits spécifiques de propriété (collective et privée) l'héritage des biens fonciers, etc.).

La structure latine de la langue roumaine est donc déterminée par les éléments sociaux et culturels spécifiques. Le mérite revient à I.A. CANDREA d'avoir reconnu que «l'état de culture actuel (du peuple roumain) a été précédé par un état culturel inférieur et qu'aux premiers temps de son existence le peuple roumain, comme tout autre peuple, a dû avoir une culture rudimentaire». O. Densusianu a souligné le caractère pastoral et agricole de la civilisation roumaine d'autrefois, tandis que S. Puscariu a fait ressortir le caractère «rustique» du latin devenu roumain : «la langue roumaine ne s'est donc conservée que dans la mesure où elle était parlée par un élément rustique». Ces constatations se vérifient, tout d'abord, par des faits lexicaux. O. Densusianu insiste sur les éléments latins à sémantisme pastoral ; S. Puscariu signale quelques évolutions sémantiques caractéristiques pour une civilisation rurale (MERGERÉ, PALUS, -DEM, PONS, -TEM, CARRARIS, BUBALUS, PLACENTA) ainsi que la perte d'éléments lexicaux du domaine de la culture matérielle et spirituelle urbaine (VILLA, FORUM, STRATA, PLATEA, VIA, RUGA) ; à la «ruralisation» de la langue romane orientale a succédé un «appauvrissement» du lexique, le paysan et le pâtre opérant avec un nombre restreint de notions. Le lexique latin héréditaire en roumain est l'expression de ces communautés socio-linguistiques isolées (*Sprachinseln*) conservatrices (dans le but de préserver leur identité), usant d'un code linguistique «restreint», à l'intérieur d'un répertoire culturel élémentaire. On a pu parler, dans ce sens, du caractère «essentiellement populaire» du latin sur lequel se fonde le roumain (ce qui est aussi, d'une certaine façon, un problème de sélection à l'intérieur du stock linguistique à disposition) ; on a même pu interpréter l'occurrence, en roumain, de certains lexèmes romans comme teste de contrôle de l'appartenance du proto-roumain au latin populaire (M. Bartoli). C'est dans ce même sens que nous pouvons parler d'une «rupture» survenue entre le latin roumain et le latin d'Occident. Comme l'a montré E. Gamillscheg et, plus tard, A. Rosetti, cette rupture s'est produite en plusieurs étapes : le latin «oriental» qui appartenait au «groupe du latin parlé en Italie» (II^e - IV^e siècles) s'est transformé en latin «balkanique», «réduit au latin parlé dans la Péninsule Balkanique, l'exclusion du latin d'Italie» (à partir du V^e siècle), en enfin en roumain (VII^e - VIII^e siècles).

5 - De toute façon, la latinité orientale a eu à combattre des éléments alloglottiques pour devenir la langue roumaine. De toutes ces influences, la plus importante est celle des Slaves. La première a eu lieu aux VI^e - VII^e siècles, pendant ou vers la fin de l'époque constitutive des structures de la langue roumaine. Quelques mots slaves, les premiers, sont entrés en roumain : *jupîn*, *stâpîn*, *smîntînă* et peut-être même le nom des Slaves : SCLAVUS *schiau* (pl. *șchei*) : ils ont subi des traitements pareils aux mots latins hérités (cf. lat. *manus mină*). Les premiers contacts slavo-roumains ont été facilités par les similitudes des organisations sociales des deux communautés : les Daco-Roumains et les Slaves connaissaient le même type des collectivités pastorales et agricoles (la *romania* dacoroumaine équivalait à la *obšče* slave), pratiquaient les mêmes métiers. La pénétration slave a duré longtemps, tout en étant insidieuse et persistante - mais il faut toujours le dire - les Slaves sont venus en conquérants. La question à laquelle plusieurs auteurs ont essayé de répondre est la suivante : le roumain est-il devenu ce qu'il est par ces infiltrations non latines, ou existait-il déjà en tant que tel, avant ces interférences avec les autres langues des Balkans et avec le slave ? Le premier à chercher une réponse a été I.A.

Candrea qui affirme, dans l'introduction à sa thèse (1902) : «Lorsque les Slaves font irruption dans les pays balkaniques, c'est-à-dire vers le VI^e ou le VII^e siècle, la période latine peut être considérée comme terminée et la langue roumaine comme formée». Plus tard, en 1940, S. Puscariu a écrit : «L'influence de la couche slave superposée (...) a commencé à un moment où les lois phonologiques les plus importantes étaient établies en roumain et où l'organisation de la langue était fixée dans ses traits principaux». Ces derniers temps, I. Patrut, en conclusion à son analyse de slavisant, a soutenu la même hypothèse.

La deuxième période des contacts slavo-roumains est celle qui commence au IX^e siècle, à partir de la fondation de l'état slavo-bulgre et de la christianisation de son czar Boris (devenu Michaël) (852-888). Le slave appuyé par les Bulgares slavisés, bien installés dans les anciennes Moesies prend un grand essor : les slavo-bulgares occupent les anciens diocèses latins du sud du Danube, dépendant encore de Rome, ils s'étendent au nord du Danube (où ils fondent vers la fin du VIII^e siècle, une sorte de «Bulgarie du nord de l'Istre» ou *Moesia transdanubiana* jusqu'en Transylvanie et d'où ils menacent même les Francs, arrivés en Europe centrale) et obligent les Roumains de changer la langue du christianisme latin originaire. La terminologie chrétienne latine du roumain (*Dumnezeu, cruce, biserică, creștin, botez, nuntă, cuminecare, lege* «religion», *păcat, mormint, preut, păsesimi, căslegi* [lat. *caseum ligare* «le commencement du carême»), *sarbatoare, duminică*, etc.) s'est complétée avec un important stock lexical slave : *popa, calugar, mucenic, sobor, Precista* (Madonne), *spovedanie, pravoslavnic* (= gr. *Orthodox*) *evanghelie, prohod, egumen, ierarh, colivă, mir, episcop, mitropolit, patriarh, apostol, litanie, arhanghel, mănăstire* etc. La linguistique roumaine actuelle considère actuellement que les relations slavo-roumaines à partir du IX^e siècle sont très importantes, mais elles se situent surtout après la constitution des structures du roumain.

L'influence du slave sur le roumain s'exerce dans tous les domaines de la vie humaine. Les sphères sémantiques touchées sont très importantes. Mais l'influence slave sur le dacoroumain est évidente aussi en phonétique. Même si l'évolution phonétique du latin ou roumain était, en général, accomplie (v. supra), le slave apporte au roumain des traits phonétiques caractéristiques : la iotacisation des *e-* (à l'initiale du mot et de la syllabe : *ieu, iel, statuie, noiembrie*), la labialisation des *o-* (à l'initiale du mot : *uochi*), la détente labialisée des occlusives sources *p, t, k* : *puot, tuot, cuot*). Il introduit en roumain la corrélation consonantique (\pm mouillé) à valeur morphologique : la formation du pluriel nominal du type *alb - albi, lup-lupi, moș-moși, bolnav-bolnavi, cartof-cartofi*, etc. ou bien de la deuxième personne du singulier : *sar-sari*. Le slave a introduit aussi les groupes consonantiques *st* (lat. *scio* > *SKIU*) *stiu*) et *žd* (*grajd, jder*) et a consolidé l'expiration de *h* latin en voie de disparition (une série de mots slaves commencent en *h-* : *har, hrană, hrean*, etc).

En morphologie, le slave a apporté un certain renforcement des formes de vocatif masculin en *e-* (*lupe l, Petre l, sârmane l binjare l*) et a introduit le vocatif féminin en *o* (qui apparaît facultativement à côté du vocatif latin en *-a* : *Ana l Ano l bunico l bunical*). Il renforcé aussi la classe des verbes réfléchifs (lat. *rogare, jocare* sont devenus, *a se ruga, a se juca*). Une contribution du slave s'exerce sur la formation des noms de nombres supérieurs à «dix» : *unsprezece, doisprezece*, etc. (cf. vsl. *jedínú na desente*), *douăzeci, treizeci* etc. (cf. vsl. *duva desent*). Il est pourtant intéressant à mentionner que l'albanais construit lui aussi les noms de nombre par les mêmes procédés : *niembëdhjetë* (11 ; *bë* = lat. super), *tetëmbëdhjetë* (18), *tetë dhjetë* (80). Est-ce que cela signifie que ces procédés de construction des noms de nombres remonteraient au substrat ? Ou bien qu'une influence slave s'était faite

sentir dans d'autres langues dans les Balkans ? En tout cas, le numéral sutà -quoiqu'on le veuille considérer du substrat - est d'origine slave.

6 - Tous ces traits du roumain, dus au slave, portent à penser que le roumain est bien une langue latine passée ultérieurement, par une bouche et une *structura mentis* slaves (*lingua latina in bucca slavica*) ; ceci dit, il n'en résulte pas que le latin, devenu la langue romane de type roumain, ait eu besoin, pour être roumaine, des contributions de la langue des Slaves. Le latin a très bien pu devenir roumain avant les Slaves et sans les Slaves. Mais à partir des contacts slavo-roumains, le roumain acquiert, parmi les langues romanes, une individualité néo-latine totalement spécifique. Le roumain est autrement roman que les autres langues romanes : 1°) par l'évolution du latin même 2°) par les adjonctions slaves.

L'opinion quasi unanime des grands linguistes roumains (O. DENSUSIANU 1901, I. BOGDAN 1905, A. ROSETTI 1978, Iorgu IORDAN 1961) est d'accord sur un fait : l'individualité de la langue roumaine en tant que langue romane a été constituée par les contributions de l'élément balkanique et de l'élément slave. G. IVANESCU 1980, p. 195, qui croit que le roumain «s'est formé en partie» avant l'influence slave, soutient le rôle important du «substrat thraco-dace» dans la «transformation» du latin en roumain.

7 - Le roumain, caractérisé par ce statut socio-culturel, après avoir été coupé de la culture latine de l'Occident roman, a été obligé de s'intégrer au nord et au sud du Danube, dans l'aire culturelle de l'Europe orientale, byzantino-slave. L'enrichissement du vocabulaire du roumain culturel *in fieri* à partir du IX^e siècle mais surtout aux XIV-XV^e siècles, est le résultat de l'inclusion de la romanite danubienne dans la zone de culture greco-slave. L'église bulgare à laquelle les prêtres roumains nord-danubiens étaient obligés de se soumettre pour être ordonnés, la chancellerie slave et l'administration ont introduit, à partir du X^e siècle (et surtout aux XIV-XV^e siècles) ce qu'on a appelé le «slavonisme culturel» (Ilie BARBURESCU). P.P. Panaitescu 1965, p. 14 souligne le rôle du slavon chez les Roumains : une langue de culture destinée à distinguer la classe des dominateurs de la classe des dominés, «une barrière entre la culture des premiers et l'absence de la culture des derniers», une langue «sacrée» de la classe des maîtres et de l'église. Le slavon était dans la Romania roumaine ce qu'était le latin en Occident. Le slavon introduit l'écriture cyrillique sur le territoire roumain, pour écrire des textes de l'administration, de la cour et de l'église. Les premières inscriptions en alphabète cyrillique datent du X^e siècle : les inscriptions du Mircea Voda en Dobrodja (943), de l'église rupestre de Murfetlar (992). Les premiers manuscrits slavons trouvés sur le territoire roumain datent du XIII^e siècle (avant la fondation des états roumains) : ils se trouvent dans toutes les régions roumaines (P.P. PANAITESCU, 1965, p. 20). A partir du XIV^e siècle, l'alphabet cyrillique s'applique aussi à la langue roumaine (I. BOGDAN, 1905). Au XVI^e siècle, l'écriture cyrillique roumaine à même une tradition. C'est ainsi que le roumain devient la seule langue néo-latine écrite avec un alphabet slave (jusqu'au XVIII^e, quand l'alphabet cyrillique cède peu à peu la place à l'alphabet latin, premièrement en Transylvanie (1780), ensuite en Valachie 1848). Pourtant, même à cette époque on a écrit, ici et là, avec des caractères latins ! Il ne faut pas oublier que, grâce à une influence culturelle polonaise on a écrit un *Pater Noster* avec des lettres latines et une orthographe polonaise (1593) et, en Transylvanie, au XVI^e siècle également, on a écrit un Psautier (*Carte de cîntece*) en lettres latines et orthographe hongroise (1570-1575). Le roumain est ainsi une langue néo-latine qui a ses premiers contacts et qui apprend à écrire à la latine par l'intermédiaire des langues (et des cultures) non-latines !

8 - L'arrivée des Hongrois en Transylvanie à partir du X^e siècle venant de l'Ouest, en dépit de la résistance farouche des «voyevodi» (ducs) et de la population dacoroumaine et slave qui défendaient leurs communautés agricoles et pastorales - change encore les structures culturelles des Roumains. Les Hongrois adoptent la religion catholique, romaine, voire latine : leur roi devient Etienne et l'Etat des Hongrois obtient de l'Eglise de Rome la qualité de pouvoir apostolique. Les conquêtes territoriales de la couronne hongroise deviennent des conquêtes religieuses catholiques. C'est dans cette double qualité de catholiques et de conquérants que les relations entre les Roumains et les Hongrois commencent à devenir de plus en plus tendues, c'est également à cause de la conversion au catholicisme des Hongrois que les Roumains de Transylvanie ont appris à se méfier de la religion chrétienne latine (n'est-ce pas le roumain la seule langue néolatine où un verbe *catolnici* (a se) «devenir catholique» prend le sens secondaire «trahir, devenir méchant»).

Les contacts avec le hongrois ont apporté au roumain un bon nombre de mots, répandus sur tout le territoire daco-roumain. Ils appartiennent à la vie sociale urbaine (administration) (*birău*, *piŃgar* (cf. allm. *Bürger*), *șoltuz* (cf. allem. *schulteiss*) «maire», *orăș* «ville, forteresse», *lăcui* (a) «habiter», *megias*, «voisin» (termes de la propriété médiévale terrienne), *hotar* «frontière», *tilhar* «bandit» (terme juridique), à la vie nobiliaire féodale (*herțeg* «comte», *nemes* «noble, gentilhomme», *ban* (cf. allem. *ban*) «titre de noblesse accordé aux petits commandants des régions frontières», à la vie urbaine, commerciale et juridique (*cheltui* (a) «dépenser», *ducat*, *ban* «monnaies» (pour *ban* «la monnaie du *ban*») *marfă* avec le sens primitif «avoir financier» et, en suite, «marchandise», *vamă* «douane, *chezaș* «gérant. financier») et même à la vie intellectuelle (*bănui* (a) «soupçonner», *chibzui* (a) «réfléchir, organiser», avec trois substantifs *chip* «visage», *chin*, *chinui* «tourment, tourmenter», *gînd*, «pensée», *samă* «garde, attention», etc.

Ces mots sont connus sur tout le territoire dacoroumain au nord du Danube. Ceci peut paraître surprenant, étant donné que le contact entre les Roumains et les Hongrois s'était produit exclusivement en Transylvanie. O. DENSUSIANU 1901, p. 371 a très bien éclairci ce problème : «on sait que les Moldaves et les Valaques ne sont, pour la plupart, que des descendants de colons roumains émigrés de Transylvanie». Des échanges nombreux ont eu lieu entre la population roumaine de Transylvanie et celle des anciennes principautés de la Moldavie et de la Valachie : les éléments hongrois, introduits dans le roumain de Transylvanie, furent transmis au parler roumain des autres régions roumaines transcarpatines.

Mais les dialectes roumains sud-danubiens (l'aroumain et le méglénoroumain) ne contiennent pas des éléments hongrois, sauf 2 - 3 mots empruntés aux Slaves). Cette constatation oblige de considérer comme limite extrême de l'unité du roumain commun la date de l'arrivée des Hongrois : à partir du X^e - XI^e siècle le roumain se sépare en dialectes nord - et sud-danubiens. Les Aroumains et les Méglénoroumains vivront désormais séparés de leurs frères dacoroumains (v. aussi PUSCARIU 1976 pp. 309-310).

La présence des Hongrois en Transylvanie, par les contacts directs que ceux-ci avaient avec l'Europe latine occidentale a constitué, malgré les fréquents désaccords et conflits nationaux, un avantage pour la culture roumaine : la Transylvanie est devenue une fenêtre vers l'Occident. C'est en Transylvanie qu'on a rédigé en latin les documents médiévaux, c'est en Transylvanie que sont parues au XVI^e siècle les premières traductions en roumain des livres saints (*Acta Apostolorum*, *Psalmes*, *Evangelies*, etc.) par l'action directe des réformistes Euthériens saxons (à Bra-

sav) et des calvinistes hongrois (à Orostie), c'est en Transylvanie toujours qu'est ressuscitée au XVII^e siècle, la conscience nationale des Roumains qui essaient de rejoindre l'Eglise latine de Rome (les gréco-catholiques), pour créer une religion qui ne soit ni grecque (comme celle des orthodoxes de la Moldavie et de la Valachie), ni catholique totalement (comme celle des Hongrois). En effet, au XVIII^e siècle, par la Transylvanie on atteint l'Europe de Vienne et de Rome (en passant par Budapest). Autrement dit, et sans paradoxe, les efforts hongrois pour dénationaliser les Roumains ont abouti à un renforcement de leur latinité en tant qu'identité nationale - introduit par les Hongrois, catholiques latins - eux-mêmes !

9 - Caractérisé par ce statut socio-culturel, le latin oriental s'est intégré dans l'aire culturelle de l'Europe orientale. Après avoir été coupé de la culture latine de l'Occident roman, la langue romane *in statu nascendi* des régions danubiennes et du sud du fleuve s'est retrouvée dans la zone byzantine, de culture grecque, au même titre que les langues voisines qui avaient accepté les formes de civilisation communes aux Balkans : « le bilinguisme des peuples balkaniques dont le grec constituait, en règle générale, le second terme, se présente à nous comme une hypothèse nécessaire pour expliquer certains traits linguistiques communs aux langues balkaniques ». L'enrichissement du vocabulaire du roumain *in fieri* du IV^e au IX^e siècle et surtout après le X^e siècle est le résultat de l'inclusion de la romanité danubienne dans la zone de culture grecque-byzantine.

La forte influence lexicale grecque a été directe jusqu'au VI^e siècle, indirecte par l'entremise des langues slaves après le VIII^e siècle et de nouveau directe (depuis Byzance) après le IX^e siècle. Elle se manifeste d'abord par l'introduction de termes appartenant au vocabulaire général de la chrétienté orientale (*biserică*) et à l'univers humain, animal et végétal : *mic* («petit»), *mîngîla* («caresser»), *cască* («bailler»), *cuteza* («oser»), *oarfân* («orphelin»), *sterp* («stérile»), *broască* («grenouille»), *papură* («jonc»), *zeamă* («jus, soupe»), *teaca* («cosse, fourreau») (v. plus haut). Il y a des toponymes byzantins (*Constanța (-Tomis)*, *Mangalia (-Callatis)*, *Sulina*, *Giurgiu*, *Calafat*, *Maglavit*) qui témoigneraient de la présence de la flotte de l'Empire dans la Mer Noire et, en amont, sur le Danube. Ce n'est pas donc par au hasard que l'on doit l'existence, en roumain, des mots de la navigation (*corabie*), mais aussi de la vie commerciale (*camătă* «Intérêt», *comoară* «hégor», *agonisi (a) - agoniseală* «épargner», mettre de côté, acquérir) *ieftin* «bon marché», *folos* «avantage, profit», *prisos* «excédent, surplus» ; matières premières et marchandises : *mătase* «soie», *sfeclă* «betterave», *dafin* «laurier», *crin* «lys», *busuioc* «basilic», *trandafir* «rose», etc.). Il n'est pas sans intérêt de mentionner que *pat* «lit», *cort* «tente» ont la même origine gréco-byzantine. Les mots de la vie culturelle (*hirtie* «papier», *condei* «plume, stylos», *călimară* «encrier») ont été apportés, par les Slaves, de la Grèce byzantine.

L'influence lexicale byzantine est présente dans tous les dialectes roumains qui l'ont d'ailleurs partiellement en commun avec la «Grăzităț» de l'Italie méridionale, étudiée in extenso par G. Rohlf. Plus tard, après l'invasion des Slaves, et la constitution d'une culture gréco-slavonne, le roumain emprunte à celle-ci le vocabulaire ecclésiastique, culturel, la terminologie politique, juridique et administrative, en usage jusqu'au XIX^e siècle dans l'administration des Etats roumains, ainsi que des éléments de civilisation générale : *corabie* («bateau»), *drum* («chemin»), *dafin* («laurier»), *crin* («lys»), *desagi* («besace»). C'est donc de là que lui vient un fonds lexical oriental, non-romain. Ce processus se poursuit en daco-roumain après le X^e siècle, en plein Moyen Age, où l'on voit se former un vocabulaire commercial, financier et militaire de source directement byzantine : *agonisi* («acquérir»), *arvonă*

(«acomptes»), *camătă* («usure»), *ieftin* («bon marché»), *prisos* («surplus») *folos* («profit, utilité»), *flamură* («étendard»), *stol* («compagnie, mil.»), *traistă* («sac»), *pat* («lit»), *scafă* («écoppe»), *urgie* («fléau»). A cette liste, on peut ajouter des mots qui désignent des objets de culture : *hirtie* («papier»), *calimara* («encrier»), *condei* («porte-plume»), *dascăl* («clerc»), *diac* («clerc»), et des produits commerciaux : *mirodenie* («aromates»), *mireasmă* («parfum»), *pipera* («poivre»), *orez* («riz»), *săpun* («savon»), *văpsea* («teindre»), *tigaie* («lèche-frite»), *piron* («clou, crochet»), termes liés au commerce et la diplomatie de l'Empire byzantin. A la même époque (XIII^e - XIV^e siècles) se crée une terminologie statale et politique durable (*voievod* «prince régissant», *logofăt* «chancelier») ; ainsi que celle des hiérarchies ecclésiastiques (*arhiereu*, *arhimandrit*, *eclesiarh*, *ctitor*). On voit donc que l'expansion du lexique roumain est le résultat d'un processus d'acculturation orientale, byzantino-slave, qui réduit le noyau lexical latin hérité à une infériorité numérique toujours plus accrue. Cependant, il ne faut pas oublier que le processus est loin d'être simple : il ne touche que les groupes sociaux avantagés sur le plan culturel. Il varie d'intensité en fonction de la stratification sociale des Roumains au sein de leurs différentes formations statales (qui, elles sont inspirées par le modèle oriental et se trouvent donc sous l'emprise de la culture dominante) ; il laisse hors d'atteinte de nombreuses couches sociales non intégrées sur le plan culturel. A mesure que la culture byzantino-slave se spécialise, elle réduit son rayon d'action : au début, elle influençait tous les dialectes roumains ; bientôt seul le dialecte daco-roumain et à l'intérieur de celui-ci les couches socio-culturelles supérieures sont concernées. Finalement, elle devient une culture purement superficielle alors qu'au début, elle pénétrait profondément dans la masse des locuteurs roumains. Autrement dit, le processus d'acculturation byzantino-slave parvient à fournir des modèles culturels dominants (peut-être même oppressifs) non-latins à la langue latine qu'est le roumain. N. Cartoian, qui a signalé et examiné ce phénomène mieux que quiconque, l'a décrit en forgeant l'expression d'«âme roumaine dans une langue slave», après avoir identifié les étapes consécutives de l'«entrée des Roumains».

10 - L'influence lexicale turque sur le roumain a apporté des termes de la vie de tous les jours, des termes concrets (la maison : *acaret* «dépendance», *balama* «charnière, gond», *cercevea* «encadrement d'une fenêtre, d'un carreau», *cearceaf* «drap», *cerdac* «veranda», *chibrit* «allumette», *divan*, *dusumea* «plancher», *hambar* «grenier, grange», *iatac* «alcove», *odaie* «chambre, pièce», *pridvor* «terrasse», *tavan* «plafond» ; la cuisine, les plats : *baclava*, *cafea*, *caimac* «mousse du café», *cascaval* «fromage», *ciulama* «blanquette», *ciarbă* «soupe», *iaurt*, *musaca* «plat d'aubergine à viande hâchée», *pastramă* «viande fumée», *tutun* «tabac», *rechin* «eau de vie» ; le commerce : *mysteriu* «client», *chilipir* «occasion», *dugheana* «boutique», noms de fleurs et de plantes (*zambilă* «jacinthe», *patlagea* «tomate») noms de métiers (*băcan* «épiciier», *boiangiu* «teinturier», *casap* «boucher») etc. Parmi les noms de qualités humaines (*fuldul* «arrogant», *lichea* «vaurien», *siret* «rusé, malin», *zevzec* «farfelu, bon à rien», etc. et les notions abstraites (*berchêt* «abondance», *belea* «embêtement», *buluc* «masse, cohue», *hal* «mauvais état», etc.) on remarque le sens péjoratif ou ironique. L'attitude des Roumains envers les Turcs était plus tôt de méfiance et de mépris, étant donné les différences de religion et de civilisation. D'ailleurs les deux pays roumains (la Valachie et la Moldavie) n'étaient pas occupés par les Turcs : ils étaient seulement des vassaux (payants un tribut) de la Sublime Porte.

C'est pour cette raison que la culture ottomane turque n'avait pas pénétré dans la zone roumaine. Dimitrie Cantemir, le prince de la Moldavie, fut le seul à accorder l'attention due à la culture ottomane, en traduisant le Coran et en analy-

sant la religion mohamétane. Le peuple s'en méfiait profondément devant les «païens» qui opprimaient tous les chrétiens de la Péninsule Balkanique.

Par rapport aux autres langues des Balkans (bulgare, serbe, grec), le roumain a «poussé» la plupart des mots d'origine turque dans des secteurs connotatifs dépréciatifs. Parler de l'existence, en roumain, d'une «influence orientale» turque, comme a fait un grand linguiste roumain - français LAZAR SAINEAN (1900, 1901, 1902) constitue, sans doute, une exagération. L'importance du turc est d'avoir été introduit en Valachie et en Moldavie par l'appui des Grecs phanariotes. En effet l'administration phanariote était une *manus longa* des Turcs. Alors que jamais, les Turcs ne dominaient et n'exploitaient les pays roumains. Et pourtant ces éléments turcs politiques, juridiques, administratifs, cultivés sont disparus ! Les mots d'origine turque sont installés surtout dans le roumain parlé : quelques-uns ont un droit de cité sur tout le territoire roumain au delà et au deçà des Carpathes. A partir du XVIII^e siècle, on assiste au retour de l'influence culturelle et linguistique grecque - cette fois-ci, du néogrec. Mais elle se greffait sur un terrain culturel grec bien préparé. La prise de Constantinople et la consolidation du pouvoir turc dans les Balkans aux XV^e - XVII^e siècles amènent beaucoup de Grecs dans les pays roumains, chrétiens orthodoxes, où ils arrivent à avoir des positions sociales, économiques et politiques importantes. A partir du XVII^e siècle, des écoles en langue grecque y sont fondées : à Jassi, en 1660, à Bucarest, en 1689. Au XVIII^e siècle, le néogrec peut-être considéré comme une langue de culture des élites sociales de la Valachie et de la Moldavie. Dans ce contexte culturel et linguistique, arrivent les princes phanariotes, installés comme des proconsuls par la Sublime Porte, en Moldavie et en Valachie. Jusqu'en 1740, la pénétration des mots grecs est encore faible, mais après cette date, entre 1740 et 1820, la culture grecque et sa langue déferlent sur la vie intellectuelle, politique, sociale et économique roumaine. Des mots comme *tiran*, *despotismos*, *eterie* «révolte», *catagrafie*, *epitrop* «personne ayant de pleins pouvoirs», *clironomie* «héritage», *arhondologie* «who's who, registre de la noblesse», termes familiaux (hypochoristiques), *babac* «papa», *tata* «tante», *matracucă* «amante») termes de la vie artistique et culturelle (*comodie*, *tragédie*, *(f)teatru*, *sindrofie*, *a parastisi* «représenter une pièce de théâtre»), la terminologie de l'école (*dascăl*, *diotiosi* «corriger», *silabisi* «syllaber», *agramat* «ignorant, inculte»), la terminologie de la médecine (*cangrenă*, *molimă* «épidémie», *molipsitor* «contagieux», *tifos*, *aerisi*, *dispnee*), termes de commerce, termes relatifs à la vie religieuse et même un suffixe verbale *-si*, devenu, dans les emprunts romans, *-arisi*, *-erisi*. Les meilleurs examens des éléments culturels et linguistiques néogrecs en roumain ont été faits par N. Iorga 1924, Ramiro Ortiz 1939, D. Russo 1939, L. Galdi 1939.

L'influence culturelle et linguistique grecque diffusée par les Phanariotes au XVIII^e siècle, s'exerçait sur l'élite intellectuelle roumaine qui cherchait l'accès aux idées du siècle des lumières européen pour échapper au pragmatisme borné et conservateur de l'oppression ottomane. A la même période, c'est le même élan libérateur qui pousse la Moldavie à s'ouvrir, sur le plan culturel, à la Pologne et à la Russie. On remarque toutefois que, pendant cette longue période, les différentes influences culturelles orientales (byzantino-slavo-turque, néo-grecque, polonaise et russe), n'agissant pas avec la même intensité dans toutes les couches sociales et linguistiques, ont fait naître des scissions et des variations culturelles sur le territoire cohérent de la langue roumaine. La conséquence en est l'apparition de *zones de culture* qui coïncident à peu près avec les trois provinces historiquement constituées. Abstraction faite du fonds byzantino-slave commun à tous les dialectes roumains, la Valachie s'oriente surtout vers les cultures grecque et turque, la Moldavie, en outre, vers la culture slave de Pologne et de Russie, tandis que la Transylvanie et le Banat,

dont le lexique régional s'était soustrait à toutes ces influences, s'intègrent dans un autre espace culturel, celui de la «Mitteleuropa» austro-hongroise. Entre ces trois régions s'établit peu à peu, en vertu de l'unité de la langue, un circuit culturel interzonal qui transporte les innovations lexicales de Valachie en Moldavie et, de là, en Transylvanie, et vice versa - de Tirgoviste à Braşov (XVI^e siècle), d'Albăuila (1648) à Bucarest (1688), de Rîmnic à Sibiu (XVIII^e s.), de part et d'autre des Carpates -, contribuant ainsi à unifier la langue de culture (daco) roumaine. On observe donc, au cours des siècles, d'abord la diversification territoriale et socio-culturelle de la langue roumaine qui, à l'origine, avait été homogène, ainsi que sa réunification au niveau de la langue de culture, en vertu de son unité première. A cet égard, le roumain est un cas unique dans la Romania.

10 - De ce que nous venons de dire, il ne faudrait pas déduire que le roumain parlé par la masse de ses locuteurs ait jamais perdu sa cohésion et son unité. Les phénomènes de diversification culturelle ont eu lieu en surface, au niveau de la langue élevée tandis que dans les couches sociales inférieures et humbles, les structures primitives sont demeurées intactes. La langue parlée suit une évolution distincte de celle de la langue de culture : S. Puscariu déjà a souligné la «force d'assimiler» et d'«absorber les éléments étrangers qui sont une constante de l'évolution du roumain» ; A. Graur met en relief la «résistance du roumain aux influences étrangères» qui s'expliquera par «la stabilité des éléments traditionnels et le caractère éphémère des éléments dûs à des influences étrangères». La «résistance» du roumain est donc un phénomène de continuité : les tendances latines «ont pu être affaiblies à un certain moment mais ont repris pied chaque fois que des circonstances nouvelles le permettaient» ; l'histoire du roumain est caractérisée par une victoire sans cesse renouvelée de la latinité fondamentale sur les éléments nouveaux, allogènes.

11 - Grâce à cette fidélité au modèle latin - on peut l'affirmer sans craindre d'exagérer - la langue et la culture roumaines de Transylvanie (et même, çà et là, par des chemins détournés, de Valachie, voire de Moldavie) ont pu renouer le contact avec la latinité et la romanité occidentales, au cours du XVIII^e siècle, sans nuire à l'«homogénéité sociale du peuple roumain» et à l'«unité relative de sa langue», bien au contraire. Ce vaste processus linguistique et culturel, que S. Puscariu a appelé «ré-romanisation» (A. Graur, dans un article de journal de 1930, emploie le terme de «relatinisation») et que nous-même, nous avons préféré désigner par «occidentalisation romane» du roumain moderne - comporte des causes, des manifestations et des implications historiques et sociales qui concernent l'ensemble de la nation roumaine, au delà et en deçà des Carpates. Le déclenchement et le développement immédiat de l'occidentalisation dans toutes les provinces roumaines montrent bien que ce phénomène répondait aux besoins d'une communauté ethnique et linguistique qui défendait ses intérêts sociaux et confirmait ainsi la conscience de son authenticité nationale.

En un sens, et d'un point de vue historique, l'«occidentalisation romane» de la langue et de la culture roumaines modernes est un acte de *language loyalty*. La réintégration de la langue roumaine dans les circuits culturels de l'Occident roman restaure, chez les Roumains, le prestige de la langue et de la culture latines et leur fournit un point de repère, par rapport auquel ils pourront désormais soutenir l'historicité et l'originalité roumaines, prise de conscience importante qui permet le déclenchement du combat pour l'affirmation nationale : consciemment, ils entreprennent la construction de leur culture nationale, car - en termes socio-linguistiques - la «distance» nécessaire des Roumains face aux communautés linguistiques voisines s'est constituée.

Alexandre Niculescu

BIBLIOGRAPHIE

1. I. BOGDAN, *Istoriografia română și problemele ei actuale*, Bucurest, 1906.
2. I. BOGDAN, *De la cine și când au împrumutat românii alfabetul cirilic*, Omagi lui Titu Maiorescu, 1905.
3. J.A. CANDREA, *Les éléments latins de la langue roumaine. Le consonantisme*, Paris, 1902.
4. Elizabeth CLOSE, *The development of modern Rumanian. Linguistic Theory and Practice in Muntenia (1821-1838)*, Oxford University, ess, 1974.
5. O. DENSUSIANU, *Histoire de la langue roumaine I*, Paris, 1901.
6. Florica DIMITRESCU et alii, *Istoria limbii române*, Bucurest, 1978.
7. L. GALDI, *Les mots d'origine néogrecque en roumain*, Budapest, 1939.
8. Iorgu JORDAN, *El lugar del rumano entre las idiomas romanicas*, Beitüge der Romanischen Philologie I (1961).
9. Gheorghe IVANESCU, *Istoria limbii române*, Iasi 1980.
10. N. LORGA, *Le grec dans les pays roumains*, Académie Roumaine, «Bulletin» de la Section Historique, 1924.
11. Alf LOMBARD, *La langue roumaine. Une présentation*, Klincksieck, 1974.
12. S. NARR (hgg.), *Griechisch und Romanisch*, Tübingen, 1971.
13. M. NASTA, *Graeca in latino*, in *Manual de lingvistică romanică. Latinitate - Romanitate*. II, Latina «vulgara», coord. Alexandru NICULESCU, Bucurest 1979, pp. 191-233.
14. A. NICULESCU, *Individualitatea limbii române între limbile romanice. Contribuții gramaticale*. Bucuresti 1965, II Contribuții socioculturale, Bucurest, 1978.
15. A. NICULESCU, *L'occidentalisation romane du roumain moderne*, dans *Mélanges offerts à Carl Theodor GOSSEN*, Ed. S. COLON, R. KOPP, Bernlige 1976).
16. Ramiro ORTIZ, *Sull'importanza delle dominazione fanariota in Rumania come determinatrice dei contatti linguistici e letterari italo-rumeni attraverso la lingua e la letteratura neoellenica*, in «Studi bizantini e neoellenici», V (1939), p. 252-283.
17. P.P. PANAITESCU, *Inceputurile și biruința scrisului în limba română*, Bucuresti 1965.
18. P.P. PANAITESCU, *Introducere la istoria culturii românești*, Bucuresti 1969.
19. S. PUSCARIU, *Limba română*, 1976, éd. G. ISTRATE - Ilie DAN, Bucurest, 1976.
20. A. ROSETTI, *Istoria limbii române*, Bucurest, 1978.
21. D. RUSSO, *Studii istorice greco-române*, II, *Elenizmul în Romania* pp. 547 - 541, Bucurest 1939.
22. L. SAINEAN, *L'influence orientale sur la langue et la civilisation roumaine* dans «Romania» XXX (1901) - XXXI (1902).
23. L. SAINEANU, *Influența orientală asupra limbii și culturii române*, Bucurest, 1900.
24. Uriel WEINREICH, *Languages in contact*, The Hague-Paris, 1968.
25. Eugenia ZAHARIA, *Populația nomănească în Transilvania în secolele VII-VIII (Cimitirul 2 de la Bratei)*, Bucurest 1973.

UN REGARD INSOLITE SUR LA LATINITE (1)

*

C'est celui qu'offre, dans son intervention, Jacques Poujol, puisqu'il a vécu seize ans aux Etats-Unis.

Selon lui, le regard que les Américains posent sur la latinité est souvent sympathique. Il suffit de se souvenir des voyages en France de Thomas Jefferson, de songer au connaisseur qu'est Laurence-Wylie en matière de «gestuelle» latine.

«Mais il faut connaître aussi les stéréotypes généralisateurs et réducteurs qui pèsent sur la latinité en général. Pour l'Américain moyen, les Latins (les Américains emploient volontiers le mot «Latinos», terme commode pour englober à la fois Américains d'origine italienne, Porto-Ricains, Latino-Américains) c'est le manque de confort et d'hygiène. Les Latins ce sont aussi des gens qui parlent trop, par rapport à la réserve anglo-saxonne. Ce sont aussi des gens inefficaces,... des gens pauvres en général, inadaptés au monde de la production et des affaires.

... Nous sommes latins dans le regard de l'autre comme, selon Sartre on est juif dans le regard de l'autre. Ceci nous explique en particulier certaines particularités de la politique américaine en ce qui concerne les mœurs et les usages démocratiques. Les Américains ont pris la fine fleur de la latinité pour fonder leurs institutions civiles et politiques. Lorsqu'il s'agit d'appliquer ces principes à l'usage externe, et en particulier à des Latins, alors tout devient différent... La réaction instinctive des Américains est de soutenir les gouvernements autoritaires, contre leurs propres principes, parce qu'ils s'adressent à des Latins. Rappelons-nous qu'en pleine guerre ils ont soutenu le Maréchal Pétain parce que, pour des Latins, c'était la seule solution».

M. Poujol évoque ensuite incidemment une réalisation oubliée de la latinité que nous devons au Second Empire. «En 1860, Napoléon III a contacté les gouvernements latins et fondé l'Union latine... qui a débouché sur l'unité des monnaies entre la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie, pays qu'ont rejoints dans un second temps la Roumanie et la Grèce. Le système a duré jusqu'en 1914. Il s'agissait d'une sorte de bloc monétaire de nations qui s'étaient mises d'accord sur un certain nombre de détails techniques : le système décimal, l'interchangeabilité des monnaies, etc. L'objectif était de s'opposer à un expansionnisme monétaire britannique, de faire échec aux monnaies alors fortes (celles de Grande Bretagne et d'Allemagne)».

... L'appartenance catholique de la latinité est un stéréotype généralisateur partagé par tous les Anglo-Saxons.

Or les Français du Midi sont convaincus qu'ils sont plus latins que ceux du Nord. Les protestants français, souvent méridionaux, se sentent plus latins que les catholiques.

Pour Jacques Poujol, l'essence de la latinité ce n'est pas un certain universalisme, c'est plutôt une conception de l'homme. Il ferait volontiers sienne la devise de Térénce : «Homo sum, humani nihil a me alienum puto».

Jacques Poujol

(1) Notes prises au cours de l'intervention de Jacques Poujol.

LATINITE ET CULTURE QUEBECOISE

*

On a bien voulu m'inviter à venir porter témoignage en tant qu'écrivain québécois sur notre appartenance ou non à la latinité. D'abord une précision : québécois, je le suis, et c'est bien dans cette appartenance que je reconnais les fondements de ma sensibilité, de mes rapports au monde. Je vis toutefois à Paris depuis 1971, ce qui a comme conséquence que mes relations à la littérature contemporaine peuvent différer de celles d'écrivains québécois vivant au Québec. Je suis ainsi biculturel deux fois : par naissance dans un Québec francophone à l'intérieur d'une Amérique du Nord anglo-américaine, et à l'intérieur même de la langue française par ma double appartenance franco-québécoise. Je le dis au demeurant sans attribuer une importance particulière à ma personne : plutôt pour éviter d'engager à l'excès par mon propos une québécity dont je ne puis me réclamer qu'imparfaitement.

Mais revenons à la question qui vous préoccupe ici, celle de la latinité. Pouvons-nous, en tant que Québécois, nous réclamer de la latinité ? Quelle que soit la réponse, elle est oui. Entendez que la langue que j'utilise pour répondre est elle-même un aveu. Mais quand j'ai dit oui, je n'ai rien dit.

Il est vrai, et c'est à vous moins sans doute qu'à quinconque que je l'apprendrai, il est vrai, dis-je, que la langue française où qu'elle soit parlée s'inscrit dans la latinité, si l'on entend par ce mot l'ensemble des langues issues du latin.

Il est vrai aussi, pour rester au Québec, que la culture latine, je veux dire celle du latin, s'est perpétuée jusqu'à nous, sous la forme parfois insolite mais combien perdurable du latin d'église dans une société canadienne-française longtemps vouée à l'Eglise catholique romaine, ou sous la forme plus savante de l'enseignement du latin et de l'histoire romaine dans les collèges. Je ne le renierai pas, moi qui ai enseigné l'un et l'autre.

Mais cela suffit-il à faire de nous des Latins modernes, c'est-à-dire des membres à part entière d'une collectivité pluri-nationale unie par des liens privilégiés grâce à la parenté des langues qui y sont pratiquées ?

A vrai dire le concept de latinité ne me paraît pas, pour notre part en tout cas, opératoire, sauf bien entendu sous l'aspect didactique qui a retenu ici votre attention, celui de l'enseignement comparatif des langues de souche latine. Je ne m'attarderai pas sur cette perspective, qui excède mon propos comme ma spécialité, mais j'y donne au passage ma pleine adhésion pour en avoir tâté du temps où, étudiant de lettres à l'université Laval, j'ai pu apercevoir quelques grands traits de la différenciation des langues romanes.

On ne refait pas l'histoire à l'envers. Je dirai pour simplifier que l'Espagne de ma jeunesse, d'où était parti ce mystérieux Christophe Colomb, était pour moi à proprement parler un pays exotique : un pays coloré, imagé, héroïque avec sa royauté, sa corrida, son Don Quichotte, et où aboutissaient les épices, si elles n'en portaient pas. Ma perception du Portugal était du même ordre, ce qui laissait bel et bien un océan entre la latinité et moi. L'Italie m'était plus proche, par ma culture religieuse et intellectuelle. C'était un peu le pivot du monde, à cause de Rome, capitale religieuse et capitale de la civilisation gréco-romaine dans lesquelles je me reconnaissais. Encore pensais-je à une Rome passablement amputée de son Italie, et le

latin m'en rapprochait-il davantage que la proximité du français avec l'italien. Ayant l'excuse, qui n'en est pas une, d'une culture trop parcellaire, c'est à Paris, ou depuis Paris, que j'ai découvert Venise, Milan ou Florence.

Les choses heureusement aujourd'hui ont évolué, notamment sous l'effet des nouveaux moyens de communication. Notre vision du monde est moins mythique, mieux renseignée, si elle demeure lacunaire. Ce qui autrefois n'était clair que pour quelques-uns entre maintenant dans le domaine public.

Mais cette information va dans tous les sens, c'est-à-dire dans le sens de la mondialisation. Il m'est arrivé dans quelques poèmes de parler d'Allemagne ou du Chili, mais aussi du Vietnam et de l'Éthiopie. Et si, comme chacun, je suis préoccupé par le devenir des peuples d'Amérique latine, si je suis sensible au fait que ces écrivains latino-américains dont on parle beaucoup proviennent d'une souche linguistique et culturelle qui nous est commune dans l'histoire, j'avoue qu'en lisant un Garcia Marquez je suis, beaucoup plus que par la latinité, frappé par la présence de problèmes, qui nous sont largement communs, d'implantation et d'acclimatation d'un peuple sur un continent nouveau.

S'il y a une sensibilité commune, elle est d'abord territoriale et historique. En témoignerait la multitude des échanges qui se poursuivent depuis quelques années entre écrivains latino-américains et écrivains québécois. Ces rencontres prennent place dans un cadre panaméricain, auquel sont associés aussi bien des écrivains canadiens-anglais et américains.

Le processus de la transplantation en territoire nouveau est un traumatisme majeur dans l'histoire de l'ensemble des peuples européens venus en Amérique. Et qu'il ait eu pour hôte des forêts tropicales, des déserts torrides ou des neiges surabondantes, le heurt avec la nature brute — sans parler des exterminations de populations indigènes que chacun a pratiquées pour s'installer — a engendré des mythes communs, aisés à discerner à travers une esthétique de la démesure présente aussi bien chez des romanciers latino-américains qu'anglo-américains ou franco-américains.

Voilà pour notre appartenance continentale. Elle rencontre la latinité, sans s'y résumer.

Reste à cerner de plus près les supports immédiats de la culture québécoise. Notre culture matérielle est essentiellement nord-américaine. Nous vivons en Amérique du Nord, dont nous partageons largement la manière de vivre, le niveau de vie, voire le système de valeurs. C'est dire si nous sommes plus près à cet égard de la mentalité anglo-américaine que des cultures latines.

Notre culture intellectuelle est traditionnellement française. Elle est devenue québécoise au moment où elle a commencé d'accomplir la synthèse, précisément, entre notre culture matérielle et notre culture intellectuelle traditionnelle. Si la latinité continue de circuler au Québec, c'est à travers la culture française, qui continue elle-même d'y circuler.

Encore cette latinité a-t-elle d'abord été filtrée par la culture française, qui n'en est elle-même qu'une version.

En résumé et pour terminer, la latinité, du point de vue où je me place,

m'apparaît une réalité trop éclatée pour que je puisse raisonnablement m'y mirer, sauf à regarder vers le passé.

N'y voyez pas refus. Il y a assurément, est-ce la peine de le dire, une latinité linguistique, dont le devenir, tel que vous me semblez le dessiner, s'annonce des plus féconds. C'est d'elle sans doute que dépend l'avenir d'une latinité interculturelle plus large. Et pour sûr le Québec, pressé aujourd'hui de diversifier ses points d'attache culturels dans le monde, serait au rendez-vous de cette nouvelle latinité. Une latinité ouverte, choisie, viable si on ne perd pas de vue la diversité de ses composantes.

Jacques Rancourt

FRAGMENTS (1)

*

Pour **Mario Fusco**, historien de la littérature italienne,

«La latinité, c'est la racine primordiale à partir de laquelle tout s'est constitué... Dante Alighieri n'a probablement pas choisi par hasard pour son voyage outre-tombe l'image de Virgile, qui est à la fois le guide, le seigneur et le maître dans le poème qui fonde la littérature italienne.

Beaucoup plus près de nous, la tradition de la référence à la culture et à la langue latines reste pour les écrivains italiens quelque chose de vrai et de vivace.

La référence «romaine» de Mussolini et du fascisme à une certaine attitude politique et conquérante, semble beaucoup plus discutable et beaucoup moins authentiquement vécue par les écrivains italiens qu'une latinité appartenant à l'ordre de l'expression, de la langue, du sentiment».

Rubén Bareiro Saguier, écrivain paraguayen, témoigne :

«Au Paraguay, pays bilingue où il y a 95 % de survivance de la langue indienne (le guarani) on écrit en espagnol. Et cette langue latine qui apporte aux auteurs un moyen exceptionnel de communication avec le monde leur pose, d'autre part, un problème essentiel. C'est que l'espagnol est la marque du colonisateur, d'une domination qui se poursuit puisque les «criollas» ont continué, après l'indépendance, à imposer l'usage de la langue du colonisateur pour la «Création».

Le plus grand écrivain paraguayen, Augusto Roa Bastos, se demande comment écrire en espagnol des romans, alors que les personnages de ces romans vivent et parlent en guarani.

Roa Bastos a trouvé à ce problème plusieurs solutions successives : il a introduit des bribes de guarani dans l'espagnol dans lequel ses personnages s'expriment; puis il a remplacé ce procédé par un usage métaphorique de la langue ; postérieurement (et c'est l'étape la plus intéressante) il a en quelque sorte fait éclater, de l'intérieur, la langue espagnole, grâce à une structure cachée, profonde, souterraine, appartenant à la langue indienne.

... On parle beaucoup de la destruction mutuelle des langues en contact, on ne parle pas de leur enrichissement. Je crois que ce qui compte le plus c'est la possibilité d'amplifier le potentiel de communication, d'expression d'une langue (l'espagnol) grâce à ce courant souterrain que constitue une autre langue (le guarani) malgré son statut de langue dominée».

Julio Alvar, ethnologue espagnol, prend la parole :

«Je voudrais témoigner non pour moi mais pour les autres, pour les gens qui se trouvent dans ces pays latins et qu'on opprime d'une façon ou d'une autre, parce

(1) Extraits des interventions de MM. Fusco, Bareiro Saguier, Alvar, Memmi et Emmanuel lors de la séance de clôture du colloque.

qu'on les prive d'une culture et d'une langue qui sont les leurs.

... Quand vous arrivez à Santa Fe de la Laguna (au Mexique) vous trouvez une place coloniale très belle et un très grand «mural». Ce «mural» (peint par les Indiens, c'est une merveille) raconte tous les problèmes que les Indiens ont eu en 1979.

Il finit par une phrase, mais cette phrase n'est pas écrite dans leur langue à eux. Cela veut dire que ces gens qui ont une culture, une langue, sont obligés de s'exprimer dans ma langue pour me dire ce qu'ils pensent de nous. Le mural se termine par les mots «Esta comunidad ha dicho : basta» (Cette communauté a dit : ça suffit).

... Il faut penser à tous ces gens qui ne parlent pas espagnol et qui se trouvent dans des domaines dont on dit qu'ils appartiennent à l'Espagne ou à des descendants d'Espagnols.

Quand j'ai vécu avec ces gens-là je ne savais pas si j'avais honte ou si j'étais fier d'être espagnol».

Pour **Albert Memmi**, qui se dit Berbère judaïsé, romanisé, francisé, la latinité n'est pas un concept, c'est une notion vague et mal définie.

«Il faut, résolument, se débarrasser de toute dimension biologique. Nous sommes tous des métis. Si l'on gratte un peu on trouve tantôt des Gaulois romanisés, tantôt des Germains francisés. Les Corses ont subi dix-sept occupations... on se demande ce qu'il peut rester d'authentiquement latin chez eux.

Nous avons besoin, probablement, de points de repère. Mais il faut apporter quelque ironie historique vis-à-vis de tous ces problèmes, il faut se distancier...».

Pour **Pierre Emmanuel** non plus, la latinité n'est pas une notion qui lui soit personnelle.

A notre époque... «tout vacille, et en particulier les grandes structures traditionnelles de la famille, de la nation et même du peuple.

Cependant je dois à l'école primaire... l'essentiel de ma formation à la fois sur le plan historique et sur le plan de la langue. Je ne serais pas l'écrivain que je suis s'il n'y avait pas eu cela...

... Pour en revenir à la latinité, il faut bien dire que je me sens très Béarnais, un Béarnais exilé, un Béarnais expatrié, un Béarnais très proche de l'Espagne. Si j'avais à dire quel est le pays qui est le plus proche de ma sensibilité immédiate, naturelle, celui dans lequel je me sens le plus à mon aise... c'est l'Espagne que je choisirais».

Jacques Thériot, traducteur d'auteurs brésiliens, évoque le mouvement anthropophage lancé dans les années 1926-28 par Osvald de Andrade :

... «Il s'agissait de manger la culture occidentale, de manger un certain nombre de traditions culturelles de la vieille Europe et à partir de là de revenir à l'indien pour fonder cette langue autochtone, autonome que devait être (et qu'est effectivement) le brésilien moderne.

... L'Indien qui accueillait les premiers colons au Brésil mangeait son ennemi parce qu'il était savoureux... Il y a, en portugais, en brésilien, un verbe «comer», qui veut dire «manger» et aussi «faire l'amour». Ce double sens est extrêmement important si l'on veut comprendre tout le système antropophagique brésilien même dans ses avatars actuels.

... Ayant vécu dix ans au Brésil,... je peux vous dire que s'il est agréable dans la perspective brésilienne de «manger» la culture européenne... il est très agréable aussi et très voluptueux parfois d'être mangé».

PROPOSITIONS

*

De nombreuses propositions ont été formulées au cours du Colloque et portent témoignage de l'utilité de cette rencontre. Le souci majeur des participants a été d'aider à

développer l'inter-communication latine

Deux critères cependant doivent être distingués encore que, souvent, ils aient été étroitement imbriqués :

. un **critère** fonctionnel selon qu'il s'agissait d'activités de recherche ou d'activités d'enseignement. Dans ce dernier cas, il y a lieu parfois d'établir une seconde distinction entre enseignement en pays latins (par exemple, l'enseignement de l'italien en France ou en Espagne) et enseignement en pays non latins (par exemple l'enseignement du français ou/et de l'italien en Allemagne ou aux Etats-Unis).

. un **critère** de contenu : linguistique ou culturel.

Si certaines des propositions ont été faites dans un cadre français, il sera toujours facile de les transposer dans le cadre d'autres pays latins.

1 - Le développement de la communication **linguistique** inter-latine a fait l'objet de propositions portant

1.1. sur des activités d'enseignement

- . Mener une action vigoureuse en faveur de l'enseignement des langues latines en France, enseignement dont on déplore aujourd'hui l'insuffisance sur le plan des effectifs.
- . Introduire l'enseignement du roumain dans l'enseignement secondaire français et accroître sa place dans l'enseignement supérieur .
- . Créer, en France, dans le cadre des relations culturelles avec les pays latins, une commission permanente d'experts composée de personnes ayant une expérience de l'enseignement en pays latins et qui serait consultée, chaque fois que nécessaire, pour définir la politique linguistique de la France.
- . Créer, en France, au niveau de la classe de Troisième ou de Seconde, une heure obligatoire **d'activités latines**, et ceci pour toutes les sections. On y montrerait la proximité du français et du latin ou/et d'autres langues latines.
- . Permettre par une pédagogie appropriée (i. e. économique) un passage d'une langue latine étrangère à une autre langue latine étrangère, en utilisant les incontestables transparences entre langues de la même famille :

par exemple, pour des étudiants français, de l'espagnol à l'italien ; ou, pour des étudiants anglais, du français à l'espagnol.

Dans le cas de la seconde langue latine étrangère, l'objectif prioritaire serait la compréhension écrite.

- Elaborer un test de lisibilité inter-langues romanes en tenant compte de toutes les variables utiles : connaissance par l'apprenant d'une ou deux langues latines, niveau de connaissance linguistique, niveau scolaire, culturel, etc.

1.2. sur des activités de recherche

- Favoriser la création d'outils qui faciliteront la communication linguistique inter-latine.

Tous les participants ont appris avec intérêt les travaux lexicographiques conduits, pour l'espagnol ou l'italien en relation avec le français, par des universités espagnoles, françaises et italiennes. Ils souhaitent que leur achèvement soit rapide.

2. Le développement de la communication culturelle inter-latine a fait l'objet de propositions portant

2.1. sur des activités de recherche

- Mettre en œuvre, dès que possible, un **inventaire** sur les composantes actuelles de la latinité, aujourd'hui dans le monde, inventaire qui pourrait prendre la forme d'une «Encyclopédie de la latinité» dont les spécialistes et les enseignants tireraient profit.
- Créer dans chaque pays, des centres de documentation latine rassemblant tous matériaux culturels au fur et à mesure de leur création ou parution.
- Définir un programme de recherches sur la dynamique culturelle de la latinité (interaction des forces culturelles, contacts culturels, etc.).

2.2. sur des activités d'enseignement

- Prévoir dans les programmes de sciences humaines (histoire, géographie) de l'enseignement secondaire, l'étude de la latinité (à l'exemple de ce qui a été réservé dans ces programmes à la langue française et la francophonie dans le monde).
- Elaborer des dossiers-modèle de «civilisation latine», pouvant être utilisés à différents niveaux de l'enseignement.

Il a été suggéré qu'un dossier de ce type ait pour thème les stéréotypes sur la latinité, ceci afin de corriger de tels stéréotypes, voire en les utilisant.

- Développer, parmi les adolescents, les échanges latins ; dans cette perspective, organiser périodiquement une «fête latine des jeunes» (sur le modèle de la Francofête de Québec en 1974).

3. La proposition finale :

Que ce colloque soit le premier d'une série de colloques sur la latinité, lesquels seraient largement ouvert aux enseignants de tous les pays, latins et autres.

Programme du colloque international
« LA LATINITE AUJOURD'HUI »
organisé par le Centre international d'études pédagogiques
1, avenue Léon Journault 92310 Sèvres
du 8 au 10 mars 1983

*

MARDI 8 MARS

OUVERTURE DU COLLOQUE par M. Jean AUBA,
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale,
Directeur du Centre International d'Études Pédagogiques.

ALLOCATION D'OUVERTURE par M. Paul TEYSSIER,
Professeur à l'Université Paris-Sorbonne : « LES FRONTIÈRES DE LA LATINITE ».
Débat.

MERCREDI 9 MARS

TABLE RONDE « LATINITE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES »
Président : M. Benard POTTIER, Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne.

Communications de :

M. Bernard AUBERT, Ministère des Relations Extérieures ;
M. Jean BEAUJEU, Paris-Sorbonne ;
Mme Louise DABENE, Université de Grenoble III ;
M. Francis DEBYSER, Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger (C.I.E.P.) ;
M. Annibale ELIA, Université de Naples et de Paris VIII ;
M. Bernard PY, Université de Neuchâtel ;

TABLE RONDE « LATINITE ET ENSEIGNEMENT DE LA CIVILISATION ».
Président : M. Jean DUVIGNAUD, Professeur à l'Université de Paris VII,
Président de la Maison des Cultures du Monde.

Communications de :

M. Luis BOCAZ, Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine ;
Mme Nelly CLEMESY, Université de Nice ;
M. Angel MARQUEZ, UNESCO ;
M. Gaston MIALARET, Université de Caen ;
M. Louis PETTITI, Ancien Bâtonnier de l'Ordre ;
M. Pierre RIVAS, Université de Paris X - Nanterre ;

JEUDI 10 MARS

TABLE RONDE « PLURALISME CULTUREL DE LA LATINITE »
Président M. Alassame N'DAW, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Dakar.

Communications de :

M. Sélim ABOU, Université de Saint-Joeeph à Beyrouth ;
M. Celso CUNHA, Brésil ;
M. Edouard CUQ, Inspecteur Général honoraire de l'Éducation Nationale ;
M. NICULESCU, Université de Paris-Sorbonne ;
M. Jacques POUJOL, C.I.E.P.

TEMOIGNAGES D'ÉCRIVAINS

Président : Philippe GREFFET, Secrétaire Général de l'Alliance Française ;

FORMULATION DE PROPOSITIONS

par M. André REBOULLET, rapporteur général du colloque.

UN SEMINAIRE FRANCO-ALLEMAND

*

Dans le cadre de leur programme COMPARAISONS INTERNATIONALES, le Centre national de la recherche scientifique et la fondation Robert Bosch ont organisé, du 4 au 23 septembre 1983, au C.I.E.P. de Sèvres, un séminaire en sciences sociales et économiques sur le sujet «La France contemporaine : aspects sociaux, économiques et politiques».

Regroupant des chercheurs venus de différentes régions de République Fédérale d'Allemagne et appartenant à différentes spécialités, ce séminaire fut résolument interdisciplinaire. Le programme offrit une palette très variée d'informations, allant du système de santé français à la sociologie des loisirs en passant par le syndicalisme. Pour de nombreux participants, cet aspect de sensibilisation aux réalités françaises contemporaines fut ressenti comme extrêmement positif. L'aspect comparatif ne fut pas négligé pour autant, puisque des conférences de haut niveau y furent consacrées. Citons en particulier l'intervention de M. Alfred Grosser, professeur à la Fondation nationale des Sciences Politiques, sur les relations bilatérales franco-allemandes, et le brillant exposé sur la démocratie en France et en Allemagne que prononça, quelques jours à peine avant sa mort, M. Raymond Aron, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des Sciences sociales et politiques. Enfin des séances dites de «lectures françaises», assurées par M. René Lasserre, maître-assistant à l'Université de Paris III et secrétaire général du Centre d'orientation et de recherche sur l'Allemagne contemporaine furent l'occasion d'un perfectionnement dans la connaissance du français de ces disciplines. D'intéressantes perspectives de coopération s'ouvrent à la fin de cette rencontre : élaboration d'un projet de programme de recherche franco-allemande en sciences sociales, missions de contact entre équipes travaillant dans le même domaine, préparation et publication de glossaires bilingues de terminologie.

(Informations communiquées par
M. Eugène Fleischmann, C.N.R.S.)

★

LES JOURNEES D'ETUDE DE L'INSPECTION GENERALE

*

Du 10 au 13 octobre 1983, se sont déroulées au Centre international d'études pédagogiques les Journées d'étude de l'Inspection générale de l'Education nationale.

Le thème retenu pour ces journées portait sur l'observation du système éducatif français à la veille du 9ème Plan. La loi du 13 juillet 1983 a défini les choix stratégiques, les objectifs et les grandes actions du développement de la nation pour le 9ème Plan de développement économique, social et culturel (1984-1988). Le journal officiel du 17 juillet a publié le rapport annexe à cette loi. Il était donc naturel que l'Inspection générale, dans le cadre de ses missions, parte de l'observation -ici, nécessairement limitée à quelques aspects- du fonctionnement du système éducatif pour tenter de dégager, en fonction des orientations du plan, quelques actions prioritaires.

C'est le professeur René REMOND, président de la Fondation nationale des Sciences politiques, qui devait situer le débat dans sa perspective historique en examinant la place qu'ont occupée les questions relatives à l'enseignement dans l'opinion et la vie politique en France depuis la Seconde guerre mondiale. Il est hors de doute que le contraste est grand, en dehors de la question des rapports entre l'Etat et l'enseignement privé, entre l'importance accordée dans l'opinion aux problèmes de l'école et la place assez faible qu'ils ont occupée dans les débats parlementaires ou les délibérations des conseils généraux. Il y a là matière à réflexion.

M. Pierre MONDON, chef du Service de l'Informatique de gestion et des Statistiques au ministère de l'Education nationale a présenté la démarche, la méthode de travail, les outils de son service en vue, conjointement avec les services d'inspection, d'aboutir à une évaluation partagée. L'immensité et la difficulté de la tâche imposent le recours à tous les moyens d'observation qui peuvent permettre au pouvoir politique d'orienter ses décisions.

Sur cinq points particuliers, les orateurs ont recherché dans quelle mesure l'enseignement français correspond aux besoins de la société et de l'époque. M. Jean SAUREL, directeur du Conservatoire national des Arts et métiers, a parlé de l'enseignement français et la formation scientifique. M. Michel MOZET, Inspecteur pédagogique régional a traité de la connaissance et de la pratique de la langue française à l'école. M. Claude PINEAU, Inspecteur général de l'Education nationale, a présenté l'éducation physique et sportive à l'école et dans la société. M. André ZWEYACKER, président de la Fédération française des Clubs UNESCO, a étudié le rôle de l'école dans la formation du citoyen. M. Jean-Jacques PAYAN, directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche, a analysé les missions de l'enseignement supérieur face aux défis de notre temps. Dans chaque cas, la part était faite entre ce que l'expérience d'un spécialiste éminent permet de constater et ce qu'il est souhaitable de faire pour mieux répondre aux besoins du temps dans le cadre des missions de l'école.

Trois exposés, de portée plus générale, ont été, d'autre part, présentés. M. Pierre VANDEVOORDE, inspecteur général de l'Education nationale, maire de SAINT-CLEMENT de REGNAT (Puy de Dôme), à partir de son expérience vécue, a présenté avec beaucoup de finesse l'école dans son environnement culturel et économique. M. le Recteur Raymond WEIL, ancien directeur délégué aux enseignements élémentaire et secondaire, a montré les aspects actuels du débat de toujours sur les rapports entre instruction et éducation. M. Paul SABOURIN, professeur de droit public à l'Université de Paris V, ancien président de la Conférence universitaire du Conseil de l'Europe, a fait une étude originale et magistrale du rayonnement à l'étranger de notre système éducatif.

Il appartenait à M. Yves MARTIN, doyen de l'Inspection générale de l'Education nationale, de dresser la synthèse des travaux de ces Journées d'étude, de mettre en valeur les réflexions fondamentales qui s'en dégagent et de présenter des propositions d'action pour le corps de l'Inspection générale.

M. Alain SAVARY, ministre de l'Education nationale, dans une allocution très libre et très appréciée de la nombreuse assistance, a exposé les tâches présentes de son Ministère, l'esprit avec lequel il convient d'y faire face et la confiance qu'il place dans tous ceux qui travaillent à ses côtés.

Le Président de l'Association amicale des inspecteurs généraux responsable de l'organisation des Journées d'étude, se devait de souligner la reconnaissance de

tous les participants pour la qualité de l'accueil qu'avaient bien voulu leur réserver Mme Jeannine FENEUILLE et ses collaborateurs du Centre international d'études pédagogiques.

Albert Blanchon



LE C.I.E.P. ET L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE DE 1945 A 1975

**Thèse pour le doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences humaines présentée
par Paulette Armier, sous la direction du Professeur G. Snyders.**



Le titre de la thèse «Le C.I.E.P. et l'enseignement en France de 1945 à 1975» en exprime très justement l'intérêt majeur. En effet, en s'attachant à cerner les rôles successifs tenus par le C.I.E.P. dans la dynamique des mouvements qui, sur ces trente années, ont agité notre système éducatif, Paule Armier dresse à travers l'histoire d'un organisme particulier, un tableau des fluctuations de l'innovation pédagogique en France au cours d'une période cruciale. Tableau qui, à notre connaissance, manquait jusqu'ici ! Matière vaste et, par la multiplicité des actions et des acteurs, quelque peu confuse. Cependant, on voit se dessiner ici deux trajectoires, d'abord confondues : celle du C.I.E.P. dont l'originalité s'affirme, dont l'audience s'élargit à mesure que retombe, en diverses vagues de réformes partielles, l'élan novateur qui l'a d'abord porté ; le projet éducatif global d'une école nouvelle pour un monde nouveau, né, dès la Libération, de la conjonction en un moment historique d'une volonté politique et d'une réflexion éducative dont on nous donne à suivre la maturation à travers l'avant-guerre et la Résistance.

Paule Armier a su ressusciter l'esprit de cette période étonnante où tout paraissait possible, où le C.I.E.P. fut créé pour que puissent confronter leurs expériences les professeurs des «Classes Nouvelles», ce banc d'essai pour une réforme globale de l'enseignement. Car le grand Directeur de l'enseignement du second degré que fut Gustave Monod, ne concevait qu'en concertation avec ceux qui auraient à la mettre en œuvre dans la réalité des classes, l'élaboration d'une «pédagogie qui irait au devant des possibilités humaines que chacun porte en soi». De 1947 à 1952, tous ceux qui vécurent, autour d'une équipe exceptionnelle d'animateurs, ces premiers stages de Sèvres en ont été marqués pour la vie. Années de dynamisme créateur, «de changement des mentalités et des habitudes universitaires» ; années qui associèrent définitivement dans les esprits, Sèvres et l'innovation, Sèvres et la liberté de parole, Sèvres et la convivialité.

En fait, le Centre conçu comme pivot des «classes nouvelles» leur était si bien identifié que le reflux de l'expérience, diluée après 1952, sans moyens, sans préparation des enseignants, dans l'ensemble du secondaire, devait entraîner pour lui une «reconversion forcée». Mais celle-ci allait permettre à ses directeurs successifs, Edmée Hatinguais, puis Jean Auba de donner leur pleine mesure. Loin de le «figer dans une mission de conservatoire des méthodes actives, gardien du souvenir d'une époque exaltante», l'optimisme foncier, «le génie bâtisseur» de la première,

l'ouverture du second à tous les courants réellement porteurs d'avenir et son génie administratif allaient installer le Centre sur la scène internationale, comme «carrefour d'opinions» où s'élabore une pensée pédagogique en évolution constante, tout en restant au cœur du débat français. Soutenue par une impressionnante recherche documentaire, Paule Armier parcourt, au long des années d'une conjoncture changeante et pleine de remous, les formes de ce «redéploiement». La fonction de lieu de contact entre le Ministère et les enseignants perdure mais devient plus étroite dans une période où le courant passe mal entre la base et l'institution. Pourtant et c'est un des passages les plus éclairants de l'ouvrage - on voit celle-ci s'interroger sur ses missions au cours des journées d'étude de l'Inspection générale, dans les années 70.

Le Centre continue d'être lieu de formation permanente des enseignants dans les stages des diverses disciplines, redevient le coordinateur des établissements dits «expérimentaux» lorsque se met en place une recherche pédagogique «réorientée» mais limitée à quelques lycées et collèges. Surtout, il élabore ses actions propres et, par les moyens dont il se dote peu à peu, service de documentation, service audiovisuel, etc.. publications, à côté des Amis de Sèvres, d'expériences faites soit au Lycée de Sèvres soit dans ses propres services ou par les groupes autonomes de réflexion qui s'y sont créés, on le voit devenir en même temps témoin et diffuseur de la pédagogie active. En des années où l'esprit d'innovation semble souffler surtout hors du Ministère, dans les groupements d'éducateurs comme le Cercle de recherche et d'action pédagogiques, des associations de spécialistes comme l'Association française des enseignants de Français, des initiatives comme le Colloque d'Arbonnès, le Centre se fait leur point d'appui, permet les contacts, fidèle, sous d'autres formes, à sa mission originelle de catalyseur de la réflexion des éducateurs. Il justifie enfin pleinement sa dénomination d'**international**, et le fait triplement : point de rencontre entre le système éducatif français et les chercheurs et pédagogues étrangers ; organisateur de programmes de stages de formes diverses réservés à des professeurs d'autres pays ; enfin, centre de vie associative internationale depuis qu'à partir de 1969 il est devenu le siège de la Fédération internationale des professeurs de français, puis de l'Association française d'éducation comparée, enfin de la Fédération internationale pour l'éducation des parents, dont il édite, à une exception près, les publications, assure le secrétariat général, et accueille les colloques et réunions lorsqu'ils ont lieu sur le territoire français.

Même si l'on croit bien connaître le Centre, on reste étonné par le foisonnement que représente, lorsqu'on la suit, dans sa dynamique, avec la précision de l'auteur, cette «panoplie des activités». Par la plasticité aussi, dont une très pertinente conclusion trouve l'une des raisons dans un statut unique «d'Organisme officiel, mais d'une forme spécifique qui ne s'incorpore vraiment à aucune structure établie» et qui «en partie insaisissable par l'autorité administrative, a la possibilité de se créer son espace d'action propre». Il fallait pratiquer, de l'intérieur et depuis longtemps, la maison pour en donner une image si juste, et non dénuée d'humour. Il fallait aussi - et c'est le cas de Paule Armier, pratiquer de l'intérieur et depuis longtemps, les mouvements d'éducation nouvelle et le monde de l'enseignement pour pouvoir brosser ces contextes qui assurent au tableau sa profondeur et constituent, par petites touches sans manichéisme et sans complaisance, une histoire du débat éducatif en France qui nous semble remettre bien des choses dans leur juste perspective.

Lucette Chambard *

(*) Professeur de Lettres, Lucette Chambard a été dès l'époque des Classes Nouvelles, à la pointe de l'action pour la rénovation de l'enseignement du français dans l'enseignement secondaire d'abord, puis au C.I.E.P. de Sèvres.

CONDITIONS D'ADHESION

FRANCE ET ETRANGER

Envoyer le montant de l'adhésion (membres adhérents : 60 F - membres bienfaiteurs : 100 F) aux « Amis de Sèvres », 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres - C.C.P. 69 59 99 B Paris

Pour l'étranger, s'adresser à nos correspondants Hachette à l'étranger :

ALLEMAGNE FEDERALE : W.E. SAARBACH GMBH, Follerstrasse 2, 5000 Cologne 1. — ANGLETERRE : HACHETTE GROUP OF COMPANIES UK, 4 Regent Place, Londres W1R 6 bh. — ARGENTINE : LIBRARIA HACHETTE, Rivadavia 739/45, Buneos Aires. — AUSTRALIE : HACHETTE AUSTRALASIA PTY LTD, Daking House Rawson Place, Sydney. — AUTRICHE : MORAWA ET Cie, Wollzelle 11, Vienne 1010. — BELGIOUE : AGENCE ET MESSAGERIES DE PRESSE, 1, rue de la Petite-Ile, Bruxelles 1070. — BRESIL : LIBRAIRIE HACHETTE SA DO BRASIL, Rua Declo Villares 278, Rio de Janeiro ZC 07. — CANADA : LIVRES REVUES ET PRESSE INC, 4550, rue Hochelaga, Montréal P.Q. — CHILI : LIBRAIRIE FRANÇAISE S.A., Huerfanos 1076 Casilla 43 D, Santiago. — CONGO : SOCIETE CONGO-LAISE HACHETTE, B.P. 2150, Brazzaville. — COTE-D'IVOIRE : LIBRAIRIE GENERALE MME POCIELLO ET Cie, B.P. 1757 et 587, Abidjan (Rép. C.I.). — DANEMARK : THE WESSEL ET VETT A.S., Magasin du Nord, Kongens Nytorv, Copenhague. — ESPAGNE : SOCIEDAD GEUERALE ESPANOLA DE LIBRERIA, Evaristo San Miguel 9, Madrid 8. — ETATS-UNIS : EUROPEAN PUBLISHERS AND REPRESENTATIVES, 11 03 46th Avenue, Long Island N.Y. 11101. — FINLANDE : AKATEEMINEN KIRJAKAUPPA, 1 Keskuskatu, Helsinki. — GRECE : G.C.ELEETHEROUDAKIS S.A., 4 Nikis Street, Athènes T. 126. — HOLLANDE : VAN DITMAR S. IMPORT, Schiestratt 32/36, B.P. 262, Rotterdam 4. — HONGRIE : KULTURA BOOKIMPORT, Fo Utca 32, Budapest 1. — ILE MAURICE : LIBRAIRIE LE TREFLE, LIES SENEQUE LENOIR Cie Ltdée, B.P. 183, Rue Royale, Port Louis. — ISRAEL : LIBRAIRIE FRANÇAISE ALCHECH, 55 Nahalat Benyamin, B.P. 1550, Tel Aviv. — ITALIE : MESSAGERIES ITALIENNES, Via Giulio Carcano 32, 1 20142 Milan. — JAPON : MARUZEN COMPANY Ltd, P.O. Box 5050, Tokyo International 100 31. — LIBAN : LIBRAIRIE ANTOINE A NAUFAL ET FRERES; Rue de l'Emir-Bechir, B.P. 656, Beyrouth. — MADAGASCAR : LIBRAIRIE HACHETTE, B.P. 915, Rue du Dr-Rasaminanama, Tananarive. — MEXIQUE : LIBRAIRIE FRANÇAISE, Mexico 6 D.F., Paseo de la Reforma 250. — NORVEGE : NARVESENS LITTERATUR TJENESTE, Postboks 6140 Etterstad, Oslo 6. — PEROU : PLAISIR DE FRANCE S.A., Avenue Nicolas-de-Pierola 958, Lima. — POLOGNE : ARS POLONA RUCH, Krakowska Przedmieście 7, Varsovie. — PORTUGAL : LIBRAIRIE BERTRAND S.A., Rua Joao de Deus Vanda Nova, Amadora. — ROUMANIE : ROMPRESFILATELIA DE BUCAREST, Rue Grivité N° 64/66, Bucarest. — SUEDE : CE FRITZES KNUGL HOVBOKHANDEL, LIBRAIRIE DE LA COUR, Fredsgatan 2, Stockholm 16. — SUISSE : NAVILLE ET Cie, 5/7, rue Levrier, 1211 Genève. — TCHECOSLOVAQUIE : ARTIA, Ve Smeckach 30 P.O.V. 790, Prague 1. — TUNISIE : LIBRAIRIE CLAIREFONTAINE, 4, rue d'Alger, Tunis. — TURQUIE : LIBRAIRIE HACHETTE, 469, Istiklal Caddesi Beyoglu, B.P. 219, Istamboul. — URUGUAY : A. MONTEVERDE ET Cie S.A., 25 de Mayo 577; Casilla de Correo 371, Montevideo. — VENEZUELA : LIBRERIA LA FRANCE, Av. F. Solano Edificio, San German Local 7 Apart 5044 Caracas. — YUGOSLAVIE : JUGOSLOVENSKA, Terazije 27, Belgrade - IZDAVACKO KNJIZARSKO, PRODUZEC MLADOST, Resident in Zagreb Illica 30, Zagreb.

Jeannine FENEUILLE, Inspecteur général - Directeur de la publication
Dépôt légal n° 78.1513-0 N° de commission paritaire de presse 837 AD

*CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES
1, avenue Léon Journault - 92310 Sèvres - France - tél. 534 75 27*